



# Préavis n°03/24 au Conseil communal

## Rapport de gestion et comptes communaux 2023

Délégués municipaux :

- **Généralités :** M. Yves Charrière, syndic
- **Finances :** M. Laurent Auchlin, municipal des finances  
M. David Golay, boursier communal

Aubonne, le 15 avril 2024/tar

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Préambule</b> .....	<b>4</b>
1.1.1 Liste des préavis 2023 .....	4
1.1.2 Situation des vœux de la législature .....	5
<b>2. Yves Charrière, syndic</b> .....	<b>6</b>
2.1 Administration.....	6
2.2 Personnel communal RH.....	7
2.2.1 Organisation des RH.....	7
2.2.2 Recrutement .....	7
2.2.3 Gestion et saisie.....	8
2.2.4 Qualifications et entretiens personnels .....	8
2.2.5 Formation et apprentissage .....	8
2.2.6 Collaborateurs du SDIS Etraz Région.....	8
2.3 Bâtiments communaux, bâtiments scolaires et conciergerie .....	8
2.3.1 Généralités.....	8
2.3.2 Analyse énergétique .....	9
2.3.3 Auberge de Montherod .....	9
2.3.4 Bâtiments scolaires.....	10
2.3.5 Conciergerie.....	10
2.4 Sécurité Publique, Police – Protection civile – Pompiers SDIS .....	10
2.4.1 Sécurité publique, police .....	10
2.4.2 Protection civile.....	10
2.4.3 Pompier SDIS .....	10
2.5 Piscine et personnel .....	11
2.5.1 Personnel piscine.....	11
2.5.2 Piscine .....	12
2.6 ARCAM .....	13
<b>3. Sandra Linder, municipale</b> .....	<b>14</b>
3.1 Forêts .....	14
3.1.1 Groupement forestier de la Saubrette .....	14
3.1.2 Travaux de coupe .....	14
3.1.3 Protection des arbres.....	14
3.2 Alpages .....	15
3.3 ASSAGIE.....	15
3.4 Commission Suisse-Etranger (CoCHE).....	16
3.5 Naturalisations.....	17
3.6 Parc Naturel régional Jura Vaudois .....	18
3.6.1 Murs en pierre sèche .....	18
3.6.2 Soutien à l'arrachage de lauriers .....	18
3.6.3 Suivi d'alpage.....	18
3.6.4 Nichoirs en bâtiment .....	18
3.6.5 Cours sur le paysage .....	18
3.7 Centre des jeunes .....	19
3.8 Bibliothèques.....	20

---

<b>4. Laurent Auchlin, municipal</b> .....	<b>21</b>
4.1 Bourse communale.....	21
4.1.1 Personnel.....	21
4.1.2 Informatique du service.....	21
4.2 Présentation générale des comptes 2023 .....	21
4.2.1 Introduction .....	21
4.2.2 Investissements .....	23
4.2.3 Endettement et trésorerie.....	23
4.3 Déchets - Déchetterie .....	24
4.4 Cimetières .....	25
4.5 Services extérieurs .....	25
4.6 Cultes .....	26
<b>5. Catherine Zweifel, municipale</b> .....	<b>27</b>
5.1 Affaires sociales / ARASMAC.....	27
5.1.1 Aide communale .....	27
5.1.2 ARASMAC .....	27
5.2 Accueil de l'enfance / AJEMA - AEMA .....	28
5.2.1 AJEMA .....	28
5.2.2 AEMA.....	28
5.3 Affaires culturelles, sociétés locales et manifestations .....	29
5.3.1 Affaires culturelles.....	29
5.3.2 Sociétés locales .....	30
5.3.3 Manifestations.....	30
5.4 Tourisme, sports et Arboretum .....	31
5.4.1 Tourisme .....	31
5.4.2 Arboretum .....	32
5.5 Informatique.....	32
5.6 Communication.....	33
5.7 Mobilité – Transports Publics – Littoral Parc.....	33
5.7.1 Mobilité.....	33
5.7.2 Transports Publics .....	34
5.8 Littoral Parc .....	35
5.9 Office de la population .....	35
<b>6. Olivier Gétaz, municipal</b> .....	<b>36</b>
6.1 Services Industriels et STEP .....	36
6.2 Police des constructions.....	37
6.3 Urbanisme .....	37
6.4 Travaux .....	38
6.5 Energie et environnement.....	38
<b>7. Conclusions</b> .....	<b>39</b>

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

Par ce préavis, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de l'année 2023 :

Bonne lecture !

Liste des préavis déposés en 2023 :

### 1.1.1 Liste des préavis 2023

- 01/23 Prêt octroyé à « L'Enfantaisie » pour la construction d'une crèche-garderie à Aubonne
- 02/23 Zone Réservée secteur Vieille ville d'Aubonne
- 03/23 Chemin de Bougy-Saint-Martin
- 04/23 Nouveau règlement de police
- 05/23 Règlement sur le Fonds communal pour la promotion des énergies renouvelables
- 06/23 Rapport de gestion et comptes communaux 2022
- 07/23 Demande d'autorisation générale de placement des fonds disponibles de la trésorerie de la Commune d'Aubonne auprès des divers établissements bancaires suisses, de PostFinance et de compagnies d'assurances, pour la législature 2021-2026
- 08/23 Aménagements du chemin des Allobroges
- 09/23 Installation de panneaux d'information lumineux - demande d'un crédit d'investissement
- 10/23 Nouveau règlement des sépultures et des cimetières de la Commune d'Aubonne ainsi que les tarifs du service des inhumations
- 11/23 Création d'un escalier de secours et couverture du préau du Coeur du Chêne
- 12/23 Acquisition de Groupes électrogènes pour la STEP et le réseau d'eau
- 13/23 Aménagements sportifs extérieurs du Chêne
- 14/23 Rapport accompagnant le budget 2024
- 15/23 Remplacement des fenêtres et des luminaires LED du collège du Choeur du Chêne
- 16/23 Récupération des eaux de pluie aux serres communales et équipement de la place pour les gens du voyage
- 17/23 Transformations du bâtiment de la place du Marché n°8
- 18/23 Crédit d'études - Transformation du bâtiment de la petite école en vue de l'accueil parascolaire

### 1.1.2 Situation des vœux de la législature

Année	Vœux	Statut Actuel	Réponse de la Muni (historique)
2020	Établit un plan d'actions chiffré et ambitieux à court, moyen et long terme, basé sur le plan énergie et climat communal (PECC) 2 du Canton de Vaud. Met en place des actions concrètes donnant réponse à l'urgence climatique qui a été déclarée le 22 octobre 2020.	Mis en œuvre en 2022. En cours.	La Municipalité travaille avec la commission consultative Energie environnement sur la mise en place d'un PECC pour notre commune.
	Établit une estimation des subventions indirectes dont bénéficient les sociétés locales et met en place une clé de répartition claire des subventions directes.	Réalisé.	
2021	Engage des actions informatives et pédagogiques auprès de la population pour limiter la pollution lumineuse ; entreprend des démarches pour cadrer cette pollution par un règlement et informe le Conseil communal sur la possibilité ou non de le faire.	Réalisé.	Vœu accepté: La Municipalité va entreprendre des actions informatives concrètes pour limiter la pollution lumineuse. La Municipalité va étudier la possibilité d'ajouter un article ciblé dans l'un ou l'autre des règlements actuels sans créer un règlement propre à l'éclairage privé.
2022	Entreprend des démarches pour l'installation de nouvelles bornes de recharge pour voitures électriques, en plus des deux nouvelles bornes annoncées au Chêne.	En cours.	Vœu accepté: La Municipalité est consciente de la demande accrue de places de recharge pour véhicules électriques et de places de parcs équipées de solutions de recharge. Dans tous les nouveaux aménagements cette problématique sera adressée et des places de recharges seront aménagées dans un délai raisonnable
	La COGEST souhaite que la Municipalité propose des solutions pour sécuriser de manière pérenne les trajets des écoliers.	En cours.	
	La COGEST encourage la Municipalité à améliorer la sécurité routière.	En cours.	Vœu accepté : La Municipalité a d'ailleurs déjà pris les devants en adressant une demande au canton pour passer cette route à 50 km/h. Le canton va procéder prochainement à des mesures de vitesses sur ce tronçon pour en faire l'analyse. La municipalité rappelle néanmoins, tout comme la relève la Cogest, que l'emprise de la route ne peut pas être étendue, il ne sera donc pas possible de réaliser un trottoir ou des zones d'évitement.
	La COGEST souhaite que la Municipalité mette en place une stratégie active en vue de la création de places d'accueil pour les 0-4 ans en crèche sur le territoire d'Aubonne.	En cours.	Le manque de places en crèche est une préoccupation pour la Municipalité. Cependant, nous sommes confrontés au manque de terrains et de bâtiments pouvant servir ce projet. La Municipalité restera attentive à toute possibilité d'ouvrir une crèche supplémentaire sur le territoire aubonnois. Tout comme elle a accepté, l'an passé, le vœu sur l'augmentation de places d'accueil pour la petite enfance, la Municipalité accepte le vœu.

## 2. Yves Charrière, syndic

### Dicastères

Administration générale, Personnel communal (RH),  
Bâtiments communaux, bâtiments scolaires et conciergerie  
Sécurité Publique, Police – Protection civile – Pompiers SDIS  
Piscine et personnel  
ARCAM



### 2.1 Administration

L'administration recouvre les tâches du Greffe municipal, de la Bourse, de la Sécurité et du Service de la population. Mme Zweifel traitant du Service de la Population et M. Auchlin de la Bourse, il m'incombe le Greffe municipal.

Notre nouvelle secrétaire municipale engagée le 01.07.2022, a maintenant accompli une année civile complète à la tête du Greffe. Les propositions et améliorations structurelles déploient leurs effets, toutefois, le processus reste permanent.

Le suivi des dossiers et des décisions a atteint en 2023 la rigueur et le niveau souhaité par la municipalité. Dans un contexte qui se juridifie de manière constante, le greffe est à même de procéder à la première analyse des demandes. Cette compétence exercée de manière systématique permet à la municipalité de répondre de manière adéquate aux sollicitations et de n'activer notre conseil que lorsque c'est nécessaire. De plus, la détection précoce de cas nécessitant une prise en charge par l'avocat de la commune permet d'éviter que des délais soient oubliés ou une réaction trop tardive.

Le Greffe est également responsable des archives et de la conservation des documents. Une directive pour la consultation des documents par les collaborateurs communaux a été édictée par la municipalité.

Le processus pour la gestion électronique des documents (GED) a fait également l'objet d'une attention particulière. Là encore, il s'agit d'un processus permanent tant les besoins et la législation sont évolutifs.

Les cahiers des charges sont maintenant arrêtés et suivis sans qu'il ne soit plus nécessaire d'y apporter de modification majeure. On peut donc confirmer que le Greffe a maintenant son "rythme de croisière".

## 2.2 Personnel communal RH

### STRUCTURE / REPARTITION EMPLOIS COMMUNE

	Situation au 31.12.2023		Remarques
	Total EPT	Auxiliaires	
<b>Administration générale</b>	<b>8.70</b>	<b>0</b>	
Greffé	3.00	0	
Archives	0.30	0	
Bourse	2.70	0	
Ressources humaines (bourse)	0.40	0	
Office de la Population/Réception	2.30	0	
<b>Bibliothèques</b>	<b>0.60</b>	<b>2</b>	
Bibliothèque adultes	0.30	1	
Bibliothèque jeunesse	0.30	1	
<b>Sécurité publique</b>	<b>3.00</b>	<b>0</b>	
Sécurité publique	3.00	0	
<b>Travaux, Manifestations, SI, STEP</b>	<b>8.60</b>	<b>0</b>	
Services techniques	5.00	0	Engagement d'une Responsable administrative pour compenser un congé mat et en vue du départ à la retraite de la titulaire
Postes vacants	1.00	0	
Manifestations	0.60	0	
Services industriels	1.00	0	
STEP	1.00	0	Traitements répartis entre les communes partenaires selon la clé de répartition définie dans la convention.
<b>Services extérieurs</b>	<b>10.00</b>	<b>0</b>	
Voirie	5.50	0	
Parcs et Jardins	4.50	0	
<b>Concierges</b>	<b>8.92</b>	<b>2</b>	
Chêne	4.75	1	
Château et Montherod	2.77	0	
Pré Baulan	0.40	0	
Pizy et autres bâtiments	1.00	1	
<b>Cours de français CoCHE</b>	<b>0.11</b>	<b>0</b>	Conversion d'un contrat horaire en contrat fixe, sans augmentation des heures effectuées.
<b>Animateurs jeunesse</b>	<b>3.30</b>	<b>1</b>	Engagement d'un civiliste à la rentrée d'août en soutien à l'accueil de midi. Frais facturés à l'ASSAGIE.
<b>Cultes</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	
Marguilliers-ères	0.00	2	
<b>SDIS Etraz Région</b>	<b>2.80</b>	<b>0</b>	Transfert du personnel au SDIS valeur 01.01.2024
Commandant, Secrétaire et Responsable technique	2.80	0	
<b>TOTAL POSTES EFFECTIFS OCCUPES</b>	<b>45.03</b>	<b>7</b>	
Postes vacants	1.00	0	
Apprentis		2	

### 2.2.1 Organisation des RH

Les ressources humaines, situées au service de la bourse, se répartissent entre le boursier et son adjointe. Cette solution permet le traitement des dossiers en toute confidentialité. Suivant les sollicitations et les postes à repourvoir, la somme de travail est variable. Pour 2023, répartie sur deux personnes, elle représente tout de même presque 0,5 équivalent plein temps (EPT). La recherche de nouveaux collaborateurs s'effectue principalement sur la plateforme en ligne Job Up.

Les responsables RH ont suivi une formation dispensée par l'Union des Communes Vaudoises (UCV) sur les thèmes suivants :

- Règlement du personnel ;
- Grille salariale ;
- Entretien de fin d'année.

### 2.2.2 Recrutement

2023 fut une année particulièrement chargée en matière de recrutement. Pas moins de cinq mises au concours et processus d'engagement ont été menés par les RH. Il s'agit des postes de :

- Assistant de sécurité publique ;
- Responsable administrative aux services techniques ;
- Collaborateur technique aux services techniques ;
- Marguillère ;
- Apprenti de commerce.

### 2.2.3 Gestion et saisie

Le logiciel de gestion des heures, opérationnel depuis le 1er janvier 2022, a fait l'objet d'une importante mise à jour à l'automne 2023. Comme toutes les mises à jour d'ampleur, cette dernière a généré des modifications sur notre paramétrage spécifique. Il a donc été nécessaire d'investir des heures de travail pour remettre le programme à niveau. Ce travail fastidieux a

toutefois porté ses fruits, puisque nous avons maintenant de nouvelles fonctionnalités et que la version actuelle corrige de manière satisfaisante quelques soucis rencontrés sur l'ancienne.

### 2.2.4 Qualifications et entretiens personnels

Le formulaire d'évaluation mis en place en 2022 a été bien accueilli. Il permet une discussion moins unilatérale grâce à une section dédiée aux collaborateurs. Les objectifs personnels sont repris d'année en année et les cadres reçoivent également des objectifs de service.

De manière générale, les entretiens donnent lieu à une saine discussion permettant d'établir une convention sur les objectifs communs, améliorant ainsi l'implication de chacun.

### 2.2.5 Formation et apprentissage

La volonté de la municipalité reste intacte sur la formation des jeunes. Les formateurs en entreprise sont des référents dans plusieurs professions. Nous avons également exploré la voie pour l'engagement de stagiaires en maturité pour une année.

### 2.2.6 Collaborateurs du SDIS Etraz Région

Depuis 2014, le personnel permanent du SDIS Etraz Région était engagé par la commune d'Aubonne et facturé ensuite au SDIS. Cette pratique était liée au fait que le SDIS ne possédait pas de règlement du personnel, ainsi que pour des raisons historiques liées à la structure précédente du service du feu. En automne 2023, l'assemblée intercommunale du SDIS a approuvé un règlement qui reprend les points et acquis du règlement du personnel de la commune d'Aubonne. La caisse intercommunale de prévoyance (CIP) a également accepté le SDIS Etraz région, permettant ainsi le transfert des collaborateurs. Dès janvier 2024, ce transfert est effectif.

## 2.3 Bâtiments communaux, bâtiments scolaires et conciergerie

### 2.3.1 Généralités

De manière générale, nos bâtiments ont été entretenus par nos chefs de sites et concierges. Pour la plupart de ces petits travaux, il n'y a pas de remarques particulières.

Le programme Gestimmo est maintenant renseigné de manière continue. Pour mémoire, il a été fait acquisition de ce programme, développé pour la commune de Morges, pour la gestion de notre patrimoine immobilier.

Ce programme comporte plusieurs modules dont un accessible au public sur notre site pour la réservation des salles. Chaque bâtiment bénéficie de sa fiche technique comprenant :

- Les prochaines maintenances ;
- Les interventions effectuées ;
- Les prestataires ;
- Un système de rappel des échéances sous forme de Tag ;
- La gestion et le contrôle des réservations.



Nom	Adresse	Numéro ECA	Parcelle	Compte	Tags
AUBERGE Lion d'Or (Njorden)	Place du Marché 15	159	26	3536	2 tags
BOULODROME PHILOSOPHES	En Château-Verd	394	447	3531	1 tag
BUVETTE FOOT	Chemin des Charmilles 1	-	-	35	-
CASERNE POMPIERS	Chemin des Rochettes 118	-	1115	3533	-
CCSC - Centre Culturel et Sportif du Chêne	Chemin des Charmilles 1	1218	299	3513	1 tag
CENTRE COMMUNAL Montherod	Route de Gimel 1	3270	3047	3544	2 tags
Centre PPLS	Rue de la Grenade 10	318	85	3509	1 tag
CHAFFARD 22	Rue du Chaffard 22	1012	417	3534	2 tags
CHALET DU PRE D'AUBONNE	1188 Gimel	-	-	35	-
CHALET DU PRE DE ROLLE	1188 St.-Georges	-	-	35	-
CHALET LA BUCHERONNE	1188 St.-Georges	-	-	35	-
CHATEAU	Le Château	380	175	3515	1 tag

Notre commune possède un patrimoine immobilier important, dont les détails doivent être bien documentés. Pour exemple les salles des mariages et de justice sont de véritables joyaux du point de vue de la qualité de leurs menuiseries. Le château, nos églises et bon nombre de bâtiments possèdent des détails de valeur dont la perte serait tragique d'un point de vue patrimonial. Afin de permettre un relevé exhaustif de ces pépites et dans un souci de conservation, la commune a fait l'acquisition d'un GPS 3D Light Detection And Ranging (LiDAR), qui est un appareil de télémétrie laser. Cet appareil permet de réaliser toute sorte de relevé en 3D d'un bâtiment et de travailler sur ces données ainsi numérisées. Son utilisation est bien plus large que pour les bâtiments, puisqu'il est également possible de relever les réseaux, les fouilles etc...

Il s'agit du PIX4D viDoc for smartphone.

<https://www.pix4d.com/fr/produit/vidoc-rtk-rover/>

### 2.3.2 Analyse énergétique

La municipalité n'a jamais caché sa volonté d'améliorer l'efficacité énergétique de son parc immobilier. Elle a donc profité d'effectuer des CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) sur certains objets. Ces certificats font partie des documents préalables pour l'établissement d'une bonne planification.

La municipalité a également saisi l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la buvette du foot permettant ainsi un double effet. Comme il s'agissait de trouver une solution pour ombrager cette zone, utilisée également pour la cantine scolaire "ballon bleu", plutôt que de simplement poser des stores, solution onéreuse, la municipalité a opté pour l'ombre et la génération d'électricité qui est auto-consommée. Cette façon de procéder amortit l'investissement.

### 2.3.3 Auberge de Montherod

L'auberge de Montherod a nécessité un entretien plus conséquent que planifié. Des travaux ont notamment été réalisés sur la ventilation et la commande de cette dernière, mais également sur la terrasse. En effet, le mobilier propriété de la commune est devenu inutilisable et dangereux et les parasols troués ne remplissaient plus leur office. Le remplacement des tables et des chaises, ainsi qu'un travail sur la planéité de la terrasse ont permis de remédier à cette problématique.

L'auberge n'a pas subi, depuis sa construction, de rafraîchissement. Elle reste dans son même équipement depuis le début de son exploitation. La municipalité a décidé de financer une étude simple pour y remédier.

### 2.3.4 Bâtiments scolaires

Les bâtiments scolaires n'ont pas fait l'objet d'entretiens particuliers, à l'exception de l'entretien courant planifié. La raison réside dans le fait que la planification scolaire 2040 implique la rénovation, ou la transformation lourde de plusieurs d'entre eux limitant les entretiens au strict nécessaire puisque les travaux feront tous l'objet de préavis.

Dans le bâtiment du centre culturel et sportif du Chêne, les rideaux de scène ont été changés pour un montant de près de 32KF.

### 2.3.5 Conciergerie

En plus de nos collaborateurs, la commune a recours à un certain nombre de prestataires pour des travaux de conciergerie. Le nettoyage des WC publics du cinéma et de la route Neuve est assuré par CTA services.

Les cahiers des charges de ces prestataires ont été contrôlés et revus pour chaque prestations en collaboration entre le CS ST et les responsables de sites. Des contrôles et recentrages ont été effectués. Ce processus est désormais initié et fait l'objet de contrôles réguliers du point de vue qualitatif et quantitatif.

## 2.4 Sécurité Publique, Police – Protection civile – Pompiers SDIS

### 2.4.1 Sécurité publique, police

Le poste du troisième ASP a été repourvu en cours d'année, entraînant ainsi la mise à jour des cahiers des charges. Les trois ASP fonctionnent sans une structure hiérarchique, ils sont directement placés sous l'autorité de la municipalité.

Les conventions qui nous lient aux communes tierces pour le contrôle du stationnement ont été réécrites et précisées, y-compris au niveau des tarifs. Elles sont en cours de validation des communes intéressées.

Un relâchement dans le stationnement sur le territoire communal a poussé la municipalité à prendre des mesures en matière d'amende d'ordre. Cette opération a généré, au corps défendant de la municipalité, un revenu supplémentaire.

Dans le but de rationaliser les déplacements des ASP, la municipalité a fait l'acquisition d'un vélo de type VTT et s'est séparée de la moto que personne n'utilisait.

Une bonne collaboration est entretenue entre la commune et la gendarmerie, aboutissant à un transfert d'information transparent. Des rencontres régulières ont lieu.

Comme nos charges péréquatives ont augmenté, la participation aux charges cantonales de sécurité publique a pris l'ascenseur.

### 2.4.2 Protection civile

Rien de particulier à l'exception de l'approbation des nouveaux statuts par le conseil communal.

### 2.4.3 Pompier SDIS

Comme vu précédemment dans le point du personnel, les contrats des collaborateurs ont été transférés.

Un nouveau commandant a été engagé et porte la responsabilité du corps depuis le 01.10.2023.

Afin d'assurer la disponibilité maximale des sapeurs-pompiers de jour, période sensible, la commune d'Aubonne a pour politique d'accepter volontiers que ses collaborateurs puissent être alarmés. Même si cette disponibilité n'est pas chiffrée, elle correspond à un investissement au profit de la communauté, et la municipalité estime que cet effort doit être consenti.

Lors de la fondation du SDIS en 2013, toutes les communes qui possédaient une caserne, ont mis cette infrastructure à disposition des 28 communes membres. Il s'agit de Aubonne, Bière, Gimel, Rolle et dans une moindre mesure de Longirod et de Gilly.

A ce moment, il a été réalisé un calcul du coût par habitant amenant la location des infrastructures à une location de CHF 75.- par m<sup>2</sup>. Cette location ne tenait pas compte des coûts d'investissement et d'exploitation, mais semblait convenir aux communes membres. Lors de la construction de la caserne de Rolle, ces prix n'ont pas été réévalués.

La mise en exploitation de la caserne d'Aubonne a amené la municipalité à refaire ce calcul. Avec l'aide de notre boursier, cette évaluation s'est faite, en allant même récolter les chiffres des autres casernes du point de vue des investissements et de l'exploitation. Basés sur la même clé de répartition que l'ASSAGIE, ces calculs ont montré que pour les communes qui avaient des infrastructures, le bilan était défavorable. Un nouveau modèle de financement des locaux a donc été proposé par la commune d'Aubonne au CODIR. Ce dernier a finalement été accepté par voie de préavis à l'AG du SDIS.

Pour Aubonne cela signifie que la location par m<sup>2</sup> passe de CHF 75.- à CHF 105.- pour 2200 m<sup>2</sup>, plus un loyer supplémentaire pour la partie administrative de CHF 88'800, soit CHF 7'400.- par mois. L'exploitation et l'amortissement selon les normes comptables sont dès lors couverts de manière équitable entre toutes les communes de l'association.

## 2.5 Piscine et personnel

### 2.5.1 Personnel piscine

Notre chef gardien va faire valoir son droit à la retraite. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la date n'est encore pas arrêtée. Comme il s'agit d'une tâche spécifique, les personnes ayant le profil pour effectuer ce travail ne sont pas particulièrement nombreuses, ce d'autant plus qu'il s'agit d'un contrat en CDD. De plus, les installations techniques de notre piscine, qui ont plus de 50 ans, nécessitent un apprentissage spécifique pour leur exploitation et leur entretien. Afin d'assurer la continuité de l'exploitation, la municipalité a décidé, courant 2023, de nommer un adjoint à notre chef gardien. Cette action a permis d'entamer des discussions avec un de nos fidèles gardiens en lui offrant des perspectives. La nomination de ce collaborateur comme adjoint permet d'assurer un "tuilage". Il sera parfaitement apte et formé pour reprendre la suite de notre chef gardien. Il marque également un intérêt particulier quant à la perspective de rénovation de notre piscine et son expérience sera un appui pour la municipalité.

L'équipe se compose de :

- 1 chef garde-bain à 80%
- 1 adjoint chef garde-bain 80%
- 3 gardes-bain.

Cette année, particulièrement chaude et sèche a impliqué des heures de présence légèrement supérieures pour desservir les caisses. Comme cette tâche est assurée par des jeunes et des étudiants, engagés sous forme de "travail d'été", avec des contrats en CDD et salariés à l'heure, les montants inscrits au budget peuvent s'avérer insuffisants, comme cette année, ou trop importants. Il faut retenir que le contrôle du temps de travail est effectué avec rigueur.

Il est réjouissant de constater que l'équipe reste fidèle au poste d'année en année.

### 2.5.2 Piscine

La municipalité assume des responsabilités. Si une commune exploite une piscine publique (couverte ou plein air) à titre onéreux, un contrat lie l'exploitant à l'utilisateur. Il en résulte des droits et des devoirs pour les deux parties. L'exploitant doit notamment s'assurer que la baignade est surveillée par des professionnels attestés, qui assurent également l'ordre. Le baigneur doit, quant à lui, payer un droit d'entrée, respecter le règlement interne et suivre les consignes des gardiens. La municipalité est responsable des personnes s'acquittant d'un droit d'entrée jusqu'à leur départ. Consciente de ses responsabilités, la municipalité a profité de réviser les directives d'utilisation de ces installations en 2023. Elles pourront être appliquées en 2024.

Les horaires d'ouverture habituels convenus, de 09h30 à 20h00, ont fait l'objet d'une adaptation en cours d'année pour ouvrir un matin de bonne heure et permettre aux usagers de pratiquer la natation avant leur journée de travail. Cette expérience très positive sera non seulement reconduite, mais étendue à deux matins par semaine en 2024.

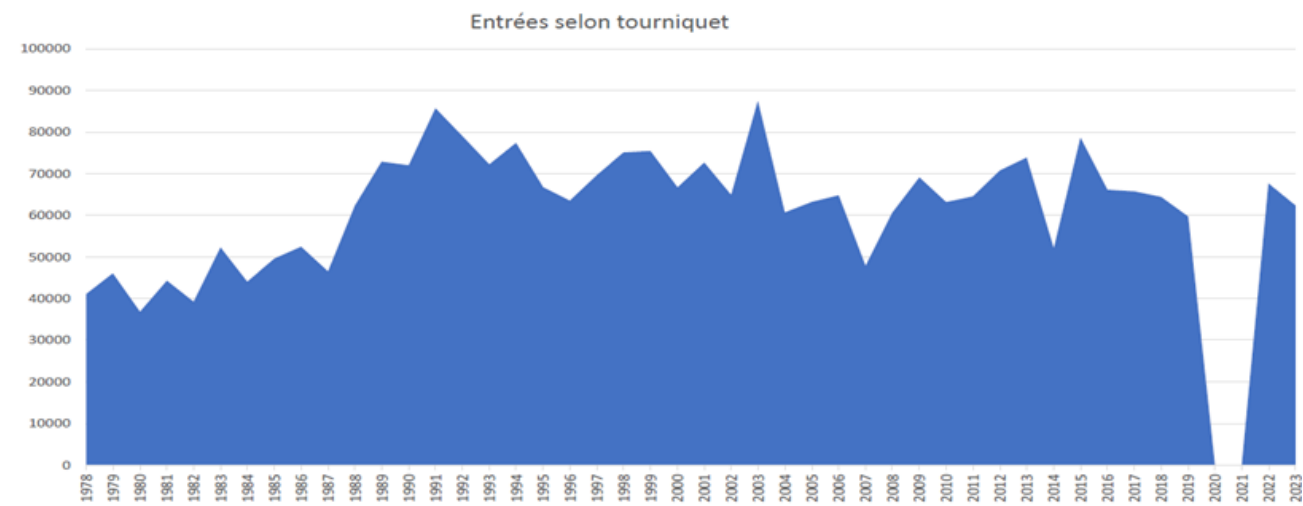
La qualité de l'eau est régulièrement testée à raison d'une analyse toutes les trois semaines. Aucune valeur critique n'est signalée.

Les jeux pour enfants, ainsi qu'une table en bois ont été changés. La balançoire et les dalles en caoutchouc étaient dans un état pitoyable empêchant une utilisation correcte et posant même des problèmes de sécurité. Quant à la table, le temps ayant fait son œuvre, elle était inutilisable.

De manière générale, les coûts de l'énergie ont été plus élevés, en raison du prix de l'énergie et à une période fraîche en début de saison. Ensuite, l'été fût chaud et occasionna un renouvellement de l'eau plus important pour en garder la qualité.

Les entrées se situent dans la moyenne avec 62'300 mouvements du tourniquet.

Quant aux recettes elles sont dans la moyenne des 15 dernières années.



## 2.6 ARCAM

La commune d'Aubonne est représentée au comité de l'ARCAM par son syndic.

Elle est l'interface officielle du canton, pour le développement économique du district de Morges, et réunit 55 communes du district de Morges et plus de 250 entreprises. Il est à noter que la commune de Buchillon a décidé de démissionner.

Dans sa mission générale, elle définit une stratégie de développement harmonieuse et encourage des projets d'intérêt régional, en s'impliquant dans l'aménagement du territoire, la mobilité, la promotion économique, le développement régional et de tourisme. Elle soutient les communes et les entreprises pour la réalisation de projets d'intérêt régionaux.

Dans le secteur du tourisme, elle s'est attaquée à la révision du règlement sur la taxe de séjour, qui pourra être approuvé en 2024. L'ARCAM soutient la commune d'Aubonne dans la perspective de l'obtention de subventions pour la transformation de la piscine. Elle est un partenaire fiable pour la défense des intérêts communaux et régionaux dans les procédures cantonales et pour l'implantation d'entreprises sur notre territoire, tout en visant au maintien des existantes.

En 2023, elle a engagé un collaborateur appelé notamment à créer des liens avec les entreprises dans le cadre du dossier SRGZA (Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités), ainsi qu'une responsable du marketing pour la promotion économique.

Elle offre également des formations aux communes dans toutes sortes de domaines.

### 3. Sandra Linder, municipale

#### Dicastères

Instruction publique – ASSAGIE  
Centre des Jeunes, Politique jeunesse  
Domaines et Pâturages, Vignes  
Forêts – Groupement forestier de la Saubrette  
Parc Jura Vaudois Marchairuz  
Commission Suisse-Etranger, Naturalisation  
Bibliothèques



#### 3.1 Forêts

##### 3.1.1 Groupement forestier de la Saubrette

L'année 2023 a permis, comme prévu, la finalisation des nouveaux baux pour le groupement forestier de la Saubrette et les communes membres, entré en vigueur au 01.01.2024 pour une période de 6 ans. En ce qui concerne notre commune, le montant du bail diminue de plus de moitié. Lors de la création des baux en 2016, le montant avait été calculé de manière très optimiste sur la capacité maximale de coupe annuelle. Or, il s'est vite avéré que ce résultat ne pouvait être atteint lors de chaque exercice. A ce montant, il faut ajouter la participation administrative, ainsi que les travaux usuels hors bail.

Depuis novembre, le nouveau site internet du groupement est déployé, permettant la commande en ligne de bois de feu.

##### 3.1.2 Travaux de coupe

Comme à l'accoutumée, les principales coupes annuelles se situent dans le haut Jura. Le plus gros chantier sur les hauts du Pré de Rolle a vu une exploitation ordinaire. Toutefois, le garde forestier a dû intervenir tant sur les hauts que dans les forêts de plaine pour procéder à la coupe d'arbres secs, voire dangereux dans les zones fréquentées comme à la piste Vita, ou enlever des bois déperissants ou bostrychés. La question climatique impacte de plus en plus le travail des gardes qui doivent intégrer ce paramètre dans leur gestion courante. Lors de toute coupe, le garde pense à favoriser des essences plus résistantes à l'avenir, en particulier les feuillus.

##### 3.1.3 Protection des arbres

Concernant la nouvelle loi vaudoise sur la protection du paysage et du patrimoine naturel, le règlement type (plusieurs dizaines de versions) promis par le canton n'a toujours pas vu le jour. De ce fait, l'étude pour la révision de notre plan de protection est repoussée à 2024. La modification, par les députés en ce début d'année, de la loi que le Grand Conseil a lui-même adoptée le 30 août 2022 permettra sans doute de débloquer la situation.

### 3.2 Alpages

Au vu des conditions météorologiques de plus en plus capricieuses, la société d'alpage et la municipalité sont ravis d'avoir initié l'amélioration des travaux pour la récupération de l'eau lors de la législature précédente. En effet, de plus en plus de propriétaires envisagent actuellement ces travaux de toiture et d'adduction d'eau, avec l'engorgement et donc l'attente de réalisation que cela peut provoquer au niveau des autorisations de subventions et des entreprises spécialisées notamment. Toutefois, tout n'est pas pour autant réglé, car si Dame Nature refuse de délivrer les précieuses précipitations, des convois d'eau ne sont pas totalement exclus. Par chance, une seule livraison par alpage a été nécessaire cet été. C'est pourquoi, nous avons également initié un bilan de la source de la fontaine Valier, dont les résultats ne sont pas totalement connus à ce stade.

Cette saison a été la première pour nos bergers Meylan et Rossier qui ont rempli à satisfaction de la société d'alpage leur mandat. Quand bien même chacun est assigné à un chalet, désormais les bergers travaillent en commun sur les 2 alpages. Cette synergie est très positive.

### 3.3 ASSAGIE

Cette année, le comité de direction a finalisé la révision des statuts qui ont été validés à l'unanimité par le conseil intercommunal en novembre. Elle est actuellement soumise aux autorités délibérantes de chaque commune membre avant son approbation définitive par le Conseil d'Etat. Toutes celles qui se sont prononcées à ce jour les ont acceptés à l'unanimité ou à une très large majorité.

Autre dossier phare de l'année, la mise en œuvre de la numérisation de l'enseignement voulue par le Département au moyen des affichages numériques frontaux (ANF), prend forme. A cet effet, un préavis permettant l'achat des supports nécessaires au déploiement des ANF au travers d'un marché public a aussi été accepté en novembre à l'unanimité par le Conseil intercommunal. Ce printemps, le lauréat de ce marché sera connu. La complexité de ce dossier réside dans l'intervention nécessaire de plusieurs acteurs : Le canton pour le marché public des ANF, l'association intercommunale pour l'achat des supports et enfin les communes qui doivent assumer les travaux d'électricité et de rhabillage.

Concernant le personnel, plusieurs postes sur le site d'Aubonne ont été renouvelés, à la suite des départs simultanés et non liés d'une patrouilleuse, de la surveillante des bus et d'une responsable de structure d'accueil de midi. Il est relevé toutefois la difficulté de trouver du personnel sur des plages horaires courtes et entrecoupées. Depuis la rentrée d'août, une collaboration entre le personnel du centre des jeunes et celui du restaurant scolaire est instaurée permettant un encadrement supplémentaire des élèves sur la pause de midi.

L'année 2023 a marqué un retour à la normale en ce qui concerne l'organisation des camps ainsi que des activités culturelles et sportives. Ainsi et pour la première fois depuis de nombreuses années, le budget alloué a été dépassé. Les raisons sont, d'une part, l'augmentation des coûts liés aux transports et au logement, mais surtout en raison d'un nombre supérieur à la prévision d'activités proposées aux élèves, ce qui réjouit le Codir.

La planification solaire 2040 à Aubonne se concrétise avec le résultat du mandat d'études parallèles pour la construction d'une salle de gym double dans le secteur de la piscine, projet tenant également compte des bâtiments nécessaires à la piscine (vestiaires, buvette...) Avec le dépôt, en novembre, du crédit d'études 18/23 pour la transformation de la petite école en UAPE, le secteur du château dévolu à terme aux élèves de 5 à 8P commence à prendre forme.

Le mandat d'étude parallèle (MEP) s'est déroulé de manière très satisfaisante confortant la municipalité dans son choix de cette procédure. Un projet a récolté le maximum de points, dictant le choix de la municipalité. Un rapport final explique cela de manière claire.

Le mandat donné par l'Assagie à Espace Prévention permet à un travailleur social de proximité (TSP) d'entrer en contact de la jeunesse (jusqu'à 25 ans) dans le périmètre du bassin scolaire. Ces contacts se traduisent ainsi : accueil, information, conseil, orientation et soutien renforcé.

Afin de permettre un contact direct avec les jeunes, les TSP mettent en place une multitude de dispositifs nommés « points d'accroche ». De la présence dans l'espace public à celle sur les réseaux sociaux, en passant par des actions de prévention ou des projets participatifs, les TSP savent s'adapter à leur public et ainsi répondre aux besoins des réalités locales.

Dans son rôle d'observateur de la jeunesse, le TSP assure une présence régulière dans l'espace public. Ainsi, 217 passages ont été effectués dans les Communes de l'ASSAGIE, totalisant 1'837 contacts, dont une grande majorité s'est déroulée dans la Commune d'Aubonne (73 passages, 1'294 contacts). Une implication toute particulière a eu lieu autour des écoles, à proximité des terrains de sport, mais aussi dans les bus, afin de répondre à diverses problématiques identifiées.

Une permanence sociale hebdomadaire a été établie à Aubonne, dans le but d'offrir aux jeunes un espace d'accompagnement individualisé ainsi que des services, tels qu'une écoute, des conseils, ou encore de l'appui dans les démarches administratives. Au total, 80 contacts ont été effectués par ce biais.

Le TSP collabore avec plusieurs acteurs locaux dont le centre des jeunes. Nous notons que sa présence constitue une des pièces indispensables du puzzle de la prévention pour la jeunesse, tout comme le centre des jeunes d'ailleurs.

### **3.4 Commission Suisse-Etranger (CoCHE)**

L'activité de la commission se concentre sur le déploiement des cours de français déclinés sous les formes suivantes : Cours de français ordinaire pour primo-arrivants, cours intensif d'été, ainsi que les cours spécifiques pour les Ukrainiens. Le cours ordinaire a quelque peu évolué en introduisant des inscriptions par semestre, formule plus souple pour les participants.

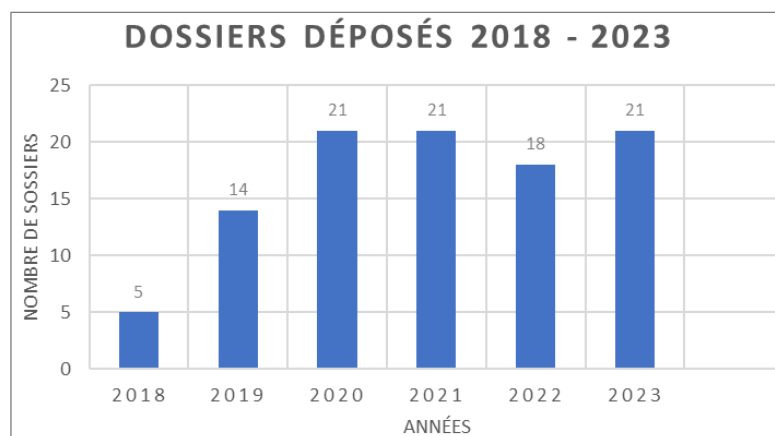
La commission organise en collaboration avec le centre des jeunes un Aubonn'Apéro afin de permettre quelques soutiens ponctuels.



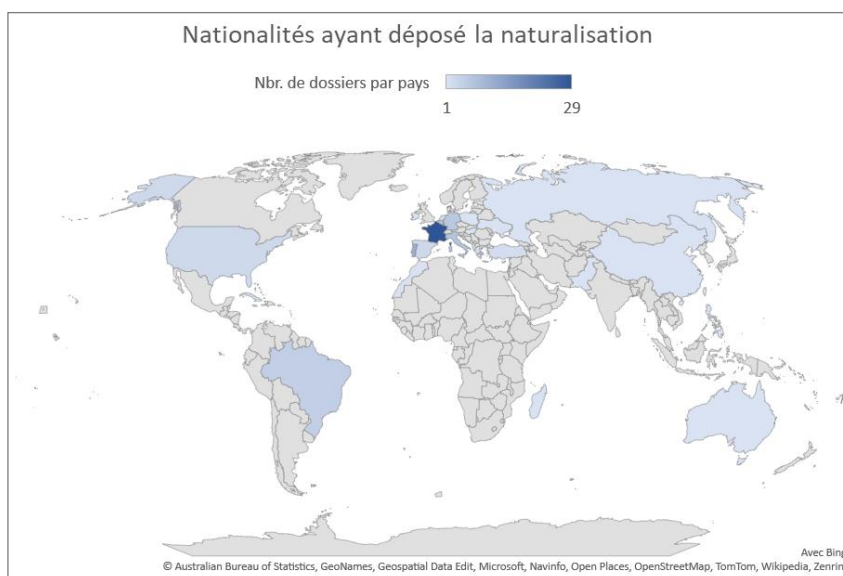
### 3.5 Naturalisations

À la suite d'une réorganisation interne, le suivi des naturalisations est passé du greffe au service de la population en 2023. Cette année a vu le dépôt de 21 dossiers concernant 26 personnes. Les requérants sont principalement ressortissants de France (13), suivis du Canada (4), de Belgique et du Brésil, (chacun 3), Les autres dossiers concernent des personnes originaires de Grande-Bretagne, d'Italie et d'Espagne. La commission a auditionné 13 personnes lors de 5 séances couvrant des requêtes déposées entre 2022 et 2023.

Six ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois au 01.01.2018, un bilan de la situation peut être effectué avec le constat suivant : Après une diminution de demandes lors des deux premières années, la commune d'Aubonne fait l'objet d'une vingtaine de requêtes annuelles.



Durant cette période, les principales requêtes sont issues de France (29), suivies du Portugal (11) et de la Grande-Bretagne (10). Quelques requêtes ont fait l'objet de retrait, de refus ou de recours. Pour mémoire, la nouvelle loi a instauré des critères contrôlés par le canton, notamment la possession systématique du permis C ainsi qu'un certain niveau de la langue du lieu de résidence, condition à nos yeux indispensable à une bonne intégration. Le rôle communal se situe dans le contrôle de l'intégration des requérants. La loi formate de façon stricte chaque étape de la procédure. Désormais, un procès-verbal est tenu de façon systématique pour chaque audition, pièce nécessaire en particulier lors de décisions contestées par le requérant. La loi fixe également un délai pour le traitement des phases cantonales (6 mois) et communales (12 mois). En moyenne, les dossiers déposés à Aubonne sont traités entre 6 à 9 mois. On peut ainsi considérer que la coordination entre les différents intervenants au niveau communal est efficiente et que les dossiers sont traités de manière rationnelle.



### 3.6 Parc Naturel régional Jura Vaudois

Les mesures prises il y a quelques années sur la structure et l'organisation du Parc sont bénéfiques. Elles permettent de constater que la réduction du nombre de projets d'une centaine à une dizaine, déclinés au travers de ses cinq missions, a entraîné une nette amélioration de la gestion et une meilleure visibilité des activités du Parc, tant pour les communes que pour la population. Ainsi, une collaboration régulière s'instaure entre le Parc et les communes membres pour autant que celles-ci soient partie prenante.

Rappel des missions du Parc :

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager.
- Renforcer des activités économiques fondées sur le développement durable.
- Promouvoir la sensibilisation et l'éducation au développement durable.
- Partenariats, communication et garantie territoriale.
- Favoriser la recherche et la formation

Les projets qui touchent Aubonne, dont certains se déclinent sur plusieurs années, sont les suivants :

#### 3.6.1 Murs en pierre sèche

Recherches de subventions pour la réfection de murs en pierre sèche, emblème paysager des alpages jurassiens. Projet de longue durée soutenu par le Fonds suisse du paysage.

#### 3.6.2 Soutien à l'arrachage de lauriers

Subvention, tant pour les privés que la commune, pour l'arrachage de cette essence, se trouvant sur la liste noire des espèces à éradiquer, et leur remplacement par des espèces indigènes. Ce projet, initié en 2022 et réitéré en 2023, est soutenu par le canton.

#### 3.6.3 Suivi d'alpage

Débutée en 2022, cette démarche vise à étudier, sur une période de 10 ans et sur 3 pâturages du Parc aux caractéristiques différentes, l'évolution de plusieurs facteurs, en particulier l'évolution des données climatiques comme le niveau de pluviométrie et les conséquences sur la composition florale des pâturages, la gestion du bétail en cours et fin de saison. Les premiers constats ont été présentés aux différents acteurs. Bien entendu, aucune conclusion ne peut être tirée sur une aussi courte période.

#### 3.6.4 Nichoirs en bâtiment

Coordination pour la recherche de subventions pour la pose des nichoirs pour les hirondelles et martinets, espèces menacées et déclarées prioritaires tant pour la Confédération que pour le Canton.

#### 3.6.5 Cours sur le paysage

En collaboration avec l'UNIL, des étudiants en géographie ont évalué l'évolution du paysage sur deux communes du Parc. Pour Aubonne, ont été étudiés les alpages et l'évolution du bâti de la ville d'Aubonne. Les étudiants sont amenés à évaluer les choix effectués au cours des dernières décennies et proposent quelques recommandations, fort proches des réflexions de la municipalité.

### 3.7 Centre des jeunes

Le retour à une situation à la normale après la pandémie signe clairement une hausse importante de la fréquentation du centre par les jeunes, sur toutes les plages horaires, ce qui est fort réjouissant. Ainsi, jusqu'à cent cinquante passages par jour sont dénombrés. Une légère augmentation de la proportion féminine est également relevée, de même que la fidélisation de ces jeunes filles. Leur participation permet aux animateurs d'aborder un autre aspect de leur travail et d'avoir des discussions différentes.

Les activités du centre des jeunes sont nombreuses et fort variées. Elles visent toujours une action de prévention et d'empowerment sous-jacente, avec pour finalité l'autonomie des jeunes. Le centre propose des tournois, des jeux de société, du sport, des ateliers de dessin et de cuisine ou encore de la musique. A cela, il faut encore mentionner la collaboration avec les Centres d'Etoy et Gimel. Celle-ci a pour but de proposer des activités diversifiées et à prix raisonnable, pendant les vacances, sans oublier la traditionnelle sortie à Europapark.

Outre les activités, les temps d'écoute, de dialogue et de partage avec les jeunes sont privilégiés et font partie du quotidien des animateurs. Les sujets abordés sont divers et variés : sexualité et hygiène sexuelle, orientation scolaire et/ou employabilité, décrochage scolaire, apprentissage ou social, mœurs et religions, relation interpersonnelle et familiale, addiction, réseaux sociaux, problématiques liées à l'argent et à la consommation, gestion des émotions ou encore médiation.

Le centre des jeunes poursuit également ses projets au long cours :

- Jardin : Depuis maintenant six ans, le jardin du Centre des jeunes d'Aubonne sert de terrain expérimental pour les classes de 3 à 6P de l'établissement scolaire. L'école s'occupe du niveau éducatif et le CDJ de l'entretien du terrain en collaboration avec les professeurs.
- Ambassadeurs d'Aubonne : Ce projet a pour mission de donner une expérience de travail à une quinzaine de jeunes ados. Ceux-ci prennent possession de la Boîte à troc de la déchetterie tous les samedis. Ils offrent également une aide à des personnes qui ont des objets trop volumineux pour les transporter seules à la déchetterie. Il s'agit également d'accroître le lien inter-générationnel entre les Aubonnois en montrant des jeunes au service de tous.
- Aux bons services centralisés : Cette proposition est issue du service à la population implanté pendant la pandémie de Covid. Elle permet à des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer de pouvoir évacuer leur déchetterie. À raison d'une fois par mois et au prix de dix francs par course, une dizaine de familles fait appel à ce service qui emploie deux adolescents.
- Cours informatique : Avec bienveillance, un professeur bénévole dispense un atelier informatique à dix personnes âgées. Les locaux sont mis à disposition en dehors des heures d'ouverture.

De plus, le centre des jeunes favorise les collaborations externes, d'une part pour développer ses activités sans recourir systématiquement au budget communal et, d'autre part, pour donner une ouverture aux jeunes. Ainsi, cette année le Centre des jeunes a inauguré un studio de musique et a acquis un mini-bus sept places, fruit d'une collaboration étroite avec divers donateurs et la Commune. La salle de musique a permis à un groupe de jeunes de faire un spectacle devant les mécènes et le mini-bus permet de diminuer les coûts d'inscription aux activités.

Une nouvelle collaboration a vu le jour avec l'organisme la Coudraie (Fondation Perceval). Elle permet d'intégrer aux activités du vendredi soir, à un rythme régulier, des personnes ayant un léger handicap mental. Un suivi rigoureux est assuré par les collaborateurs du centre.

En outre, grâce à une bénévole, des ateliers d'art plastique sont offerts, auxquels peuvent participer cinq personnes par session.

Evidemment, la collaboration régulière avec le travailleur social de proximité, l'école, le restaurant scolaire, les centres d'Etoy et Gimel se poursuit et concerne plus particulièrement la prévention scolaire, les classes d'accueil pour l'intégration des élèves migrants et la gestion des cas d'élèves en situation complexe.

Ce résumé de l'activité du centre permet de constater à quel point son existence est essentielle pour notre jeunesse en termes de prévention. Celle-ci y trouve un lieu neutre d'écoute, de bienveillance, d'appui et conseils, sans jugement, grâce à une équipe de professionnels de qualité, motivée et soudée.

### 3.8 Bibliothèques

Sous la houlette de notre responsable, le but est d'offrir des ouvrages pertinents, variés et en bon état, en adéquation avec le lectorat. Cependant, la vie de nos bibliothèques communales ne se résume pas au seul prêt des livres. Diverses activités sont proposées tout au long de l'année, citons les expositions, la foire aux livres d'occasion, la fenêtre de l'Avent ou encore la grainothèque. Plus spécifiquement pour les enfants, sont proposés des animations dans le cadre scolaire, les soirées de contes, des soirées jeux et souper, ainsi qu'un concours littéraire - Prix Fantaisie Album 2023 - visant à développer l'esprit critique des enfants, le tout, dans un espace, convivial, bienveillant et de partage.

Nos bibliothèques vivent aussi à l'heure d'internet. Les pages sur le site internet de la commune et sur Facebook rencontrent un franc succès. Elles permettent de présenter les coups de cœur, les nouveautés en rayon, les flyers des animations et diverses informations utiles au lectorat. Les usagers peuvent également réserver ou prolonger le prêt. Selon les statistiques, plus de 670 requêtes ont été recensées durant l'année 2023.

En dehors des heures d'ouverture, les tâches sont nombreuses : désherbage, équipement de nouveaux ouvrages, catalogage, mise en circulation des documents, préparation des diverses activités citées plus haut, recherche des nouveautés littéraires, commandes, gestion du stock, suivi sur les réseaux sociaux, ainsi que toute la partie administrative et comptable, sans oublier le temps passé en librairie, soit pour chercher les commandes soit pour suivre l'actualité.

En chiffres, nos bibliothèques adultes, respectivement jeunesse comptent :  
3647 et 19176 documents empruntés,  
129 et 217 lecteurs actifs,  
31 et 89 nouveaux inscrits.

Nos bibliothèques font ainsi preuve d'un réel dynamisme, ce qui est amplement salué.

## 4. Laurent Auchlin, municipal

### Dicastères

Finances  
Parcs & jardins, Cimetières, Jardins potagers  
Chemins et cours d'eau  
Voirie, Déchetterie  
Cultes



### 4.1 Bourse communale

#### 4.1.1 Personnel

Pas de modification dans l'équipe durant l'année. Cependant, l'organisation a été revue à la suite du départ fin 2022 de l'adjointe de notre boursier, qui comptait 30 années de service. La collaboratrice engagée avant le départ pour faire la transition s'est bien intégrée et le processus d'apprentissage a évolué selon nos attentes. On ne remplace cependant pas quelqu'un avec autant d'années de services comme cela, mais le service a su absorber ce changement sans prendre de retard sur les tâches courantes.

#### 4.1.2 Informatique du service

Une importante migration vers la dernière version de nos logiciels de comptabilité et facturation a été réalisée à l'automne 2023. Ce passage a nécessité des formations et des tests pour garantir le passage des données. Cette nouvelle version a permis et permettra de développer de nouveaux outils, notamment l'envoi de factures par le canal E-BILL, mis en place en décembre.

### 4.2 Présentation générale des comptes 2023

#### 4.2.1 Introduction

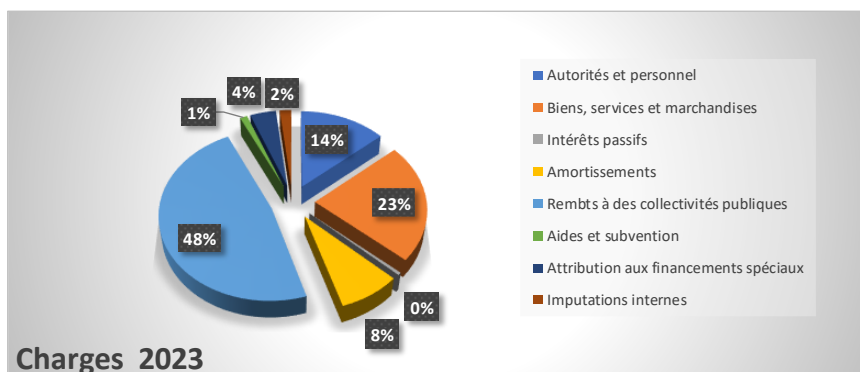
Des recettes fiscales aussi importantes qu'inattendues nous sont parvenues sur l'exercice 2023. Tant pour les personnes physiques que morales, ces recettes proviennent de taxations définitives d'années antérieures ou d'un cumul de corrections de taxations également d'années plus anciennes.

Cette situation provoque du côté des charges une augmentation importantes de notre part à la facture sociale et à la péréquation. Par ailleurs, il est important de ne pas considérer les chiffres présentés cette année pour les budgets futurs et lors du prochain renouvellement de l'arrêté d'imposition. A noter également que le montant lié aux dépenses thématiques pour la route de Bougy ne pourra dès lors pas être défalqué puisque notre point d'impôt est bien plus important que prévu.

Pour le bouclage, la Municipalité a pris la décision d'effectuer plusieurs amortissements extraordinaires qui permettent de mettre à zéro plusieurs lignes au bilan et diminuer les réserves comptables qui ne sont pas en adéquation avec la trésorerie effective. Ces écritures n'influencent ni le résultat, ni la marge d'autofinancement de l'exercice. Comme pour le bouclage 2022, une attribution extraordinaire de 1 mio a été décidée pour alimenter le fonds pour l'efficacité énergétique des bâtiments communaux. Le début des travaux de conversion de notre plan comptable vers MCH2 débutera à l'été 2024. Ces écritures permettront de faciliter la démarche et également d'alléger les amortissements fixes des prochains budgets.

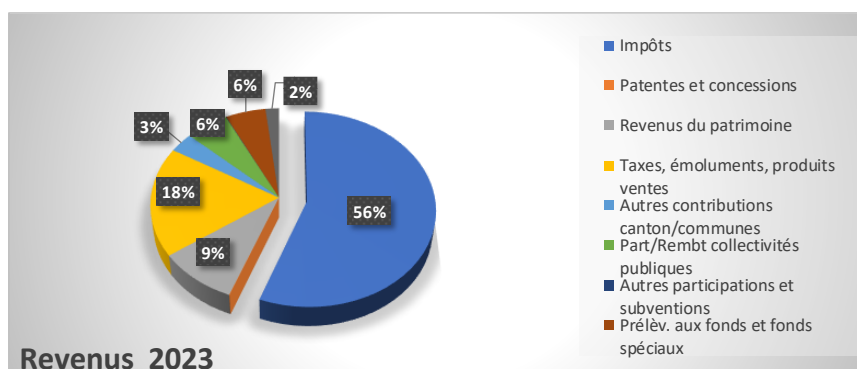
Charges de fonctionnement par nature

N°	Libellé	Comptes 2023	Comptes 2022		Ecart		Budget 2023	Ecart	
			en CHF	en %	en CHF	en %		en CHF	en %
30	Autorités et personnel	6 955 534	6 643 860	311 674	4.69%	7 055 700	-100 166	-1.42%	
31	Biens, services et marchandises	11 502 819	9 099 249	2 403 570	26.42%	12 591 550	-1 088 731	-8.65%	
32	Intérêts passifs	254 780	253 677	1 103	0.43%	335 500	-80 720	-24.06%	
33	Amortissements	4 205 248	3 583 257	621 991	17.36%	1 727 000	2 478 248	143.50%	
35	Rembts à des collectivités publiques	24 269 962	17 577 520	6 692 442	38.07%	17 603 500	6 666 462	37.87%	
36	Aides et subvention	586 833	497 016	89 817	18.07%	414 700	172 133	41.51%	
38	Attribution aux financements spéciaux	2 080 318	1 848 351	231 967	12.55%	833 040	1 247 278	149.73%	
39	Imputations internes	931 034	964 753	-33 719	-3.50%	907 700	23 334	2.57%	
<b>TOTAUX</b>		<b>50 786 526</b>	<b>40 467 683</b>	<b>10 318 843</b>	<b>25.50%</b>	<b>41 468 690</b>	<b>9 317 836</b>	<b>22.47%</b>	



Revenus de fonctionnement par nature

N°	Libellé	Comptes 2023	Comptes 2022		Ecart		Budget 2023	Ecart	
			en CHF	en %	en CHF	en %		en CHF	en %
40	Impôts	28 383 704	22 060 851	6 322 853	28.66%	19 545 000	8 838 704	45.22%	
41	Patentes et concessions	17 520	19 178	-1 659	-8.65%	18 000	-481	-2.67%	
42	Revenus du patrimoine	4 784 320	3 618 394	1 165 926	32.22%	3 741 800	1 042 520	27.86%	
43	Taxes, émoluments, produits ventes	9 289 542	7 873 976	1 415 566	17.98%	10 126 500	-836 958	-8.27%	
44	Autres contributions canton/communes	1 679 478	1 646 316	33 162	2.01%	1 200 000	479 478	39.96%	
45	Part/Rembt collectivités publiques	2 953 089	2 754 119	198 970	7.22%	3 076 600	-123 511	-4.01%	
46	Autres participations et subventions	35 393	27 427	7 966	29.04%	8 500	26 893	316.39%	
48	Prélèv. aux fonds et fonds spéciaux	2 773 410	2 268 795	504 615	22.24%	868 300	1 905 110	219.41%	
49	Imputations internes	931 034	964 753	-33 719	-3.50%	907 700	23 334	2.57%	
<b>TOTAUX</b>		<b>50 847 489</b>	<b>41 233 809</b>	<b>9 613 680</b>	<b>23.32%</b>	<b>39 492 400</b>	<b>11 355 089</b>	<b>28.75%</b>	

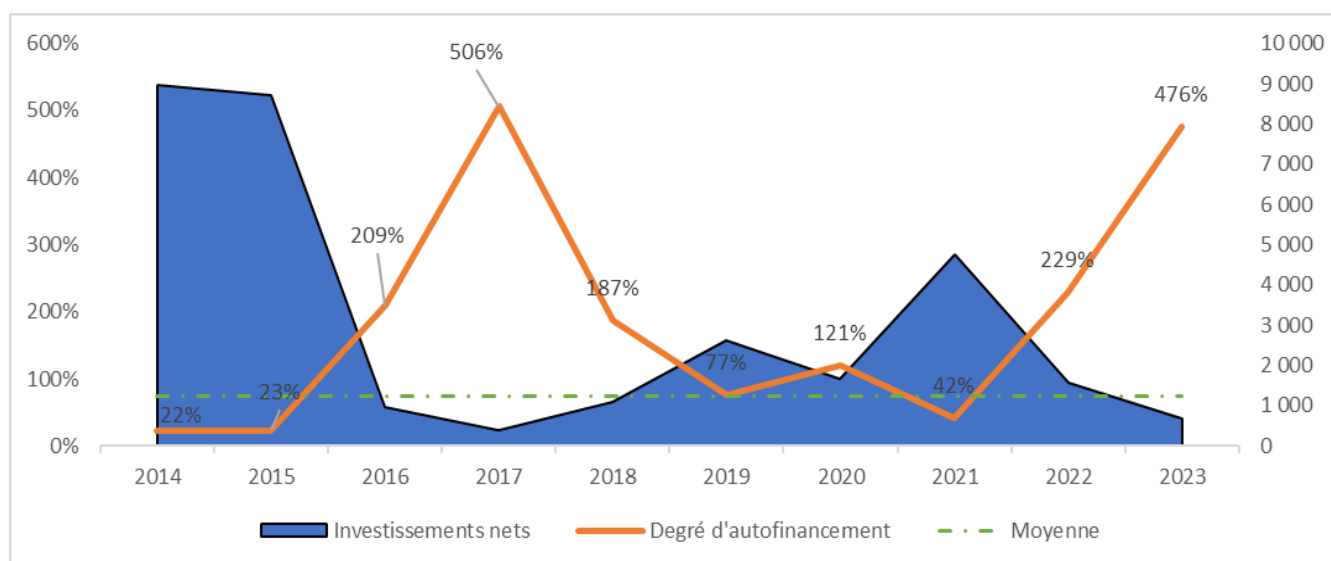


### 4.2.2 Investissements

Les investissements nets du patrimoine administratif pour l'année 2023 s'élèvent à Fr. 692'812.67 et sont les suivants :

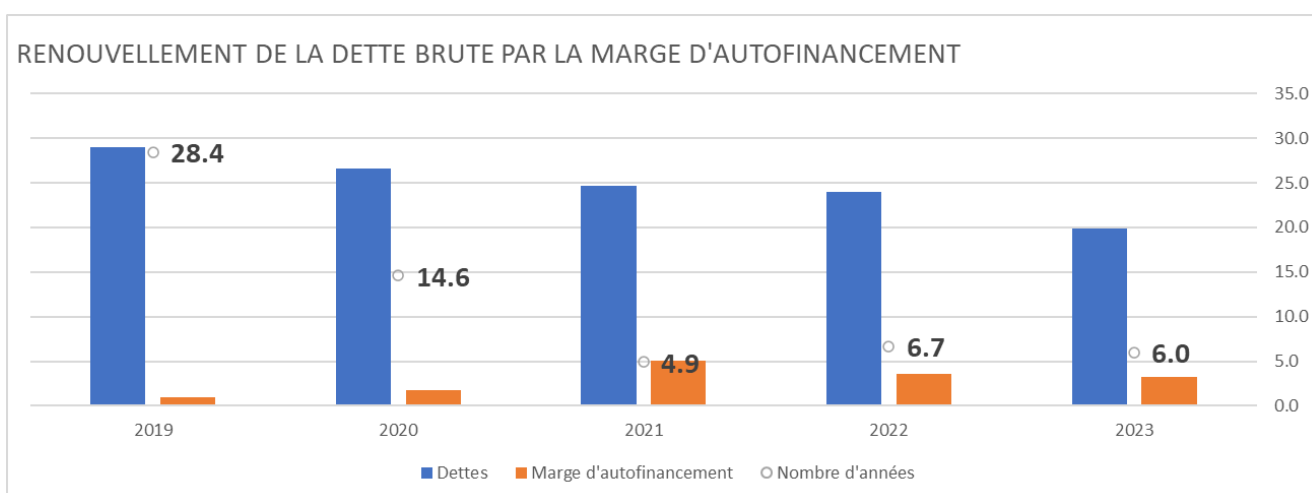
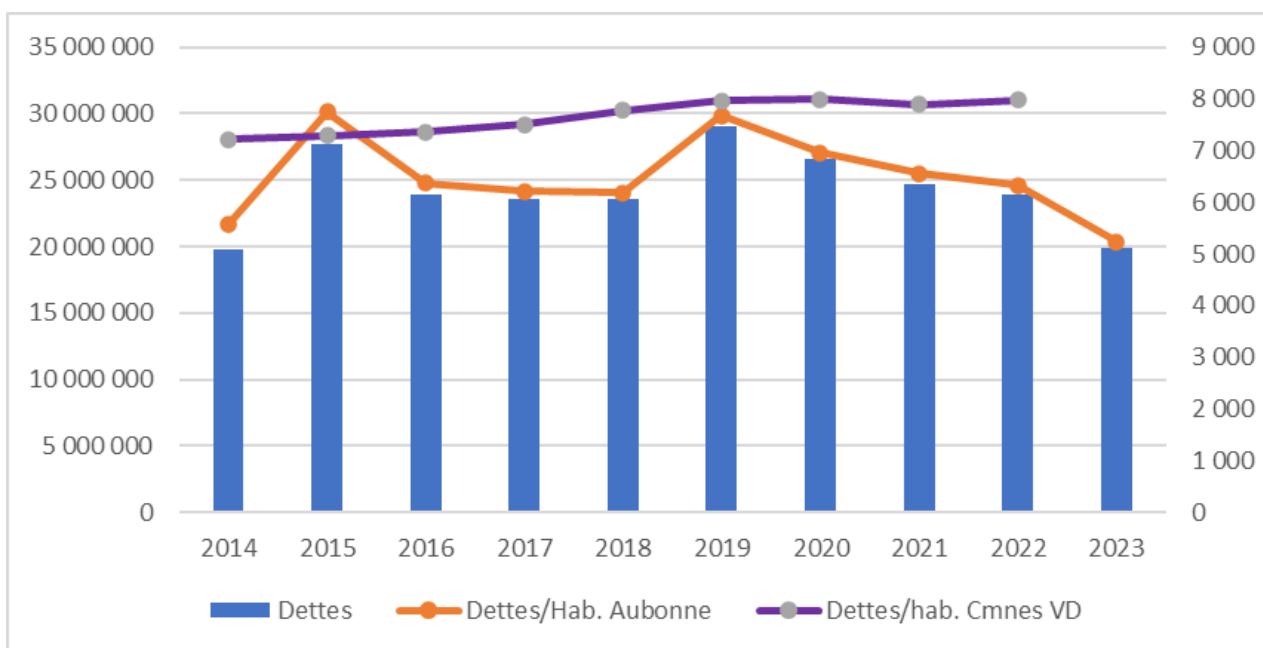
Investissements	Montant net (CHF)	Statut
Aménagements ch. Allobroges et bouclage réseau d'eau	15'552.60	En cours
Aménagements sportifs extérieurs du Chêne	2'692.50	En cours
Réfection du Chemin des Mulets à Montherod	36'828.25	Terminé
Réfection toitures Prés de Rolle et d'Aubonne et adduction d'eau	-126'440.75	Terminé
Construction de la caserne SDIS Etraz Région	-655'877.20	Terminé
Renouvellement flotte véhicules période 2022-2027	584'070.25	En cours
Mise aux normes électriques bâtiments communaux (OIBT)	111'462.95	Terminé
Modernisation contrôle d'accès des bâtiments (Salto)	247'899.82	En cours
Révision du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE)	6'499.55	En cours
Acquisition groupes électrogènes STEP et réseau d'eau	13'210.30	En cours
Etude globale de mobilité	74'582.95	En cours
Aménagements favorisant la mobilité douce	13'246.10	Bouclé
Crédit d'étude avant-projet assainissement piscine	780.85	Terminé
Crédit d'études Constructions scolaires site du Château	202'230.05	En cours
Interface de la Gare d'Allaman – Etude préliminaire aménagements	84'842.20	En cours
PACom – Crédit d'études	81'232.25	En cours

Pas d'investissement du patrimoine financier sur l'exercice 2023.



### 4.2.3 Endettement et trésorerie

Au 31 décembre 2023, notre dette est descendue en dessous de 20 mio pour la première fois depuis 2014. Tous les investissements de l'année ont été financés par la trésorerie. Cette situation est réjouissante avec le sursaut des taux et les importants investissements qui nous attendent.



### 4.3 Déchets - Déchetterie

Année de transition à la déchetterie où les bénéfices de la carte de légitimation démontrent l'intérêt de la poursuite et de la finalisation de la démarche, à savoir l'installation et la mise en fonction d'une barrière d'accès permettant d'améliorer encore le contrôle et le suivi.

Les volumes des déchets collectés restent stables, à l'exception des déchets de voiries collectés en sacs noirs pour l'ensemble des déchets des poubelles communales.

L'année 2023 a été marquée par un accroissement significatif des souillures en ville, nombre de sacs poubelles éventrés et autres déchets ménagers en abondance sur le domaine public et dans les rues. En première étape du projet global de mise en place d'éco-points, 7 containers provisoires de 4.2m<sup>3</sup> ont été installés dans des points stratégiques afin de collecter les sacs blancs (taxés) et ainsi éviter que ces derniers se retrouvent éventrés dans les rues. Force a été de constater que cette première mesure, provisoire, a été plutôt couronnée de succès. La suite est ainsi à prévoir pour 2024-2025, avec un préavis global sur les éco-points. Un grand travail a déjà été effectué quant à l'étude des emplacements, le détail des déchets collectés et également des technologies (marques) disponibles. Le mandat donné à une société externe ne nous a malheureusement pas permis d'aller aussi loin que nous l'anticipions, nous avons donc repris le flambeau avec une combinaison de compétences internes (voirie et services techniques notamment).



Fort du succès rencontré par le « troc » de la déchetterie, nous avons décidé de doubler la surface dévolue à ce dernier et au stockage des affaires. A souligner la bonne tenue et gestion de ce “troc” par les jeunes ambassadeurs en coordination avec le centre des jeunes.

#### 4.4 Cimetières

Aucune réalisation marquante aux cimetières sur l'année 2023, les sites sont accessibles et “accueillants” pour les visiteurs.

Le règlement du (des) cimetière (s) a été mis à jour, présenté au conseil et accepté par ce dernier ainsi que par les services du canton.

#### 4.5 Services extérieurs

Réception en 2023 de la quasi-totalité des nouveaux véhicules ayant fait l'objet du préavis idoine. Un début de gestion transversale voit le jour sans toutefois être complètement abouti en attendant la commande et la réception de l'ensemble des véhicules communaux.

L'équipe reste dynamique et motivée et aucun départ n'est à signaler. Nous avons accueilli un apprenti ainsi que des stagiaires, ceci nous a permis de mettre l'accent sur la formation et la transmission du savoir.

L'équipe Voirie a coordonné et participé aux journées cantonales de ramassage des déchets (littering) avec les écoles (LCIS notamment) et une équipe de bénévoles/volontaires. Nous décidons d'inscrire ces activités de manière pérenne dans l'agenda de la commune.

Un effort particulier a été mis sur la prise en compte des changements climatiques et de ses effets sur l'organisation des services (voirie et jardins). Tant les heures d'arrosages que les modes de fonctionnement des équipes ont été revus et adaptés. C'est ainsi que dotés de nouveaux équipements (véhicules et pompes électriques notamment), nous avons pu décaler les heures d'arrosage en ville ainsi que proposer des modifications à venir sur l'arrosage des terrains de sports. Dans cette réflexion, nous avons également proposé au conseil, par voie de préavis, d'installer une citerne afin de récupérer l'eau de pluie sur le toit de nos serres communales. A noter que ces dernières ont particulièrement souffert des quelques “coups de vents” de 2023 ce qui a engendré des frais d'entretien supplémentaires inattendus.

Une tâche autant chronophage qu'inattendue a été “l'accueil” des gens du voyage qui se sont invités un lundi soir sur le terrain de foot du bas. Après moult discussions, nous avons dû mettre en place en toute hâte des obstacles (véhicules, troncs, cailloux et passage de herse) afin d'éviter une occupation massive et longue du terrain. D'autres éléments plus pérennes ont été dans un même temps installé à proximité des écoles du Chêne.

Société de l'Armary. Dans le cadre de notre participation dans cette société de pompage et de production électrique, nous devons soulever le point que le curage systématique des conduites (point lié au calcaire présent dans l'eau et dont les résidus se déposent dans les conduites) pèse sur les comptes de la société, ce qui a généré une perte d'exploitation. Ceci est également lié à la situation pluviométrique qui va également nous impacter sur le long terme. Le projet de bassin de décantation pourra dès lors nous permettre de retrouver une situation pérenne pour cette société sans ces frais de curage.

#### 4.6 Cultes

A signaler, suite au départ prématuré de la marguillière officiant sur le site d'Aubonne, nous avons procédé à un nouvel engagement.

La gestion des accès des différents sites est dorénavant entièrement effectuée par des accès "Salto", ce qui a nécessité une organisation qui est encore en rodage.

## 5. Catherine Zweifel, municipale

### Dicastères

Affaires sociales, ARASMAC,  
AJEMA Petite enfance  
Affaires culturelles, Sociétés locales, Manifestations  
Tourisme, sports, Arboretum  
Littoral Parc  
Informatique, Communication  
Mobilité - Transports Publics  
Office de la population



### 5.1 Affaires sociales / ARASMAC

#### 5.1.1 Aide communale

En collaboration avec le Centre Médico-Social, l'aide sociale aubonnoise a permis de distribuer ponctuellement une aide financière et un petit cadeau en chocolat aux familles dans le besoin.

Une carte a été envoyée aux personnes bénéficiant du revenu d'insertion leur demandant de se présenter, s'ils le souhaitent, afin de retirer « le don ». Il devient de plus en plus difficile de cibler ceux qui auraient besoin de cette aide en raison des durcissements légaux liés à la protection des données.

La sortie des aînés fut un grand succès. Nous remercions Madame Evelyne Lenoble qui est en charge depuis plusieurs années de cet événement tant attendu par nos aînés, ainsi que Madame Ancilla Tétaz et Monsieur Gérard Ferry pour leur aide précieuse. La sortie s'est déroulée le 21 septembre où les 116 participants ont pu visiter le centre mondial du cyclisme à Aigle, partager un repas à Yvoire, avant de terminer par une visite de l'usine d'embouteillage d'Evian.

#### 5.1.2 ARASMAC

L'Association Régionale pour l'Action Sociale Morges, Aubonne, Cossonay réunit 56 communes du district de Morges, soit environ 87'312 habitants. Chaque commune est représentée par un délégué au conseil intercommunal. Le comité de direction est composé de 8 membres, dont Aubonne, et se réunit à un rythme mensuel.

La mission de l'ARASMAC consiste à maintenir activement le bien-être de ses citoyens à travers quatre volets:

1. Centre Social Régional (CSR) : l'aide sociale et le revenu d'insertion. Le revenu d'insertion est financé par le canton. La participation des communes pour notre district est de 0.70 cts par habitant
2. Agences d'Assurances Sociales (AAS) : les assurances sociales, soit l'AVS, l'AI, etc. Depuis 2022, le financement des AAS a été repris par le canton. La participation des communes est de 0.30 cts par habitant
3. Centre Régional de Décisions (CRD) : les prestations complémentaires familles. La contribution au CRD est intégrée dans les AAS.
4. L'accueil des enfants: l'AJEMA (cf point 5.2.1)

En 2023, deux préavis importants ont été déposés et acceptés par le Conseil intercommunal. Le premier concerne la gouvernance et le fonctionnement de l'AJEMA pour répondre à l'extension spectaculaire du réseau dont les capacités d'accueil ont plus que doublé au cours de la dernière décennie, devenant ainsi le second réseau d'accueil de jour des enfants du canton derrière celui de Lausanne.

Le second préavis concerne une demande de crédit pour le marché public nécessaire au remplacement du logiciel CSE Kibe, logiciel permettant aux parents d'inscrire leurs enfants au système d'accueil de jour AJEMA. Ce logiciel, désormais obsolète, fait l'objet de nombreuses critiques. L'utilisation du Portail n'est pas intuitive pour les parents, ceux-ci disparaissent de la liste d'attente, environ 600 dossiers n'ont pas été finalisés et nécessitent des corrections manuelles. Enfin, les coûts de maintenance sont disproportionnés.

## 5.2 Accueil de l'enfance / AJEMA - AEMA

### 5.2.1 AJEMA

Le réseau AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges-Aubonne) réunit 34 communes (63'000 hab.) et entités d'accueil collectif préscolaire et parascolaire, incluant l'Accueil familial de jour (AFJ). C'est un réseau subventionneur et non employeur (sauf AFJ) dont le but est de répondre aux besoins des familles pour l'accueil des enfants. Le réseau propose plus de 420 places préscolaires et 969 places parascolaires. Les comptes 2023 de l'AJEMA sont en phase de finalisation et ne sont pas connus à ce jour.

### 5.2.2 AEMA

L'AEMA (Association de l'accueil de l'enfance Montherod-Aubonne) fait partie du réseau AJEMA et regroupe les 4 structures suivantes :

1. UAPE Le Rendez-vous (Aubonne)
2. UAPE Marais-Cré (Gimel et Essertines-sur-Rolle)
3. UAPE Les P'tits bouchons
4. Crèche-garderie Cupidon (Montherod)

Accueil	Places max unités	Enfants unités	Familles unités	
Cupidon		44	74	66
Le Rendez-Vous		72	100	89
Les P'tits-bouchons		60	84	67
Marais-Cré Essertines		48	72	55
Marais-Cré Gimel		72	106	86
<b>Totaux</b>		<b>296</b>	<b>436</b>	<b>363</b>

Contrats fixes	Personnes unités	Equivalents plein-temps EPT	
Cupidon		20	15,85
Le Rendez-Vous		12	9,21
Les P'tits-bouchons		11	7,16
Marais-Cré		24	16,60
Bureau		4	2,74
<b>Totaux</b>		<b>71</b>	<b>51,56</b>

Contrats remplaçants: 26 collaborateurs

### Centre de Vie infantine – « Là-Haut » (anciennement appelé l'Enfantaisie)

Suite à l'acceptation du préavis 01/23 par le conseil communal en mars, le centre de vie infantine Là-Haut est en passe de voir le jour. Il proposera un modèle mixte de places privées et de places subventionnées.

- 44 places privées
- 22 places subventionnées qui feront partie du réseau AJEMA

Cette garderie ouvrira ses portes en 2024 à la Route d'Allaman. Les travaux vont bon train. La municipalité est très heureuse de pouvoir augmenter les places disponibles sur son territoire.

## 5.3 Affaires culturelles, sociétés locales et manifestations

### 5.3.1 Affaires culturelles

#### Commission culturelle

La Commission, sous la présidence de Monsieur Yves Meylan, comporte 10 personnes (3 nouveaux membres nous ont rejoints en automne) et a pour but de faciliter les décisions de la municipalité concernant les projets culturels et sportifs. Ces derniers sont discutés mensuellement dans des réunions toujours enrichissantes et touchent des projets tels que « Aubonne bouge » ou « Barbet le Farfadet ». La Commission organise également l'exposition au Chêne. En 2023, c'est le peintre français François Benoît-Lison qui a pu exposer ses œuvres à l'Allée du Chêne. L'inauguration a eu lieu en sa présence et de celle de nombreux intéressés.

Afin de gagner en efficacité, la Commission travaille en sous-groupe. Un de ceux-ci gère « Raconte-moi Aubonne... » l'encart de « Aubon'infos », qui se charge de récolter les récits ou de se rendre chez les personnes concernées pour les interviewer.

#### Prix de la Ville d'Aubonne

Le jury s'est réuni le 12 octobre pour ouvrir les 6 dossiers de candidatures reçus. Le 25 novembre, Madame Verena Gubler a reçu le 19ème prix de la ville, un hommage à ses 35 années passées à enrichir notre bourg de son accueil chaleureux et sa bienveillance sans égale, qui ont contribué à faire connaître notre petit coin bien au-delà de ses frontières. Ce prix reconnaît également son engagement indéfectible dans l'animation de la rue Tavernier. Quant à sa boulangerie, tenu avec son époux Philippe, elle est devenue une véritable institution que tout le monde connaît et apprécie. La remise du Prix fut un moment chaleureux et convivial dans une salle Tavernier archi-comble. La prestation du chœur de l'Usine à Gaz a remporté un franc succès. Monsieur Marcel Schwab, président du jury fut aussi remercié pour son investissement au sein d'Aubonne et particulièrement dans cette commission durant les 11 dernières années. Un grand merci aux membres du jury et à son président.



Verena Gubler, lauréate du Prix de la ville d'Aubonne 2023  
Photo de N. Huber

### 5.3.2 Sociétés locales

Un travail titanesque a été effectué en collaboration avec le greffe pour l'élaboration de nouvelles directives communales, effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2024, concernant les subventions allouées aux sociétés locales, culturelles et sportives. Ces nouvelles directives ont pour objectif de rendre équitable et transparent un système d'attribution de subventions jusqu'alors opaque. Elles ont été présentées le 20 novembre lors de la soirée des sociétés locales et incluent les décisions suivantes pour les sociétés sportives et culturelles :

1. Sociétés sportives répondant aux critères énoncés dans la directive : un montant fixe est attribué par membre, pour les tranches d'âge de 5 à 20 ans, ainsi que pour les membres de plus de 70 ans. Le montant est différencié entre les résidents d'Aubonne et les non-résidents. Les moniteurs J&S bénéficient d'une valorisation. Un budget annuel est alloué pour les subventions extraordinaires.
2. Sociétés culturelles : un montant fixe annuel pour les subventions ordinaires, ainsi qu'un budget dédié aux subventions extraordinaires.

Le montage/démontage du matériel est facturé aux usagers et les prix de location des salles ont également été revus.

Les annexes suivantes sont disponibles sur le site de la commune :

- Directive communale concernant les subventions ordinaires aux sociétés locales sportives
- Directive communale concernant les subventions ordinaires aux sociétés locales culturelles
- Directive communale concernant les subventions sportives extraordinaires
- Directive communale concernant les subventions culturelles extraordinaires

Lors de la rencontre du 20 novembre, les communications municipales ont également abordé l'introduction du système SALTO pour l'accès aux salles, la vaisselle réutilisable et « l'Aubon'Info » (espace sociétés locales), ainsi que le calendrier des manifestations 2024

Les sociétés locales se portent bien et sont nombreuses (27) et variées (17 sportives et 10 culturelles).

### 5.3.3 Manifestations

Il y a eu de nombreuses manifestations sur l'année, dont voici l'aperçu :

- Début avril : avant-première du film L'amour du monde, film tourné à Aubonne et dans la région
- Samedi 22 avril : journée des prises d'armes du Régiment des Milices vaudoises qui s'est déroulée dans une ambiance magnifique. Un grand merci à tous les services qui ont contribué à faire de cet événement une belle réussite
- Samedi 29 avril : inauguration et portes ouvertes à la caserne des pompiers qui a rencontré un grand succès
- Mois de mai : Aubonne Bouge. Inscrite au « Duel intercommunal, Suisse Bouge », la commune a reconduit cette manifestation dans le but de promouvoir le sport durant tout le mois. Quelques 50 personnes se sont inscrites au brunch du week-end sport en fête du 6 et 7 mai. Un programme varié avec musique en live qui a fait le bonheur des nombreux participants. La municipalité remercie infiniment toutes les personnes, groupes ou sociétés locales culturelles et sportives qui ont bien voulu jouer le jeu.

- Juin : la Société des amis réunis d'Aubonne (fondée en 1838) a organisé la traditionnelle Abbaye. Trois jours de fête avec une météo magnifique (juste une frayer le jeudi soir). Vendredi le traditionnel cortège des enfants, la prise de drapeau avec l'Ecole de musique d'Aubonne suivi d'un concert. Samedi et dimanche, tirs, cortèges et repas officiel.
- Juillet-août : Rallye des Jeunesses de l'Aubonne et fête nationale du 1er août au château dans une ambiance festive et joyeuse.



## 5.4 Tourisme, sports et Arboretum

### 5.4.1 Tourisme

#### Point I

Le Point I continue d'enregistrer un nombre croissant de fréquentations depuis sa création en 2019, constituées autant par des touristes que par des locaux. Les principales demandes adressées au Point I concernent :

- l'Arboretum,
- le Signal de Bougy,
- les randonnées à pied ou à vélo
- la vieille ville
- les manifestations locales

Les trois quarts des demandes sont adressées en français, le quart restant se faisant essentiellement en anglais et en allemand. Près de 80% des visites au Point I débouchent sur une vente de produits locaux, les cartes postales étant particulièrement prisées. En 2023, quatre personnes ont travaillé au Point I dont trois étudiants fidèles à leur poste.

Ayant constaté un léger fléchissement des visites guidées, la SDA va œuvrer à mieux les faire connaître en les inscrivant notamment sur les sites internet de Suisse.



#### Le Sentier au Fil de l'Aubonne

Le projet avance bien et nous devrions bientôt pouvoir emprunter ce magnifique sentier qui reliera le village de Bière au Léman en longeant la rivière Aubonne. Pour rappel, ce projet est porté par les communes de Bière, St-Livres, Aubonne, Lavigny, Etoy, Allaman et Buchillon. Les crues sur l'Aubonne lors de l'hiver 2022-23 ont engendré une niche d'érosion sur la commune de Bière, nécessitant une déviation du sentier et retardant quelque peu la réalisation des aménagements. Des solutions ont alors été recherchées afin de trouver un itinéraire durable. La réfection des passerelles trop proches de la rivière n'a pas été retenue. Le sentier a donc dû être décalé sur la berge et les passerelles revues.



En juin, les clés de répartition entre les communes concernées ont été validées pour compléter le budget des aménagements, ainsi que pour assurer le financement de l'entretien à long terme du sentier. Toutes les conventions de passage entre Bière et Aubonne ont également été obtenues. Les autorisations de construire les passerelles devaient être obtenues à la fin de l'année 2023, toutefois elles ont été retardées.

## Sport

Le 24 mai 2023, une station Boxup de 6 casiers contenant du matériel de sport et de loisirs a été mise à disposition gratuitement. Au vu de son succès lors de cette première année, la municipalité a pris la décision de l'acheter.

A fin décembre, la station avait été utilisée 446 fois, soit plus de 2 utilisateurs par jour depuis sa mise en service, dont l'âge moyen était de 27 ans. Par ailleurs, le matériel peut être adapté en tout temps afin de suivre le goût des utilisateurs.



### 5.4.2 Arboretum

En 2023, les droits d'entrée ont rapporté CHF 88'148.- pour environ 170 visiteurs par jour, soit une diminution d'environ 10% des recettes par rapport à 2022, qui s'explique en partie par les nombreuses journées pluvieuses depuis octobre.

Ce que l'on peut retenir de cette année, ce sont deux magnifiques bulletins qui ont été envoyés aux membres. Le repas de soutien a remporté un grand succès, animé par le président toujours en verve du comité de l'Arboretum. Le marché aux plantes a rencontré un vif succès, avec une participation d'environ 1'500 personnes. Une nouvelle signalétique de la forêt japonaise a été faite. L'origine japonaise sera désormais visible sur les panneaux en latin et en japonais. A noter encore la rénovation de la balustrade du pont qui traverse l'Aubonne.



## 5.5 Informatique

Le groupe de travail sur la sécurité informatique s'est réuni à plusieurs reprises en 2023 et les travaux suivants ont été effectués :

- Segmentation du réseau pour l'amélioration de la performance et de la sécurité (suite et fin en janvier 2024)
- Mise en place d'un nouveau WiFi à l'Aula
- Suite des formations de sensibilisation et des tests de phishing pour les collaborateurs et utilisateurs intégrés dans le réseau d'Aubonne. Ces formations seront bien entendu répétées en 2024 avec des modules obligatoires et optionnels selon les thématiques.
- Déconnexion du RCV (Réseau cantonal vaudois)

Par ailleurs notre logiciel de gestion communale (comptabilité, salaires, facturation, gestion des habitants) a été migré sur la dernière version. Des travaux importants de planification, tests et formation ont été entrepris par nos services de la bourse et de la population en appui avec notre prestataire. Le passage a été effectué sans trop d'encombres et quasiment sans arrêt des services.



## 5.6 Communication

### Aubon'infos

Le journal de la commune se porte très bien et rencontre un grand succès. Il paraît quatre fois par année et les sujets sont concoctés par la municipalité et le greffe sur les événements à venir ou sur des thèmes importants.

Il est prévu que le journal dédie prochainement un espace pour les sociétés locales.

«L'Aubon'infos » est disponible sur le site internet de la commune, ainsi que son encart «Raconte-moi Aubonne... » (cf 5.3.1). Nos sincères remerciements à Nicolas Huber pour son excellent travail de rédaction.



### Site internet

En février 2023, le nouveau site internet a été mis en ligne et consulté par près de 6'000 personnes, pour une durée moyenne de 3 minutes. De nouvelles prestations sont proposées via le guichet virtuel et toutes les locations de salles se font directement en ligne. Ce nouveau système rencontre un franc succès. Nous nous efforçons de le faire vivre et communiquons le plus possible par ce canal. Nous allons encore l'améliorer et ajouter un annuaire des entreprises aubonnoises.

## 5.7 Mobilité – Transports Publics – Littoral Parc

### 5.7.1 Mobilité

S'agissant d'un sujet important pour la municipalité et les citoyens de la commune, un bureau a été mandaté pour réfléchir et travailler sur un concept communal de mobilité qui inclut parmi d'autres thèmes celui du stationnement. Une étude complète a ainsi été entamée afin d'avoir une cohérence globale du territoire par rapport aux études sectorielles déjà effectuées.

Il y a trois phases dans cette étude.

- Diagnostic orienté de la situation actuelle et future
- Concept d'organisation des réseaux de transports
- Mesures et plan d'actions

La 1ère phase a été réalisée et présentée à la commission consultative de mobilité. Commission qui s'est réunie 7 fois en 2023. La municipalité tient à en remercier chaleureusement les membres. Le parc à vélomoteurs et motos a été déplacé du chemin du Collège à l'allée du Chêne. Une structure a été installée avec les fonds restants du budget du préavis 01/21.

### Pick-e-bike

Ce concept de mobilité est le système de partage d'e-bikes dans notre région. Pas besoin de clé ni de carte, tout passe par l'application. Pas de coûts fixes, on ne paie que le temps d'utilisation et pas de lieux de retour fixes.

Coût : 25ct/mn (la Sefa offre 10ct/mn) et 20ct/mn lorsque le vélo est en pause.

Plusieurs pass existent également : de 2h pour CHF 6.- ; de 4h pour CHF 10.- et de 12h pour CHF 25.-.



Ce concept de mobilité douce prend graduellement mais sûrement son envol avec une augmentation du nombre d'utilisations, du nombre de locations et d'utilisateurs.

Statistiques couvrant la période du 1er avril au 31 octobre 2023 (vs la même période de 2022) :

- Total de 59'523 minutes (+3%) → moyenne de 278 minutes par jour (vs 270)
- Total de 4'828 locations (+13%) → moyenne de 22.6 locations par jour (vs 19.9)
- Temps moyen de location : 12.3 minutes (vs 13.6)
- Nombre d'utilisateurs (uniques) lors de cette phase : 1317 utilisateurs (+14.7%)

Durant l'année 2023, plusieurs points de réflexions ont été abordés dont les décisions n'ont pas été prises à ce jour :

- Pertinence d'avoir des vélos qui roulent à 45 km/h car l'offre existe, mais est rarement utilisée.
- Intérêt pour des vélos en location sans permis et pour les jeunes dès 16 ans
- Intérêt pour proposer des e-scooters
- Augmenter l'offre de stations pour gagner en attractivité, qui implique plus de vélos et donc une hausse des coûts.
- Proposition a été faite de définir un montant forfaitaire pour une phase test en vue d'inciter de nouveaux potentiels partenaires à tester le réseau sans que le tarif soit prohibitif.

### 5.7.2 Transports Publics

En 2023 L'ARCAM a piloté un groupe de travail (Canton-Communes-CFF-TP) pour améliorer le réseau de transports publics dans la région. De nombreuses séances ont eu lieu. La municipalité a fait de son mieux pour préserver et développer au maximum les liaisons inter-communales mais aussi défendre les intérêts de toute sa population.

### Interface d'Allaman

L'étude préliminaire de l'Interface de la gare d'Allaman a débuté en 2022 en partenariat avec le canton. La DGMR (Direction Générale Mobilité et Route) assure le pilotage technique et administratif de cette étude. La complexité du projet tient dans le nombre d'acteurs qui réunit la commune d'Allaman, la commune d'Aubonne, les différents services du canton, les transporteurs et l'Arcam.

Il y a quatre phases dans cette étude. Phase 1 (Diagnostic, contraintes et objectifs) a été réalisée de même que la phase 2 (Etude de variantes d'aménagement) et en partie la phase 3 (Elaboration de deux avant-projet)

Il reste la phase 4 (chiffage de deux horizons d'aménagement).

Des discussions affinent le concept d'accessibilité multimodal au sud et le développement de l'avant-projet au nord. Ce projet avance, aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire.

## 5.8 Littoral Parc

Pour rappel, l'association a pour but de gérer et de promouvoir le Site Stratégique de Développement d'Activités (SSDA), « Littoral Parc » délimité par un périmètre qui s'étend à une partie du territoire des Communes d'Allaman, Aubonne, Etoy et St-Prex. Une des plus grandes zones d'activité du canton ! Le plan d'affectation cantonal (PAC) est en passe d'aboutir et sera déposé début 2024.

Plusieurs projets sont en cours, notamment :

- Connexion piétonne gare CFF Allaman-Etoy afin de sécuriser la traversée de la RC 55. Une étude a été réalisée par la commune d'Etoy, qui attend une réponse sur un potentiel cofinancement cantonal.

## 5.9 Office de la population

Au 31.12.23, la commune d'Aubonne comptait 3841 habitants.  
Les flux ont enregistré 340 départs, 283 arrivées et 27 naissances.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, l'ensemble des personnes ressortissantes d'un des pays mentionnés ci-après doivent présenter un certificat de langue française (A1 à l'écrit et A2 à l'oral) pour obtenir un permis C : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Italie, Liechtenstein, Pays-Bas et Portugal.

118 demandes ont été déposées sur le guichet virtuel relatives à cet objet durant 2023, sans compter les arrivées et les départs.

La soirée d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée le 8 novembre, en présence d'une cinquantaine de personnes, qui ont eu la possibilité de faire une visite guidée de la ville avant la soirée. Le Syndic a présenté la commune, suivi d'une présentation de chaque municipal sur son dicastère. La soirée a été un moment d'échanges et de partages entre les participants et les 22 sociétés locales présentes.

Le personnel de l'Office de la population accueille toujours avec bienveillance et compétence les visiteurs. Nous sommes particulièrement fiers que les postes de présidente et de secrétaire à l'Association vaudoise du Contrôle des habitants (AVDCH) Régionale La Côte soient occupés par nos collaboratrices.

## 6. Olivier Gétaz, municipal

### Dicastères

Services Industriels, Egouts & Epuration STEP  
Service des eaux, Service du Gaz  
Police des constructions, Urbanisme et aménagement du territoire  
Routes et places publiques, Eclairage public  
Commission Énergie – Transition Énergétique – Environnement



### 6.1 Services Industriels et STEP

La fourniture d'eau potable est l'un des services essentiels fourni à la population aubonnoise par les Services Industriels. Les exigences légales sont toujours plus élevées dans ce domaine, raison pour laquelle le service des eaux sera étoffé d'un nouvel employé en 2024. En plus des contrôles périodiques effectués par l'autorité de surveillance qu'est le canton, toute une procédure d'autocontrôle et de mise à niveau de nos installations vont être mises en place à cheval entre les années 2023 et 2024, cela résulte notamment du plan directeur des eaux dont le préavis a été adopté par le Conseil communal en 2022. L'objectif est toujours de garantir une eau de qualité à tout moment.

Mis à part l'évolution de l'organisation et des contraintes réglementaires, l'année 2023 a été marquée par deux événements particuliers pour le service des eaux : la sécheresse de l'été et la pollution de la source de Montherod en septembre.

L'été fut particulièrement sec en 2023. Cette situation a obligé le service des eaux à être très attentif au niveau de la nappe phréatique, ainsi qu'au débit des sources. Une gestion très fine ainsi qu'une communication régulière à la population ont permis de passer l'été sans trop d'encombre, si ce n'est un arrêt prolongé de nos fontaines. Les fortes pluies de novembre et décembre garantissent un niveau actuel normal des réserves d'eau.

Fin septembre 2023, le canton a fait un contrôle aléatoire de la source de Montherod et annoncé, par téléphone, qu'il y a suspicion de pollution, puisque l'analyse décèle la présence d'un entérocoque. Une validation de la suspicion est confirmée par un 2ème prélèvement trois jours plus tard. Une annonce générale est donnée à la population de Montherod, alors qu'en parallèle un traitement du réseau est effectué avec la collaboration du chimiste cantonal. Tous les collaborateurs des Services Techniques sont mobilisés pour assurer une diffusion rapide et uniforme de l'information. Le captage de Champ-Court est identifié comme étant la provenance de la pollution.

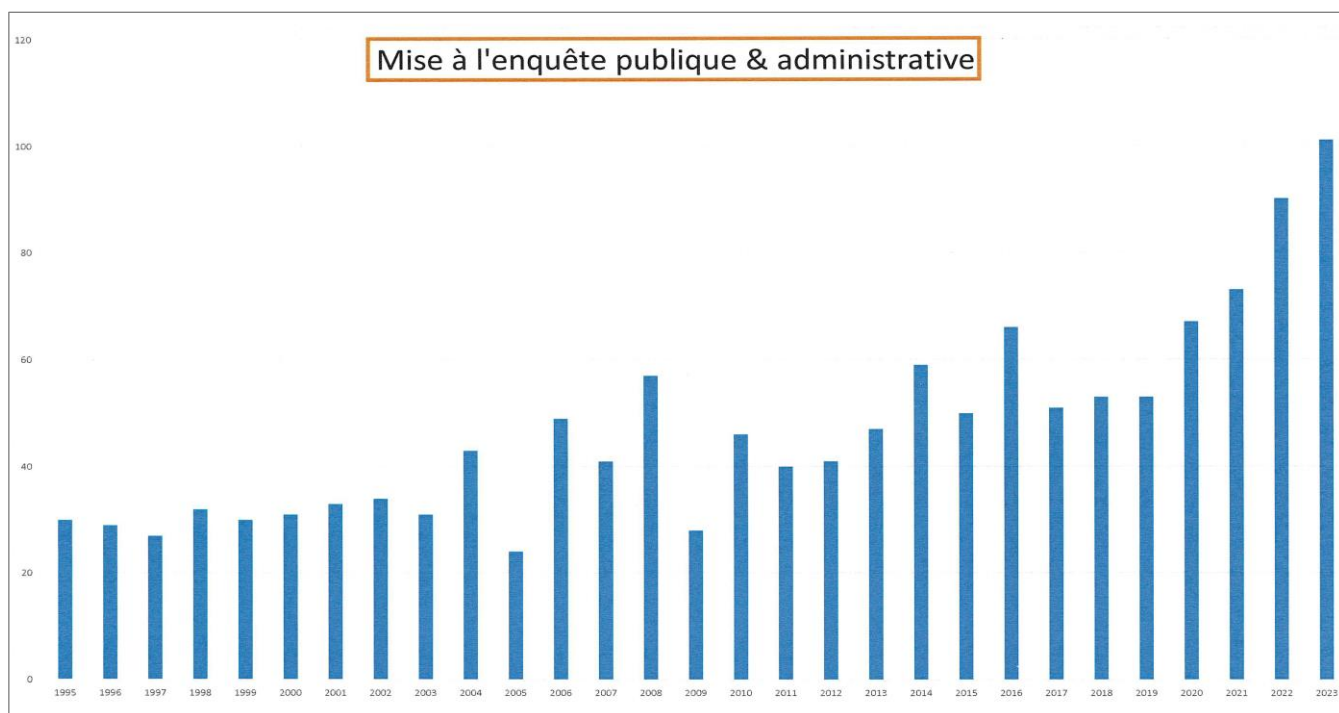
Le réseau a pu être assaini quelques heures après la confirmation de l'analyse non conforme. La distribution de l'eau a pu être réactivée en toute conformité quelques jours plus tard, suite à la prise d'un échantillon qui garantissait que tout était conforme dans le réseau de distribution de l'eau potable. Il n'en reste pas moins que l'analyse des causes et surtout des moyens de prévenir une telle pollution à l'avenir sont toujours en cours d'étude. Une variante de puits à Champ-Court qui avait été abandonnée il y a plus de 20 ans est actuellement étudiée à nouveau, celle-ci permettrait de prendre l'eau dans la nappe plus profondément et de façon plus sécuritaire, tout en garantissant plus de débit et une meilleure qualité.

Pour ce qui est de la STEP intercommunale (Aubonne, Lavigny, St-Livres), des travaux de maintenance sont toujours effectués selon un plan pluriannuel de maintien de la capacité de cet ouvrage important. La STEP va également être équipée d'une alimentation électrique de secours à l'aide d'un groupe électrogène. L'état général de la STEP ne permet pas d'envisager une durée de vie allant au-delà d'une dizaine d'années. Il devient primordial de se fixer sur une variante pour la prochaine STEP régionale, raison pour laquelle la municipalité va de l'avant avec un projet de STEP Aubonne+ pour lequel elle avait mandaté une étude de faisabilité en 2022. Des contacts ont été établis par la municipalité avec les communes qui pourraient être concernées, l'accueil reçu est favorable ce qui permet d'envisager concrètement cette solution.

## 6.2 Police des constructions

Le record de 2022 a une fois de plus été battu (voir graphique ci-dessous). En effet, 2023 a vu le nombre de dossiers de mise à l'enquête dépasser pour la première fois le nombre de 100. Plusieurs dossiers ayant d'ailleurs suscité de nombreuses oppositions. La préparation des dossiers de mise à l'enquête, la procédure en tant que telle, le traitement des oppositions et finalement la délivrance des permis et le suivi des réalisations nécessitent énormément de ressources techniques et administratives pour les Services Techniques qui n'ont pas changé depuis de nombreuses années.

## 6.3 Urbanisme



L'année 2023 débute avec la validation par le Conseil communal de la Zone réservée sur le périmètre de la vieille ville. Ce plan d'affectation spécial et provisoire a été validé précédemment par le canton. Le Conseil communal valide le plan et son règlement ainsi que la levée des oppositions. Un des opposants a choisi de faire recours contre cette décision auprès du tribunal cantonal (CDAP), la procédure est en cours.

Pour le PACom, plusieurs séances de coordination ont été effectuées en 2023 avec les services compétents du Canton, à savoir la DGTL pour l'aménagement du territoire, la DGIP pour les sites à protéger ainsi que pour ce qui est des dangers naturels. La municipalité va maintenant pouvoir travailler avec les Services Techniques et son bureau conseil pour la rédaction d'un règlement qui sera envoyé au canton dans le cadre de l'étude préalable.

En parallèle au PACom, un plan d'affectation est en cours de finalisation pour le quartier du Chêne. Celui-ci vise à permettre la réalisation de la planification scolaire 2040 et une mise en conformité des routes et des voies d'accès.

#### 6.4 Travaux

Plusieurs chantiers de réfection des routes et des réseaux d'eaux ont été effectués en 2023. La route de Bougy a vu son revêtement mis à neuf dans le prolongement des travaux effectués par le canton sur sa portion de route allant jusqu'à Bougy. La commune a également remis à neuf le chemin Lucien Chevallaz.

Ces travaux ne font pas oublier que le réseau routier communal nécessitera de nombreux travaux cette prochaine décennie. C'est pour cette raison que la municipalité a commandé une étude globale de l'état de ses routes et chemins pour en planifier la maintenance sur le long terme. Cette étude, présentée à la municipalité en 2023, a permis une planification selon des éléments factuels, notamment : état des fondations de chaque route, état du tapis, services devant être maintenus ou ajoutés en sous-sol (eau, chauffage à distance, etc.) et travaux avoisinants (fin du chantier de l'EMS par exemple). Ce plan directeur sera finalisé une fois les effectifs au complet dans les services techniques.

2023 a vu la fin du chantier du chemin des Mulets à Montherod. Ce chantier présente un dépassement de 17% sur le montant de CHF 222'000.- octroyé par le Conseil communal (Préavis municipal 01/22). Les raisons de ce dépassement ont été présentées au Conseil communal en octobre 2023. Il s'agit principalement d'un nombre plus important de conduites à devoir être changées (découverte de conduites qui n'avaient pas été planifiées et conduites existantes en moins bon état que prévu, ceci dans une zone de protection des eaux nécessitant des conduites totalement étanches). Quelques surcoûts ont encore pour origine l'augmentation du prix des matières (goudron notamment), la prolongation du chemin sur quelques mètres pour faciliter un accès, ainsi que la durée des travaux ayant nécessité des aménagements d'accès durant les week-ends.

#### 6.5 Energie et environnement

Le fonds communal pour la promotion des énergies renouvelables a été alimenté à hauteur de CHF 174'700.- pour l'année 2023, ce chiffre est en augmentation par rapport à 2022 (CHF 160'000.-). Ce montant n'est pas fixe car il représente les deux tiers de la taxe communale de 0,7 cts/KWh perçue sur chaque kWh d'électricité distribué sur le territoire communal. Ce fonds est plafonné à CHF 500'000.-. Tout excédent en fin d'année est reversé dans les comptes communaux.

Ce fonds, mis en place en 2009, est utilisé pour les subventions proposées par le règlement communal pour la promotion des énergies renouvelables. Depuis 2009, un total de CHF 1'479'239.- a été distribué sous forme de subventions, soit pour l'assainissement énergétique des bâtiments, soit pour la pose de panneaux solaires ou encore pour l'achat de vélos électriques. Au total, les aides à l'achat de vélos électriques représentent 7.7% des subventions (380 vélos !), les subventions pour panneaux solaires représentent 22.8% du total et l'isolation des bâtiments (fenêtres, toits et murs) prend le reste.

La Municipalité, avec l'aide de la commission consultative énergie environnement, a revu entièrement, en 2022, le règlement d'attribution des subventions. L'objectif est de garder les mêmes subventions tout en y ajoutant de nouvelles permettant de toucher un public plus large et de soutenir des comportements favorisant le transfert modal et les économies d'énergie. Ce nouveau règlement a été présenté début 2023 au conseil communal au travers du préavis municipal 05/23.

Depuis son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2023, le nouveau règlement a permis de subventionner pour CHF 3'350.- d'abonnements de train (AG pour tous les âges et abonnements annuels de parcours pour les moins de 25 ans). Le montant total des subventions distribuées en 2023 se monte à CHF 206'583.- Le solde du fond à disposition se monte à CHF 486'117.- au 31.12.2023. La révision de ce règlement fait partie du PECC (Plan Energie Climat Communal) initié par la commune en 2022. De nombreuses mesures nécessiteront des ressources afin de finaliser celles-ci.

## 7. Conclusions

La municipalité ne saurait terminer ce rapport sans remercier ses chefs de service, ainsi que les collaborateurs communaux, qui ont permis de présenter ce rapport et qui ont œuvré durant cette année 2023 à la bonne marche et au rayonnement de notre commune.

Ainsi et comme mentionné précédemment, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

- vu le préavis municipal n°03/24 relatif au «Rapport de gestion et aux comptes communaux de l'année 2023»,
- ouï les rapports des Commission de gestion,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**de voter le décret suivant :**

### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

**1) adopte**

- a) les comptes 2023 de la commune d'Aubonne faisant apparaître **Fr. 50'847'489.-** aux recettes ;  
**Fr. 50'786'526.-** aux dépenses et bouclant ainsi avec un excédent de revenus de **Fr. 60'963.-**.
- b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de **Fr. 55'586'167.35**, avec un capital après report de l'exercice courant de **Fr. 6'537'192.29**.

**2) accepte** la gestion de la Municipalité pour l'année 2023 et lui en donne décharge.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 16 avril 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

La secrétaire :

Y. Charrière

M. Luy-Gaillard

Annexes : - Comptes 2023

**Préavis déposé au Conseil communal dans sa séance du 23 avril 2024.**



# COMPTES DE L'EXERCICE 2023

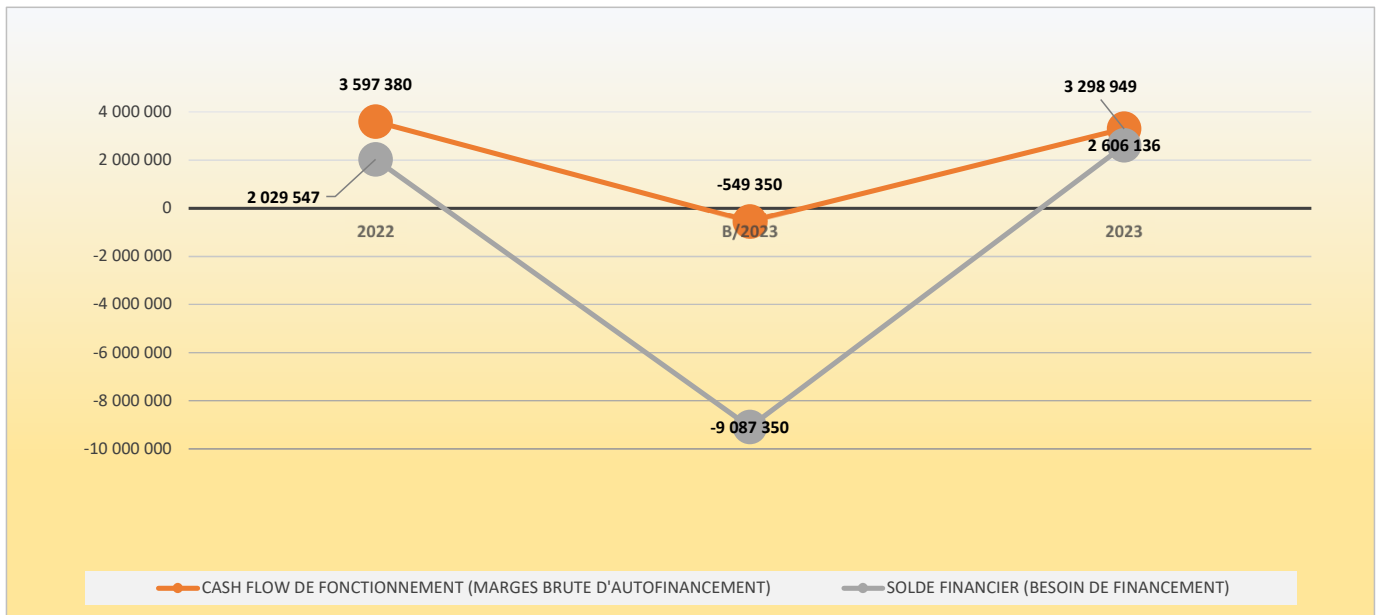
PRÉAVIS MUNICIPAL N° 3/2024

FASCICULE RÉSUMÉ



## Tableau des résultats

	Classification nature	Opérations	Désignation	2022	B/2023	2023
1	4	+	Total des produits	41 233 808	39 492 400	50 847 489
2	3	-	Total des charges	-40 467 684	-41 468 690	-50 786 526
<b>3</b>	<b>SFO</b>	=	<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>766 124</b>	<b>-1 976 290</b>	<b>60 963</b>
4	480	-	Prélèvements sur les réserves (sans les domaines autofinancés 481)	-1 305 383	-796 300	-1 722 010
5	49	-	Imputations internes (produits)	-964 753	-907 700	-931 034
6	332	+	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	2 020 374	0	2 466 063
7	333	+	Amortissements du découvert	0	0	0
8	380	+	Attributions aux réserves (sans les domaines autofinancés 381)	1 306 107	264 900	1 462 418
9	39	+	Imputations internes (charges)	964 753	907 700	931 034
<b>10</b>	<b>MNA</b>	=	<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT)</b>	<b>2 787 223</b>	<b>-2 507 690</b>	<b>2 267 434</b>
11	331	+	Amortissement du patrimoine administratif	1 231 325	1 462 200	1 465 015
12	481	-	Prélèvements sur les réserves affectées	-963 412	-72 000	-1 051 400
13	381	+	Attributions aux réserves affectées	542 244	568 140	617 900
<b>14</b>	<b>MBA</b>	=	<b>CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT (MARGES BRUTE D'AUTOFINANCEMENT)</b>	<b>3 597 380</b>	<b>-549 350</b>	<b>3 298 949</b>
15	60 à 67	+	Recettes d'investissements	678 614	673 000	965 304
16	50 à 58	-	Dépenses d'investissements	-2 246 448	-9 211 000	-1 658 116
<b>17</b>	<b>SFI</b>	=	<b>SOLDE FINANCIER (BESOIN DE FINANCEMENT)</b>	<b>2 029 547</b>	<b>-9 087 350</b>	<b>2 606 136</b>



- 3 SF** Résultat comptable sans indication économique.
- 11 MNA** Résultat épuré des éléments comptables. Ce résultat, s'il est positif peut être utilisé pour supporter de nouveaux investissements, augmenter l'offre de services publics ou diminuer les impôts. Les opérations liées aux services affectés (Déchets, EU-EC, Eau) sont conservées vu que les charges et produits ne peuvent être destinés à un autre usage.
- 15 MBA** Ce résultat est orienté sur les liquidités. Contrairement au résultat précédent, il ne mesure pas l'autonomie de gestion financière, mais permet d'apprécier les liquidités résiduelles qui pourraient être utilisées pour financer de nouveaux investissements ou rembourser une dette.
- 18 SFI** Les résultats précédents ne s'intéressent qu'au compte de fonctionnement. Ce résultat représente les recettes totales de la collectivité moins ses dépenses totales. Ce solde mesure donc le besoin de financement lié aux activités d'exploitation et d'investissement de la commune durant l'année.



## **FONCTIONNEMENT**

## Comptes par nature

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>3</b>	<b><u>CHARGES</u></b>	<b>50'786'526.21</b>	<b>41'468'690.00</b>
<b>30</b>	<b>AUTORITES ET PERSONNEL</b>	<b>6'955'533.55</b>	<b>7'055'700.00</b>
300	Autorités et Commissions	385'056.60	387'100.00
301	Personnel administratif et d'expl.	5'066'854.25	5'101'500.00
303	Assurances sociales	485'598.05	507'600.00
304	Caisses de pensions et de prévoyance	789'422.20	829'200.00
305	Assurances accidents et maladies	121'884.60	129'900.00
306	Indemnisation et remboursement de frais	57'160.75	63'400.00
308	Personnel intérimaire	2'782.50	0.00
309	Autres charges autorités et personnel	46'774.60	37'000.00
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>11'502'818.80</b>	<b>12'591'550.00</b>
310	Imprimés et fournitures de bureau	119'566.81	131'100.00
311	Achats mobilier, matériel, machines	351'061.94	320'200.00
312	Achats d'eau, d'énergie, combustibles	5'223'279.15	6'530'850.00
313	Autres fournitures et marchandises	264'947.52	273'300.00
314	Entretien des immeubles, routes	2'602'024.16	2'582'400.00
315	Entretien objets mobiliers et install.	357'710.80	319'600.00
316	Loyers, fermages et redevances	64'511.00	57'800.00
317	Réceptions et manifestations	114'639.05	102'800.00
318	Honoraires et prestations de services	2'240'738.56	2'113'600.00
319	Impôts, taxes, cotisations et frais div.	164'339.81	159'900.00
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>254'780.15</b>	<b>335'500.00</b>
321	Intérêts dettes à court terme	1'052.71	13'000.00
322	intérêts dettes moyen/long terme	253'727.44	322'500.00
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>4'205'247.59</b>	<b>1'727'000.00</b>
330	Amortissements patrimoine financier	274'169.57	264'800.00
331	Amort. obligatoires patr. administratif	1'465'014.60	1'462'200.00
332	Amort. suppl. patrimoine administratif	2'466'063.42	0.00
<b>35</b>	<b>REMBT, PARTICIP., SUBV. COLLECTIVITES</b>	<b>24'269'961.61</b>	<b>17'603'500.00</b>
351	Rembt. participations à des charges cant	12'311'048.60	8'115'000.00
352	Rembt.particip.charges d'autres communes	11'958'913.01	9'488'500.00
<b>36</b>	<b>AIDES ET SUBVENTIONS</b>	<b>586'832.78</b>	<b>414'700.00</b>
365	Aides, subventions institutions privées	217'287.69	207'700.00
366	Subvention promotion des énergies renouv	369'545.09	207'000.00
<b>38</b>	<b>ATTRIB. FONDS ET FINANC. SPECIAUX</b>	<b>2'080'317.76</b>	<b>833'040.00</b>
380	Attributions fonds réserve et renouvel.	1'462'417.95	264'900.00
381	Attributions aux financements spéciaux	617'899.81	568'140.00
<b>39</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>931'033.97</b>	<b>907'700.00</b>
390	Imputations internes	931'033.97	907'700.00

## Comptes par nature

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>-50'847'488.78</b>	<b>-39'492'400.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>39'492'400.00</b>
<b>40</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>-28'383'703.64</b>	<b>-19'545'000.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>19'545'000.00</b>
400	Impôts revenu, fortune et personnel	-17'916'746.15	-12'080'000.00
401	Impôts bénéfice et capital pers. morales	-8'653'737.96	-5'720'000.00
402	Impôt foncier	-1'189'466.85	-1'200'000.00
404	Droits de mutations	-347'942.45	-400'000.00
405	Impôts successions et donations	-236'177.20	-100'000.00
406	Impôts et taxes sur posses. et dépenses	-30'150.00	-30'000.00
409	Impôts récupérés après défalcatons	-9'483.03	-15'000.00
<b>41</b>	<b>PATENTES</b>	<b>-17'519.50</b>	<b>-18'000.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>18'000.00</b>
410	Patentes	-17'519.50	-18'000.00
<b>42</b>	<b>REVENUS DU PATRIMOINE</b>	<b>-4'784'320.15</b>	<b>-3'741'800.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>3'741'800.00</b>
422	Revenus capitaux patrimoine financier	-1'370'698.80	-310'000.00
423	Revenus immeubles patrimoine financier	-809'014.45	-825'800.00
424	Gains comptables placements patrimoine	-100.00	0.00
427	Revenus immeubles patrimoine administr.	-2'604'506.90	-2'606'000.00
<b>43</b>	<b>TAXES; EMOLUMENTS, PRODUITS VENTES</b>	<b>-9'289'541.96</b>	<b>-10'126'500.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>10'126'500.00</b>
430	Taxes légales de remplacement	-18'000.00	-10'000.00
431	Emoluments	-226'741.30	-204'000.00
434	Taxes de raccordement et utilisation	-1'699'061.21	-1'723'000.00
435	Ventes et prestations de service	-6'508'151.97	-7'649'200.00
436	Remboursement de tiers	-595'681.37	-335'300.00
437	Amendes	-83'994.92	-54'000.00
439	Autres recettes	-157'911.19	-151'000.00
<b>44</b>	<b>PARTS RECETTES CANTONALES</b>	<b>-1'679'477.80</b>	<b>-1'200'000.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>1'200'000.00</b>
441	Parts à des recettes cantonales	-1'679'477.80	-1'200'000.00
<b>45</b>	<b>PARTICIP. ET REMBT COLLECT PUBL.</b>	<b>-2'953'088.93</b>	<b>-3'076'600.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>3'076'600.00</b>
451	Participations, remboursement du canton	-819'015.67	-816'100.00
452	Participations de communes et assoc.	-2'134'073.26	-2'260'500.00
<b>46</b>	<b>AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS</b>	<b>-35'393.05</b>	<b>-8'500.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>8'500.00</b>
465	Participations et subventions de tiers	-34'093.05	-8'000.00
469	Dons et legs	-1'300.00	-500.00
<b>48</b>	<b>PRELEVEMENTS FONDS SPECIAUX</b>	<b>-2'773'409.78</b>	<b>-868'300.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>868'300.00</b>
480	Prélèvements fonds réserve et renouvel.	-1'722'010.05	-796'300.00
481	Prélèvements financements spéciaux	-1'051'399.73	-72'000.00
<b>49</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>-931'033.97</b>	<b>-907'700.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>907'700.00</b>
490	Imputations internes	-931'033.97	-907'700.00
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>-60'962.57</b>	<b>1'976'290.00</b>

**Balance Fonctionnement**

		<b>Comptes 2023</b>	<b>Budget 2023</b>
1	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>2'791'145.01</b>	<b>2'774'500.00</b>
2	<b>FINANCES</b>	<b>-23'680'876.44</b>	<b>-16'913'200.00</b>
3	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>1'364'965.50</b>	<b>1'199'650.00</b>
4	<b>TRAVAUX</b>	<b>3'528'618.65</b>	<b>3'032'340.00</b>
5	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>2'572'982.98</b>	<b>2'591'100.00</b>
6	<b>SECURITE PUBLIQUE ET PROTECTION DE LA POPULATION</b>	<b>1'619'173.53</b>	<b>1'522'000.00</b>
7	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>12'385'868.00</b>	<b>8'251'800.00</b>
8	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>-642'839.80</b>	<b>-481'900.00</b>
	<b>Total</b>	<b>-60'962.57</b>	<b>1'976'290.00</b>

# Récapitulation

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>2'791'145.01</b>	<b>2'774'500.00</b>
<b>10</b>	<b>AUTORITES ET MUNICIPALITE</b>	<b>550'283.50</b>	<b>516'400.00</b>
<b>100</b>	<b>CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>91'683.00</b>	<b>68'800.00</b>
3003.00	Jetons de présence Conseil	29'580.00	32'000.00
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	24'626.30	22'600.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	1'867.10	500.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	266.75	200.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	140.00	500.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	766.80	1'000.00
3102.00	Frais d'annonces	1'039.90	500.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau	10'435.10	
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels informatiques	12'082.25	
3170.00	Frais de réceptions et manifestations	6'892.45	9'000.00
3181.00	Affranchissements et frais postaux	669.30	1'500.00
3185.01	Honoraires prestataires de services	3'317.05	1'000.00
<b>101</b>	<b>MUNICIPALITE</b>	<b>458'600.50</b>	<b>447'600.00</b>
3001.00	Rétribution des autorités	349'296.60	350'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	32'274.20	33'500.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	47'482.20	46'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	6'450.50	6'600.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	18'009.85	15'000.00
3091.00	Frais pour la formation professionnelle		1'000.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau	561.00	2'000.00
3111.01	Achats de matériel informatique et logiciels	2'637.60	
3185.01	Honoraires prestataires de services	7'620.45	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'543.10	1'500.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-7'275.00	-8'000.00
<b>11</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>722'571.28</b>	<b>815'200.00</b>
<b>110</b>	<b>GREFFE MUNICIPAL</b>	<b>481'327.06</b>	<b>545'600.00</b>
3011.00	Traitements	402'019.85	418'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	35'229.95	40'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	63'260.20	71'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	7'123.70	7'800.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	889.85	1'500.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6'651.36	12'000.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau		1'000.00
3151.00	Entretien du mobilier, des machines et équipements de bureau	10'127.00	10'000.00
3163.02	Leasing copieurs et machines de bureau	3'216.60	3'300.00
4313.00	Emoluments administratifs	-8'725.00	-15'000.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-31'453.45	
4370.00	Amendes	-7'013.00	-4'000.00
<b>111</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>152'526.02</b>	<b>189'200.00</b>
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6'942.40	7'000.00
3102.00	Frais d'annonces	1'262.15	2'000.00
3163.02	Leasing copieurs et machines de bureau	1'005.25	2'000.00
3181.00	Affranchissements et frais postaux	16'599.22	13'000.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	7'209.60	6'000.00
3185.00	Frais d'études	21'930.80	65'000.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	28'885.10	31'200.00
3191.04	Redevance radio-télévision	1'270.00	2'000.00
3193.00	Cotisations diverses	24'072.55	25'000.00
3199.00	Frais divers	2'390.00	2'000.00
3528.00	Participations à l'ARCAM	37'161.60	32'000.00
3659.00	Dons et aides casuels	10'058.40	8'000.00
4319.00	Emoluments administratifs divers	-3'000.00	-3'000.00
4656.01	Redistributions de la taxe Co2	-3'261.05	-3'000.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>112</b>	<b>COMMUNICATION</b>	<b>88'718.20</b>	<b>80'400.00</b>
3011.00	Traitements	34'117.35	34'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	3'152.35	3'200.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	5'262.65	5'500.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	629.30	700.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais		500.00
3102.01	Publications et brochures historiques ou touristiques	15'488.45	14'000.00
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels informatiques	11'659.65	5'500.00
3181.00	Affranchissements et frais postaux	7'467.45	7'000.00
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	10'941.00	10'000.00
<b>13</b>	<b>SERVICE DU PERSONNEL</b>	<b>143'280.10</b>	<b>154'800.00</b>
<b>130</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>143'280.10</b>	<b>154'800.00</b>
3011.00	Traitements	44'822.05	45'000.00
3011.02	Traitements des apprentis	27'083.35	25'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	5'423.55	6'400.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	7'204.60	7'500.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	1'780.35	2'100.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	5'077.30	4'000.00
3091.00	Frais pour la formation professionnelle	24'026.55	20'000.00
3099.00	Frais divers autorités et personnel	15'325.35	15'000.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'053.15	500.00
3102.00	Frais d'annonces	5'386.05	5'000.00
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels informatiques	2'031.20	1'500.00
3185.00	Frais d'études		5'000.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'694.70	1'800.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec Château	4'900.00	16'000.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-2'528.10	
<b>15</b>	<b>MANIFESTATIONS ET AFFAIRES CULTURELLES</b>	<b>483'989.60</b>	<b>466'300.00</b>
<b>150</b>	<b>MANIFESTATIONS, CULTURE ET SOCIETES LOCALES</b>	<b>360'374.65</b>	<b>342'700.00</b>
3003.01	Jetons de présence Commissions consultatives	1'770.00	1'000.00
3011.00	Traitements	87'342.45	75'000.00
3011.03	Traitements des piquets	205.00	
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	8'189.60	8'000.00
3012.01	Traitements des ambassadeurs d'Aubonne	1'535.80	1'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	9'470.15	8'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	14'254.45	12'500.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	3'313.30	3'000.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	838.30	1'000.00
3102.01	Publications et brochures historiques ou touristiques	5'696.25	6'000.00
3114.00	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	51'447.10	54'000.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	182.30	
3124.01	Achats de carburants pour véhicules	1'805.25	2'000.00
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	2'888.20	5'000.00
3161.00	Locations de locaux pour services communaux	969.15	
3170.00	Frais de réceptions et manifestations	69'383.80	65'000.00
3171.00	Fête du 1er août	32'047.50	20'000.00
3182.00	Frais de téléphones, teleréseau et internet	1'099.40	1'000.00
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	19'717.70	15'000.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	2'517.80	3'500.00
3513.00	Participations aux écoles de musique (LEM)	36'043.00	36'000.00
3653.01	Subventions culturelles	31'135.85	28'000.00
3653.05	Participations au passeport-vacances	3'180.00	2'700.00
3663.00	Prix de la Ville d'Aubonne	1'394.00	5'000.00
3801.01	Attributions aux fonds de renouvellement des véhicules	5'000.00	5'000.00
3901.41	Imputations internes frais personnel avec service technique	3'500.00	
3901.43	Imputations internes frais personnel avec voirie	2'200.00	4'000.00
3901.44	Imputations internes frais personnel avec service des jardins	6'300.00	3'000.00
4273.00	Locations de cantines et tables	-9'405.20	-5'000.00
4363.00	Remboursements d'assurances	-3'846.50	

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
4901.46	Imputations internes frais personnel avec services des égouts et épuration	-2'300.00	-2'000.00
4901.65	Imputations internes frais personnel avec service du feu	-23'000.00	-10'000.00
4901.81	Imputations internes frais personnel avec service des eaux	-4'500.00	-5'000.00
<b>151</b>	<b>BIBLIOTHEQUE (Adultes)</b>	<b>57'503.90</b>	<b>58'700.00</b>
3011.00	Traitements	37'643.80	36'500.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	3'477.55	3'500.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	5'757.50	6'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	694.60	700.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	72.80	500.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	729.40	500.00
3102.02	Achats de livres	7'113.25	7'000.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau		500.00
3111.01	Achats de matériel informatique et logiciels	945.00	500.00
3151.00	Entretien du mobilier, des machines et équipements de bureau		500.00
3153.00	Entretien et réparation de livres		500.00
3163.03	Location de livres	612.95	700.00
3170.00	Frais de réceptions et manifestations	232.15	800.00
3182.00	Frais de téléphones, telereseau et internet	310.50	400.00
3193.00	Cotisations diverses	50.00	100.00
4352.00	Ventes d'imprimés et livres	-135.60	
<b>152</b>	<b>BIBLIOTHEQUE (Jeunesse)</b>	<b>66'111.05</b>	<b>64'900.00</b>
3011.00	Traitements	48'122.10	44'200.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	4'158.00	4'200.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	5'375.85	5'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	830.75	700.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	372.80	100.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	469.40	1'000.00
3102.02	Achats de livres	6'237.40	6'000.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau	129.25	1'000.00
3111.01	Achats de matériel informatique et logiciels	1'240.00	1'000.00
3163.03	Location de livres	770.00	800.00
3170.00	Frais de réceptions et manifestations	1'598.95	500.00
3193.00	Cotisations diverses	350.00	400.00
4352.00	Ventes d'imprimés et livres	-415.00	
4361.00	Remboursements sur traitements	-3'128.45	
<b>16</b>	<b>TOURISME</b>	<b>37'099.35</b>	<b>46'600.00</b>
<b>160</b>	<b>TOURISME ET SDA</b>	<b>26'387.30</b>	<b>34'000.00</b>
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais		500.00
3102.01	Publications et brochures historiques ou touristiques		2'000.00
3653.03	Office du tourisme d'Aubonne et SDA	15'005.30	20'000.00
3653.04	Office du tourisme régional	11'382.00	11'500.00
<b>161</b>	<b>POINT "I" PLACE DE LA GARE</b>	<b>10'712.05</b>	<b>12'600.00</b>
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	10'327.20	10'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	689.90	1'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	88.15	100.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur		1'000.00
3170.00	Frais de réceptions et manifestations		1'000.00
4359.00	Ventes et prestations diverses	-393.20	-500.00
<b>17</b>	<b>SPORTS</b>	<b>366'979.50</b>	<b>296'400.00</b>
<b>170</b>	<b>PISCINE</b>	<b>254'215.05</b>	<b>202'900.00</b>
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	157'985.90	145'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	14'597.90	14'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	14'017.95	18'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	5'114.60	6'000.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	308.00	500.00
3091.00	Frais pour la formation professionnelle		1'000.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'325.15	2'000.00
3102.00	Frais d'annonces	630.05	500.00



## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
3114.00	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	6'409.55	8'000.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	23'584.10	22'500.00
3122.00	Achats et consommation de gaz	26'045.20	25'000.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	33'519.40	19'000.00
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	2'030.50	1'000.00
3133.01	Fournitures pour traitement de l'eau	30'171.40	20'000.00
3137.00	Achats accessoires de bains pour la revente	1'882.60	4'000.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	42'792.70	36'000.00
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	12'636.10	
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports	18'919.95	15'000.00
3154.00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien	18'144.35	15'000.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	1'731.70	1'800.00
3183.00	Frais bancaires	778.55	800.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2'633.50	2'200.00
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	3'972.80	6'000.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	505.05	500.00
3191.01	TVA due (non récupérable)	5'540.25	5'000.00
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des bâtiments	3'600.00	3'600.00
3901.44	Imputations internes frais personnel avec service des jardins	1'600.00	2'000.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles du patrimoine administratif	-4'800.00	-5'000.00
4359.01	Ventes accessoires	-4'588.50	-5'000.00
4362.01	Remboursements frais accessoires buvette	-11'200.00	-11'500.00
4392.00	Abonnements et entrées	-155'673.70	-150'000.00
<b>171</b>	<b>SPORTS (TERRAINS ET SUBVENTIONS)</b>	<b>112'764.45</b>	<b>93'500.00</b>
3121.00	Achats et consommation d'eau	7'346.80	7'000.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	241.70	300.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	936.40	
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports	50'566.00	41'000.00
3163.00	Location/leasing véhicules et machines	7'027.40	
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	166.65	200.00
3653.02	Subventions sportives	47'415.90	45'000.00
4363.00	Remboursements d'assurances	-936.40	
<b>18</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS ET MOBILITE</b>	<b>268'843.88</b>	<b>292'800.00</b>
<b>180</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS ET MOBILITE</b>	<b>268'843.88</b>	<b>292'800.00</b>
3003.01	Jetons de présence Commissions consultatives	1'080.00	1'500.00
3170.00	Frais de réceptions et manifestations		1'500.00
3188.20	Frais de transports	9'264.25	16'000.00
3188.21	Frais pour la mobilité douce	32'179.45	30'000.00
3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	79'102.80	
3517.00	Participations à des charges cantonales de trafic et énergies	202'737.60	220'000.00
3527.00	Participations aux frais du bus pyjama	26'250.00	28'000.00
3657.00	Abonnements CFF Flexi	28'000.00	28'000.00
4359.02	Ventes d'abonnements CFF	-25'609.67	-27'000.00
4527.00	Participation de communes au bus pyjama	-5'057.75	-5'200.00
4809.00	Prélèvements sur d'autres fonds de réserve et de renouvellement	-79'102.80	
<b>19</b>	<b>SERVICE DE L'INFORMATIQUE</b>	<b>218'097.80</b>	<b>186'000.00</b>
<b>190</b>	<b>INFORMATIQUE</b>	<b>218'097.80</b>	<b>186'000.00</b>
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	558.00	
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau	15'946.25	15'000.00
3111.01	Achats de matériel informatique et logiciels	1'123.25	2'000.00
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels informatiques	80'305.95	65'000.00
3185.01	Honoraires prestataires de services	136'815.55	105'000.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'439.00	2'000.00
3801.00	Attributions aux fonds de renouvellement du mobilier, matériel et machines	15'000.00	15'000.00

**Balance Fonctionnement**

		<b>Comptes 2023</b>	<b>Budget 2023</b>
3901.20	<i>Imputations internes frais personnel avec bourse communale</i>	5'000.00	5'000.00
4356.00	<i>Facturation de services à des tiers</i>	-6'800.00	-7'000.00
4801.00	<i>Prélèvements sur fonds de réserve et de renouvellement du mobilier et matériel</i>	-26'290.20	-11'000.00
4902.46	<i>Imputations internes biens, services, machandises avec égouts et épuration</i>	-5'000.00	-5'000.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>-23'680'876.44</b>	<b>-16'913'200.00</b>
<b>20</b>	<b>COMPTABILITE GENERALE/BOURSE COMMUNALE</b>	<b>367'539.55</b>	<b>378'300.00</b>
<b>200</b>	<b>COMPTABILITE GENERALE/BOURSE COMMUNALE</b>	<b>367'539.55</b>	<b>378'300.00</b>
3011.00	Traitements	324'057.10	323'800.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	29'376.70	32'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	52'232.40	57'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	5'738.00	6'500.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	1'008.75	2'000.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	10'601.25	14'000.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau	5'154.80	2'000.00
3163.02	Leasing copieurs et machines de bureau	5'254.25	5'000.00
3185.01	Honoraires prestataires de services	12'816.30	15'000.00
4356.00	Facturation de services à des tiers	-37'700.00	-38'000.00
4901.19	Imputations internes frais personnel avec service informatique	-5'000.00	-5'000.00
4901.44	Imputations internes frais personnel avec parcs et jardins	-3'000.00	-3'000.00
4901.45	Imputations internes frais personnel avec service déchets	-5'000.00	-5'000.00
4901.46	Imputations internes frais personnel avec services des égouts et épuration	-5'000.00	-5'000.00
4901.57	Imputations internes frais personnel avec parking Vergers du Poyet	-5'000.00	-5'000.00
4901.61	Imputations internes frais personnel avec sécurité publique	-15'000.00	-15'000.00
4901.83	Imputations internes frais personnel avec service du gaz	-3'000.00	-3'000.00
<b>21</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>-31'524'895.34</b>	<b>-21'372'000.00</b>
<b>210</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>-31'524'895.34</b>	<b>-21'372'000.00</b>
3184.00	Frais de contentieux et poursuites	3'184.70	5'000.00
3187.00	Emoluments frais de perception et taxation	128'154.60	116'000.00
3212.00	Intérêts bonifiés	1'052.71	3'000.00
3301.00	Amortissements des créances débiteurs (défalcations)	114'456.12	100'000.00
3809.02	Attributions au fonds de réserve Créances irrécouvrables	20'000.00	
3809.03	Attributions à d'autres fonds de réserve et de renouvellement		32'000.00
3819.00	Autres attributions aux financements spéciaux	409'700.00	375'000.00
4001.00	Impôt sur le revenu et prestations en capital	-15'624'688.22	-9'700'000.00
4002.00	Impôt sur la fortune	-1'873'978.90	-1'650'000.00
4003.00	Impôt à la source	-287'954.23	-450'000.00
4004.00	Impôt sur la dépense	-130'124.80	-280'000.00
4011.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales	-6'796'623.86	-4'400'000.00
4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales	-1'714'734.70	-1'200'000.00
4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales	-142'379.40	-120'000.00
4020.00	Impôt foncier	-1'189'466.85	-1'200'000.00
4040.00	Droits de mutation	-347'942.45	-400'000.00
4050.00	Impôts sur les successions et donations	-236'177.20	-100'000.00
4061.00	Impôts sur les chiens	-30'150.00	-30'000.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcations	-9'483.03	-15'000.00
4101.00	Patente boissons (émolument de surveillance)	-17'519.50	-18'000.00
4221.01	Intérêts compensatoires	-43'350.49	-5'000.00
4221.02	Intérêts de retard	-1'010'894.93	-100'000.00
4342.05	Taxe pour l'usage du sol	-261'991.10	-230'000.00
4362.00	Remboursements de frais	-2'022.49	-5'000.00
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	-613'509.20	-200'000.00
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers	-1'065'968.60	-1'000'000.00
4518.00	Participations cantonales diverses	-802'483.52	-800'000.00
4809.02	Prélèvements sur le fonds de réserve pour créances irrécouvrables		-100'000.00
<b>22</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>6'476'479.35</b>	<b>4'080'500.00</b>

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>220</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>6'476'479.35</b>	<b>4'080'500.00</b>
3183.00	Frais bancaires	20'478.88	26'000.00
3183.01	Frais de courtage pour emprunts		5'000.00
3210.00	Intérêts des dettes à court terme		10'000.00
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme		60'000.00
3521.00	Contributions au fonds de péréquation	8'046'860.00	5'550'000.00
3809.00	Attributions à d'autres fonds de réserve et de renouvellement	347.95	500.00
4221.00	Revenus des comptes courants et placements à court terme	-284'461.08	-176'000.00
4241.00	Gains comptables sur papiers-valeurs du patrimoine financier	-100.00	
4520.00	Recettes du fonds de péréquation	-1'306'631.00	-1'215'000.00
4520.01	Remboursements dépenses thématiques		-180'000.00
4809.00	Prélèvements sur d'autres fonds de réserve et de renouvellement	-15.40	
<b>23</b>	<b>AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES</b>	<b>1'000'000.00</b>	
<b>230</b>	<b>AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES</b>	<b>1'000'000.00</b>	
3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	2'055'407.62	
3809.00	Attributions à d'autres fonds de réserve et de renouvellement	1'000'000.00	
4803.00	Prélèvement sur fonds de rénovation des bâtiments	-262'099.25	
4804.00	Prélèvements sur le fonds de rénovation des routes et infrastructures	-1'012'929.90	
4811.00	Prélèvement sur fonds de réserve EU/EC	-326'497.22	
4813.00	Prélèvement sur fonds de réserve eau	-453'881.25	

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>1'364'965.50</b>	<b>1'199'650.00</b>
<b>31</b>	<b>TERRAINS ET COURS D'EAU</b>	<b>30'509.15</b>	<b>26'100.00</b>
<b>310</b>	<b>TERRAINS ET COURS D'EAU</b>	<b>30'509.15</b>	<b>26'100.00</b>
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports	18'494.90	20'000.00
3145.01	Entretien des terrains divers	33'018.05	8'000.00
3147.00	Entretien des cours d'eau	153.05	15'000.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	27.55	100.00
3901.43	Imputations internes frais personnel avec voirie	10'000.00	10'000.00
4232.00	Loyers et fermages	-30'960.05	-27'000.00
4516.00	Participations du canton à des charges de protection de l'environnement	-224.35	
<b>32</b>	<b>FORETS ET PATURAGES</b>	<b>181'021.80</b>	<b>276'800.00</b>
<b>320</b>	<b>FORETS</b>	<b>60'643.40</b>	<b>111'000.00</b>
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	89.00	500.00
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports	8'308.00	15'000.00
3146.01	Entretien des forêts de plaine (d'accueil)	14'673.05	17'500.00
3185.00	Frais d'études		8'000.00
3193.00	Cotisations diverses	11'890.00	12'000.00
3526.00	Participations aux frais du Groupement forestier	27'643.20	60'000.00
4518.00	Participations cantonales diverses	-1'959.85	-2'000.00
<b>321</b>	<b>PATURAGES</b>	<b>120'378.40</b>	<b>165'800.00</b>
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	14'491.20	19'000.00
3142.00	Entretien du réseau routier et chemins	884.00	4'000.00
3144.00	Entretien des canalisations et citernes	8'345.45	11'500.00
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports		1'000.00
3146.00	Entretien des forêts, alpages et vignes	2'224.00	1'000.00
3146.02	Entretien des forêts de montagne et alpages	14'719.15	8'000.00
3146.05	Entretien des murets en pierres sèches	13'109.25	20'000.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	540.55	1'000.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	4'768.75	4'000.00
3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions	27'000.00	70'000.00
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des bâtiments	6'300.00	6'300.00
3901.43	Imputations internes frais personnel avec voirie	41'000.00	45'000.00
3901.44	Imputations internes frais personnel avec service des jardins	10'000.00	
4232.00	Loyers et fermages	-15'745.00	-18'000.00
4518.01	Subventions pour réfections murets en pierres sèches	-7'258.95	-7'000.00
<b>33</b>	<b>VIGNES</b>	<b>-20'500.70</b>	<b>-22'250.00</b>
<b>330</b>	<b>VIGNES (Exploitation)</b>	<b>-20'500.70</b>	<b>-22'250.00</b>
3109.00	Frais administratifs	4'077.80	1'900.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	155.00	300.00
3137.01	Achats de produits viticoles pour la revente	20'000.00	20'000.00
3146.03	Entretien des vignes	214.00	500.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	54.00	50.00
4355.03	Ventes de la réserve communale et produits dérivés	-24'474.00	-25'000.00
4355.04	Ristournes sur vente récolte des vignes communales	-20'527.50	-20'000.00
<b>35</b>	<b>BATIMENTS</b>	<b>1'173'935.25</b>	<b>919'000.00</b>
<b>3500</b>	<b>BATIMENTS DIVERS</b>	<b>267'080.64</b>	<b>249'600.00</b>
<b>350</b>	<b>BATIMENTS DIVERS/TOILETTES PUBLIQUES</b>	<b>267'080.64</b>	<b>249'600.00</b>
3011.00	Traitements	1'958.80	500.00
3011.03	Traitements des piquets	3'900.00	3'200.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	180.00	300.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	250.20	
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	91.30	100.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	2'083.35	1'500.00
3122.00	Achats et consommation de gaz	8'670.70	9'000.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	44'066.40	38'800.00
3124.00	Achat et consommation de combustibles	13'800.50	12'500.00
3124.01	Achats de carburants pour véhicules	457.90	700.00
3129.00	Participation aux frais de chauffage	1'112.75	1'000.00
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	4'139.65	5'600.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	95'223.80	76'600.00
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	16'245.30	7'000.00
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels informatiques	12'924.00	600.00
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	1'531.70	600.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	2'764.00	1'500.00
3185.00	Frais d'études	28'080.00	
3185.03	Frais de gérance immobilière	1'906.40	1'900.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	35'379.85	31'000.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	3'031.70	3'600.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	711.60	800.00
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	2'838.89	2'500.00
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des bâtiments	21'500.00	21'500.00
3901.52	Imputations internes frais personnel avec Pl. Marché	18'500.00	23'100.00
3901.55	Imputations internes frais personnel avec Chêne	19'400.00	38'000.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec Château	37'700.00	41'300.00
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financier	-36'600.00	-36'600.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles du patrimoine administratif	-22'990.00	-16'600.00
4272.00	Locations de places de parcs, macarons et parcomètres	-1'800.00	-3'000.00
4362.00	Remboursements de frais	-23'428.45	-2'400.00
4363.00	Remboursements d'assurances	-10'499.70	
4516.00	Participations du canton à des charges de protection de l'environnement	-1'500.00	
4656.02	Subventions communales pour les énergies renouvelables	-750.00	
4809.00	Prélèvements sur d'autres fonds de réserve et de renouvellement	-3'800.00	
4905.65	Imputation interne avec bâtiments Montherod		-5'000.00
4909.55	Imputations internes du service de la dette avec collège du Chêne	-10'000.00	-10'000.00
<b>3510</b>	<b>BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>-319'644.52</b>	<b>-358'900.00</b>
			<b>398'155.48</b>
<b>351</b>	<b>BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>-319'644.52</b>	<b>-358'900.00</b>
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau	4'550.20	3'000.00
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour autres locaux		500.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	3'361.30	6'100.00
3122.00	Achats et consommation de gaz	8'344.45	8'000.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	21'296.10	10'900.00
3124.00	Achat et consommation de combustibles	11'579.45	8'000.00
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	1'022.05	
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	102'593.50	112'500.00
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	17'867.80	
3141.02	Entretien restaurants	134'939.01	79'000.00
3161.00	Locations de locaux pour services communaux	24'000.00	24'000.00
3185.00	Frais d'études	4'846.50	
3185.03	Frais de gérance immobilière	31'380.05	32'300.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	13'050.95	9'300.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	1'453.20	1'200.00
3221.00	Intérêts compensatoires		2'800.00
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	8'335.42	6'000.00
3303.00	Amortissements des terrains et bâtiments	152'943.20	160'800.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des bâtiments	25'000.00	25'000.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec Château	18'000.00	11'000.00
3905.55	Imputation interne bâtiments Chêne	10'000.00	10'000.00
3905.65	Imputation interne avec bâtiments Montherod		5'000.00
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financier	-725'709.40	-744'200.00
4271.02	Location UAPE Rendez-Vous	-99'480.00	-100'000.00
4362.00	Remboursements de frais	-83'092.30	-30'100.00
4363.00	Remboursements d'assurances	-5'926.00	
<b>3520</b>	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION</b>	<b>333'782.85</b>	<b>356'600.00</b>
<b>352</b>	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION</b>	<b>333'782.85</b>	<b>356'600.00</b>
3011.00	Traitements	90'684.60	90'200.00
3011.03	Traitements des piquets	700.00	500.00
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)		2'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	7'017.50	8'600.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	13'969.90	14'500.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	1'509.80	1'700.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	464.65	700.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	3'769.40	4'200.00
3122.00	Achats et consommation de gaz	31'214.15	34'000.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	33'508.60	25'500.00
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	3'188.50	5'800.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	62'621.80	64'000.00
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	35'509.05	6'500.00
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports	9'056.10	3'000.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	1'454.60	1'000.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	7'133.25	11'900.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	2'813.80	3'000.00
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	58'450.00	60'000.00
3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions	205'600.00	205'600.00
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des bâtiments	10'000.00	10'000.00
3901.52	Imputations internes frais personnel avec Pl. Marché	15'000.00	17'300.00
3901.55	Imputations internes frais personnel avec Chêne	5'800.00	6'800.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec Château	11'400.00	12'800.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles du patrimoine administratif	-166'750.00	-163'800.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-15'458.85	
4363.00	Remboursements d'assurances	-16'374.00	
4901.50	Imputations internes frais personnel avec Bâtiments divers	-18'500.00	-23'100.00
4901.52	Imputations internes frais personnel avec Bâtiments admin.	-15'000.00	-17'300.00
4901.56	Imputations internes frais personnel avec Château	-11'500.00	-5'800.00
4901.57	Imputations internes frais personnel avec parking Vergers du Poyet	-18'500.00	-11'500.00
4901.58	Imputations internes frais personnel avec Temple	-15'000.00	-11'500.00
<b>3530</b>	<b>BATIMENTS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES</b>	<b>887'495.97</b>	<b>682'250.00</b>
<b>353</b>	<b>BATIMENTS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES</b>	<b>887'495.97</b>	<b>682'250.00</b>
3011.00	Traitements	743'649.20	765'700.00
3011.03	Traitements des piquets	9'995.00	10'900.00
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	6'640.30	7'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	69'883.35	73'300.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	114'362.00	120'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	14'538.30	15'400.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	4'792.30	5'600.00
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour autres locaux	80'956.40	72'500.00
3114.00	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien		16'000.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	12'143.85	13'750.00
3122.00	Achats et consommation de gaz	255'969.70	249'500.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	113'267.60	96'800.00
3131.02	Achats de café pour locations	360.30	300.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	74'745.00	49'500.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	421'045.22	397'000.00
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	124'284.15	112'000.00
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports	7'776.55	3'500.00
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels informatiques	11'328.20	12'700.00
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	255.55	1'000.00
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisés	3'893.35	5'000.00
3162.00	Redevances d'utilisation et droits de passage	3'000.00	3'000.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	4'276.25	4'800.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	58'952.55	51'500.00
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	15'293.40	14'000.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	23'033.60	23'700.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	209.70	300.00
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	108'465.00	111'000.00
3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions	698'800.00	698'800.00
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des bâtiments	94'000.00	94'000.00
3901.52	Imputations internes frais personnel avec Pl. Marché	11'500.00	5'800.00
3901.55	Imputations internes frais personnel avec Chêne	82'100.00	82'800.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec Château	25'500.00	20'500.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles du patrimoine administratif	-29'547.45	-32'000.00
4271.01	Locations scolaires et concierges	-1'908'665.00	-1'910'300.00
4271.02	Location UAPE Rendez-Vous	-91'200.00	-91'200.00
4356.01	Participations aux frais de chauffage	-6'000.00	-6'000.00
4359.01	Ventes accessoires	-106.75	-200.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-11'549.10	-10'000.00
4362.00	Remboursements de frais	-327.00	
4363.00	Remboursements d'assurances	-8'149.95	
4651.00	Participations et subventions de l'ECA	-497.00	
4656.02	Subventions communales pour les énergies renouvelables	-2'578.60	
4803.00	Prélèvement sur fonds de rénovation des bâtiments		-135'300.00
4901.13	Imputations internes frais personnel avec administration générale	-4'900.00	-16'000.00
4901.50	Imputations internes frais personnel avec Bâtiments divers	-55'000.00	-63'300.00
4901.51	Imputations internes frais personnel avec Bâtiments locatifs	-18'000.00	-11'000.00
4901.52	Imputations internes frais personnel avec Bâtiments admin.	-15'600.00	-19'600.00
4901.53	Imputations internes frais personnel avec Bâtiments scolaires		-28'800.00
4901.55	Imputations interne frais personnel avec Chêne	-112'100.00	-84'000.00
4901.56	Imputations internes frais personnel avec Château	-25'500.00	-20'500.00
4901.57	Imputations internes frais personnel avec parking Vergers du Poyet	-5'300.00	-3'200.00
4901.58	Imputations internes frais personnel avec Temple	-8'800.00	-8'000.00
4901.65	Imputations internes frais personnel avec service du feu	-3'700.00	-16'000.00
<b>3540</b>	<b>PARKINGS</b>	<b>5'220.31</b>	<b>-10'550.00</b>
			<b>26'320.31</b>
<b>354</b>	<b>PARKINGS</b>	<b>5'220.31</b>	<b>-10'550.00</b>
3121.00	Achats et consommation d'eau	200.00	200.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	9'733.60	7'200.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	32'047.97	48'300.00
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports		1'500.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	712.80	750.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2'660.05	2'500.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	2'505.15	2'700.00
3191.01	TVA due (non récupérable)	-0.99	
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	764.13	800.00
3301.00	Amortissements des créances débiteurs (défalcations)	4.10	
3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions	50'300.00	50'300.00
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des bâtiments	5'000.00	5'000.00



**Balance Fonctionnement**

		<b>Comptes 2023</b>	<b>Budget 2023</b>
3901.20	<i>Imputations internes frais personnel avec bourse communale</i>	5'000.00	5'000.00
3901.52	<i>Imputations internes frais personnel avec Pl. Marché</i>	18'500.00	11'500.00
3901.55	<i>Imputations internes frais personnel avec Chêne</i>	30'000.00	30'000.00
3901.56	<i>Imputations internes frais personnel avec Château</i>	5'300.00	3'200.00
3901.61	<i>Imputations internes frais personnel avec sécurité publique</i>	5'000.00	5'000.00
4272.00	<i>Locations de places de parcs, macarons et parcomètres</i>	-162'506.50	-166'500.00
4803.00	<i>Prélèvement sur fonds de rénovation des bâtiments</i>		-18'000.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>3'528'618.65</b>	<b>3'032'340.00</b>
<b>41</b>	<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	<b>628'662.95</b>	<b>687'400.00</b>
<b>410</b>	<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	<b>628'662.95</b>	<b>687'400.00</b>
3011.00	Traitements	575'306.95	551'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	51'831.45	52'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	90'838.05	92'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	10'186.40	10'500.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	3'451.05	3'500.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	7'329.85	8'000.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau	5'018.20	5'000.00
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels informatiques	11'978.05	14'000.00
3163.02	Leasing copieurs et machines de bureau	3'360.00	3'400.00
3182.00	Frais de téléphones, téléréseau et internet	665.05	
3185.00	Frais d'études	584.35	10'000.00
3801.01	Attributions aux fonds de renouvellement des véhicules		5'000.00
4356.00	Facturation de services à des tiers	-112.00	
4361.00	Remboursements sur traitements	-33'274.45	
4901.15	Imputations internes frais personnel avec Manifestations	-3'500.00	
4901.45	Imputations internes frais personnel avec service déchets	-2'000.00	-2'000.00
4901.46	Imputations internes frais personnel avec services des égouts et épuration	-39'000.00	-30'000.00
4901.81	Imputations internes frais personnel avec service des eaux	-49'000.00	-30'000.00
4901.83	Imputations internes frais personnel avec service du gaz	-5'000.00	-5'000.00
<b>42</b>	<b>SERVICE DE L'URBANISME</b>	<b>54'011.55</b>	<b>9'500.00</b>
<b>420</b>	<b>SERVICE DE L'URBANISME</b>	<b>54'011.55</b>	<b>9'500.00</b>
3003.01	Jetons de présence Commissions consultatives	1'800.00	500.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	726.00	1'000.00
3102.00	Frais d'annonces	23'195.60	18'000.00
3185.00	Frais d'études	164'732.90	90'000.00
3316.00	Amortissements d'autres dépenses	20'122.10	20'000.00
3664.00	Subventions pour les énergies renouvelables	206'583.30	50'000.00
3819.00	Autres attributions aux financements spéciaux	18'000.00	10'000.00
4309.01	Taxe compensatoire pour la création de places de parc	-18'000.00	-10'000.00
4313.00	Emoluments administratifs	-151'072.05	-120'000.00
4516.00	Participations du canton à des charges de protection de l'environnement	-5'493.00	
4819.00	Autres prélèvements aux fonds spéciaux	-206'583.30	-50'000.00
<b>43</b>	<b>ROUTES ET VOIRIE</b>	<b>1'917'467.97</b>	<b>1'437'600.00</b>
<b>430</b>	<b>RESEAU ROUTIER</b>	<b>1'017'653.02</b>	<b>517'000.00</b>
3011.03	Traitements des piquets	11'460.00	12'000.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	533.10	500.00
3135.00	Service hivernal	67'627.95	95'000.00
3142.00	Entretien du réseau routier et chemins	683'237.45	700'000.00
3182.00	Frais de téléphones, téléréseau et internet	100.90	200.00
3185.00	Frais d'études	41'588.40	10'000.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	1'772.75	2'000.00
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	26'821.37	30'000.00
3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions	152'500.00	152'500.00
3313.00	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	12'000.00	8'800.00
3315.00	Amortissements d'autres subventions d'investissements	6'000.00	6'000.00
3316.00	Amortissements d'autres dépenses	14'602.35	
3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	76'650.00	
4356.00	Facturation de services à des tiers	-591.25	
4801.01	Prélèvements sur fonds de réserve et de renouvellement des véhicules et machines	-76'650.00	

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
4804.00	Prélèvements sur le fonds de rénovation des routes et infrastructures		-500'000.00
<b>431</b>	<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	<b>119'782.85</b>	<b>159'200.00</b>
3123.00	Achats et consommation d'électricité	48'843.85	60'000.00
3143.01	Entretien de l'éclairage public	46'542.30	69'000.00
3182.00	Frais de téléphones, telereseau et internet	180.00	200.00
3189.01	Prestations de la SEFA	33'966.70	40'000.00
4356.00	Facturation de services à des tiers	-9'750.00	-10'000.00
<b>432</b>	<b>VOIRIE</b>	<b>780'032.10</b>	<b>761'400.00</b>
3011.00	Traitements	556'466.45	555'000.00
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	3'874.60	10'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	52'729.05	53'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	87'990.25	91'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	19'364.80	20'000.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	5'822.90	6'000.00
3114.00	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	35'101.25	34'000.00
3115.00	Achats de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires		1'000.00
3124.01	Achats de carburants pour véhicules	24'295.30	25'000.00
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	35'726.25	38'000.00
3161.00	Locations de locaux pour services communaux	4'943.25	4'700.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	9'239.30	9'000.00
3313.00	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	21'100.00	1'200.00
3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	170'827.70	
3801.01	Attributions aux fonds de renouvellement des véhicules	66'270.00	25'000.00
3901.44	Imputations internes frais personnel avec service des jardins	2'300.00	
4354.01	Vente de matériel, machines et véhicules	-42'770.00	
4356.00	Facturation de services à des tiers	-40'721.30	-40'000.00
4361.00	Remboursements sur traitements		-5'000.00
4801.01	Prélèvements sur fonds de réserve et de renouvellement des véhicules et machines	-170'827.70	
4901.15	Imputations internes frais personnel avec Manifestations	-2'200.00	-4'000.00
4901.31	Imputations internes frais personnel avec terrains divers	-10'000.00	-10'000.00
4901.32	Imputations internes frais personnel avec service des forêts	-41'000.00	-45'000.00
4901.46	Imputations internes frais personnel avec services des égouts et épuration	-3'500.00	-2'000.00
4901.64	Imputations internes frais personnel avec service des inhumations	-1'800.00	-2'000.00
4901.65	Imputations internes frais personnel avec service du feu	-2'200.00	-1'500.00
4901.81	Imputations internes frais personnel avec service des eaux	-1'000.00	-2'000.00
<b>44</b>	<b>PARCS,PROMENADES,CIMETIERE</b>	<b>822'861.77</b>	<b>808'200.00</b>
<b>440</b>	<b>PARCS,PROMENADES,CIMETIERE</b>	<b>822'861.77</b>	<b>808'200.00</b>
3011.00	Traitements	442'817.05	443'000.00
3011.03	Traitements des piquets	7'020.00	7'000.00
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	18'612.95	25'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	44'868.60	44'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	69'681.30	72'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	15'859.45	16'000.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	3'017.90	3'000.00
3114.00	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	12'121.15	12'000.00
3115.00	Achats de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	5'010.25	6'000.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	4'195.60	4'000.00
3122.00	Achats et consommation de gaz	15'078.75	15'000.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	6'142.10	5'000.00
3124.01	Achats de carburants pour véhicules	2'072.00	2'000.00
3134.00	Achats pour la culture horticole	27'721.67	35'000.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	55'072.75	38'000.00
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetières, zones de loisirs et terrains de sports	32'546.85	30'000.00
3154.00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien	3'123.15	4'500.00
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	12'753.70	10'000.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
3182.00	Frais de téléphones, t�l�r�seau et internet	600.00	600.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'548.85	1'000.00
3191.00	Taxe d'�puration (facturation interne)	697.75	700.00
3192.00	Taxes sur les v�hicules	3'948.00	4'500.00
3311.00	Amortissements d'ouvrages g�nie civil et d'assainissement	38'500.00	38'500.00
3312.00	Amortissements des b�timents et constructions	33'990.15	34'000.00
3313.00	Amortissements des machines, mobilier et v�hicules	11'400.00	3'400.00
3320.00	Amortissements suppl�mentaires du patrimoine administratif	80'365.60	
3801.01	Attributions aux fonds de renouvellement des v�hicules	22'000.00	10'000.00
3901.20	Imputations internes frais personnel avec bourse communale	3'000.00	3'000.00
4354.01	Vente de mat�riel, machines et v�hicules	-11'652.40	
4356.00	Facturation de services � des tiers	-19'200.70	-19'000.00
4363.00	Remboursements d'assurances	-5'685.10	
4801.01	Pr�lvements sur fonds de r�serve et de renouvellement des v�hicules et machines	-80'365.60	
4803.00	Pr�lvement sur fonds de r�novation des b�timents		-27'000.00
4901.15	Imputations internes frais personnel avec Manifestations	-6'300.00	-3'000.00
4901.17	Imputations internes frais personnel avec piscine	-1'600.00	-2'000.00
4901.32	Imputations internes frais personnel avec service des for�ts	-10'000.00	
4901.43	Imputations internes frais personnel avec voirie	-2'300.00	
4901.64	Imputations internes frais personnel avec service des inhumations	-4'800.00	-3'000.00
4901.65	Imputations internes frais personnel avec service du feu	-7'800.00	-5'000.00
4901.81	Imputations internes frais personnel avec service des eaux	-1'200.00	
<b>45</b>	<b>ORDURES MENAGERES ET DECHETS</b>	<b>105'614.41</b>	<b>89'640.00</b>
<b>452</b>	<b>DECHETS SPECIAUX</b>	<b>105'614.41</b>	<b>89'640.00</b>
3188.11	Evacuation d�chets de voirie	50'610.94	41'000.00
3901.45	Imputations internes frais personnel avec D�chetterie	19'811.00	17'840.00
3902.45	Imputations internes biens, services, machandises avec D�chetterie	39'035.72	34'300.00
4354.10	Participations d�chets sp�ciaux m�nagers (DSM)	-3'843.25	-3'500.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>2'572'982.98</b>	<b>2'591'100.00</b>
<b>51</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>1'413'433.00</b>	<b>1'471'600.00</b>
<b>510</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>1'413'433.00</b>	<b>1'471'600.00</b>
3161.00	Locations de locaux pour services communaux	1'551.00	1'600.00
3522.00	Participations aux frais de l'ASSAGIE	1'411'882.00	1'470'000.00
<b>52</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>727'333.16</b>	<b>689'000.00</b>
<b>520</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>727'333.16</b>	<b>689'000.00</b>
3522.00	Participations aux frais de l'ASSAGIE	727'333.16	696'000.00
3522.01	Participations voyages d'études à Berne (Fonds Konrad)		3'000.00
3659.00	Dons et aides casuels	700.00	1'000.00
4512.00	Participations du canton à des charges d'enseignement et cultes		-7'000.00
4819.00	Autres prélèvements aux fonds spéciaux	-700.00	-4'000.00
<b>54</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>5'154.80</b>	<b>6'000.00</b>
<b>540</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>5'154.80</b>	<b>6'000.00</b>
3522.02	Participations aux frais de l'organisation régionale	5'154.80	6'000.00
<b>55</b>	<b>POLITIQUE JEUNESSE</b>	<b>274'701.72</b>	<b>271'100.00</b>
<b>550</b>	<b>CENTRE D'ANIMATIONS</b>	<b>274'701.72</b>	<b>271'100.00</b>
3011.00	Traitements	269'670.85	270'000.00
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	38'661.35	40'000.00
3012.01	Traitements des ambassadeurs d'Aubonne	468.20	
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	28'452.15	29'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	43'029.30	44'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	5'784.55	5'800.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	7'686.15	5'000.00
3080.00	Personnel intérimaire	2'782.50	
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'585.35	2'000.00
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour autres locaux	8'861.59	7'000.00
3124.01	Achats de carburants pour véhicules	593.07	
3151.00	Entretien du mobilier, des machines et équipements de bureau	2'447.90	1'500.00
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	2'138.75	5'000.00
3182.00	Frais de téléphones, telereseau et internet	2'052.40	2'000.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	1'186.80	
3653.00	Animations du centre	29'174.74	12'000.00
4273.03	Locations de véhicules et machines	-100.00	-1'000.00
4356.00	Facturation de services à des tiers	-3'194.33	-1'700.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-406.05	
4363.00	Remboursements d'assurances	-977.60	
4390.00	Recettes diverses	-500.00	-500.00
4523.01	Participations de l'ASSAGIE aux coûts des animateurs	-141'633.30	-144'000.00
4659.00	Participations des jeunes	-23'262.65	-5'000.00
4690.00	Dons & Legs	-800.00	
<b>58</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>152'360.30</b>	<b>153'400.00</b>
<b>580</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>152'360.30</b>	<b>153'400.00</b>
3011.00	Traitements	32'171.45	31'000.00
3011.03	Traitements des piquets	50.00	
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)		600.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	1'089.80	1'200.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	4'250.20	4'500.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	538.55	600.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais		500.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	100.25	100.00
3122.00	Achats et consommation de gaz	8'567.25	9'000.00

**Balance Fonctionnement**

		<b>Comptes 2023</b>	<b>Budget 2023</b>
3123.00	<i>Achats et consommation d'électricité</i>	4'916.25	4'500.00
3133.00	<i>Achats de produits et fournitures de nettoyage</i>	39.00	1'000.00
3141.00	<i>Entretien bâtiments-bassins et extérieur</i>	31'386.60	30'000.00
3186.00	<i>Primes d'assurances de tiers, choses et RC</i>	4'500.40	4'500.00
3189.00	<i>Prestations exécutées par des tiers</i>		1'500.00
3191.00	<i>Taxe d'épuration (facturation interne)</i>	1'473.05	1'500.00
3312.00	<i>Amortissements des bâtiments et constructions</i>	19'900.00	19'900.00
3652.01	<i>Participations aux frais de la paroisse catholique</i>	20'577.50	24'000.00
3901.52	<i>Imputations internes frais personnel avec Pl. Marché</i>	15'000.00	11'500.00
3901.56	<i>Imputations internes frais personnel avec Château</i>	8'800.00	8'000.00
4271.00	<i>Loyers des bâtiments et locations salles du patrimoine administratif</i>	-1'000.00	-500.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>6</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE ET PROTECTION DE LA POPULATION</b>	<b>1'619'173.53</b>	<b>1'522'000.00</b>
<b>61</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE COMMUNALE</b>	<b>1'101'903.83</b>	<b>1'029'700.00</b>
<b>610</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE COMMUNALE</b>	<b>1'101'903.83</b>	<b>1'029'700.00</b>
3011.00	Traitements	237'036.20	272'000.00
3012.01	Traitements des ambassadeurs d'Aubonne	805.20	
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	21'901.40	26'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	36'547.30	42'000.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	4'376.30	5'000.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	143.40	500.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'653.90	5'500.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau		500.00
3114.00	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	21'771.80	21'500.00
3124.01	Achats de carburants pour véhicules	1'282.75	1'500.00
3143.00	Entretien de la signalisation routière	29'724.00	30'000.00
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels informatiques	8'436.15	8'000.00
3154.00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien	1'007.05	1'700.00
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	2'827.45	2'000.00
3161.00	Locations de locaux pour services communaux	3'138.60	3'200.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	1'292.50	1'300.00
3184.00	Frais de contentieux et poursuites	6'644.05	2'000.00
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	5'739.10	9'000.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	1'114.50	2'000.00
3301.00	Amortissements des créances débiteurs (défalcations)	5'020.10	2'000.00
3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	3'709.70	
3511.00	Participations à des charges cantonales de sécurité publique	819'169.00	690'000.00
3801.01	Attributions aux fonds de renouvellement des véhicules	5'000.00	5'000.00
3901.20	Imputations internes frais personnel avec bourse communale	15'000.00	15'000.00
4272.00	Locations de places de parcs, macarons et parcomètres	-25'078.75	-25'000.00
4356.00	Facturation de services à des tiers	-19'201.25	-34'000.00
4363.00	Remboursements d'assurances	-465.00	
4370.00	Amendes	-76'981.92	-50'000.00
4801.01	Prélèvements sur fonds de réserve et de renouvellement des véhicules et machines	-3'709.70	
4901.57	Imputations internes frais personnel avec parking Vergers du Poyet	-5'000.00	-5'000.00
4901.64	Imputations internes frais personnel avec service des inhumations	-2'000.00	-2'000.00
<b>62</b>	<b>OFFICE DE LA POPULATION</b>	<b>233'643.15</b>	<b>228'600.00</b>
<b>620</b>	<b>OFFICE DE LA POPULATION</b>	<b>233'643.15</b>	<b>228'600.00</b>
3011.00	Traitements	211'608.60	208'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	18'630.25	19'700.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	33'073.75	33'500.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	3'907.05	4'000.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	1'361.80	4'000.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4'535.35	4'000.00
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. technique de bureau		500.00
3163.02	Leasing copieurs et machines de bureau	3'636.85	3'100.00
3170.00	Frais de réceptions et manifestations	4'484.20	5'000.00
3187.01	Emoluments pour les documents d'identité	4'220.65	4'000.00
3187.02	Emoluments pour la police des étrangers	29'168.90	25'000.00
4312.00	Emoluments	-19'632.25	-22'000.00
4312.01	Emoluments pour les documents d'identité	-7'140.00	-6'000.00
4312.02	Emoluments pour la police des étrangers	-34'992.00	-35'000.00
4356.00	Facturation de services à des tiers	-19'220.00	-19'200.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>63</b>	<b>POLICE SANITAIRE</b>	<b>754.80</b>	<b>1'500.00</b>
<b>630</b>	<b>POLICE SANITAIRE</b>	<b>754.80</b>	<b>1'500.00</b>
3003.01	Jetons de présence Commissions consultatives		600.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais		100.00
3524.00	Frais d'élimination des déchets carnés	754.80	1'000.00
4362.00	Remboursements de frais		-200.00
<b>64</b>	<b>SERVICE DES INHUMATIONS</b>	<b>17'238.40</b>	<b>11'000.00</b>
<b>640</b>	<b>SERVICE DES INHUMATIONS</b>	<b>17'238.40</b>	<b>11'000.00</b>
3185.01	Honoraires prestataires de services	10'818.40	7'000.00
3901.43	Imputations internes frais personnel avec voirie	1'800.00	2'000.00
3901.44	Imputations internes frais personnel avec service des jardins	4'800.00	3'000.00
3901.61	Imputations internes frais personnel avec sécurité publique	2'000.00	2'000.00
4313.00	Emoluments administratifs	-2'180.00	-3'000.00
<b>65</b>	<b>DEFENSE INCENDIE</b>	<b>167'920.95</b>	<b>153'900.00</b>
<b>650</b>	<b>DEFENSE INCENDIE</b>	<b>167'920.95</b>	<b>153'900.00</b>
3011.00	Traitements	245'131.65	202'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	22'639.75	19'000.00
3040.00	Cotisations Caisse pensions	37'926.50	33'500.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	4'352.20	4'000.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais		500.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité		500.00
3161.00	Locations de locaux pour services communaux	290.70	
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	288.95	
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme		400.00
3521.02	Participations aux frais de la structure régionale	138'006.50	138'000.00
3901.15	Imputations internes frais personnel avec manifestations	23'000.00	10'000.00
3901.43	Imputations internes frais personnel avec voirie	2'200.00	1'500.00
3901.44	Imputations internes frais personnel avec service des jardins	7'800.00	5'000.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-313'514.90	-260'500.00
4362.00	Remboursements de frais	-200.40	
<b>66</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>97'712.40</b>	<b>97'300.00</b>
<b>660</b>	<b>ORGANISME COMMUNAL</b>	<b>97'712.40</b>	<b>97'300.00</b>
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais		500.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	229.95	300.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1'972.25	2'300.00
3129.00	Participation aux frais de chauffage	6'000.00	5'000.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	10'371.20	1'000.00
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	909.30	900.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2'630.55	2'500.00
3521.02	Participations aux frais de la structure régionale	75'765.15	85'000.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles du patrimoine administratif	-70.00	-100.00
4511.00	Participations du canton à des charges de justice et sécurité publique	-96.00	-100.00



## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>12'385'868.00</b>	<b>8'251'800.00</b>
<b>71</b>	<b>SERVICE SOCIAL</b>	<b>1'142'251.00</b>	<b>1'092'000.00</b>
<b>710</b>	<b>AIDES INDIVIDUELLES ET AIDES D'URGENCE</b>	<b>148'001.59</b>	<b>146'000.00</b>
3161.03	Location d'un garde-meubles	735.00	2'000.00
3653.06	Sortie des Aînés d'Aubonne	9'470.00	16'000.00
3664.01	Aide complémentaire individuelle	120'387.54	115'000.00
3664.02	Aide achat sacs poubelles taxés	17'868.35	13'000.00
3664.04	Aides d'urgence	6'219.50	5'000.00
3665.00	Aide sociale aubonnoise	16'727.40	18'000.00
3819.00	Autres attributions aux financements spéciaux	32'033.00	29'500.00
4221.00	Revenus des comptes courants et placements à court terme	-31'992.30	-29'000.00
4690.00	Dons & Legs	-500.00	-500.00
4809.00	Prélèvements sur d'autres fonds de réserve et de renouvellement	-6'219.50	-5'000.00
4819.02	Prélèvements aux fonds de l'aide sociale aubonnoise	-16'727.40	-18'000.00
<b>711</b>	<b>AGENCE D'ASS. SOCIALES ET RI</b>	<b>2'818.90</b>	<b>4'500.00</b>
3525.00	Participations aux frais de l'ARASMAC	2'818.90	4'500.00
<b>712</b>	<b>COMMISSION SUISSE-ETRANGERS</b>	<b>5'102.51</b>	<b>20'800.00</b>
3003.01	Jetons de présence Commissions consultatives	1'530.00	1'500.00
3011.00	Traitements	11'458.35	
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (CDD)	3'219.20	24'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	1'356.00	2'400.00
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	125.30	300.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais		700.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	156.15	2'000.00
3664.01	Aide complémentaire individuelle	365.00	1'000.00
4359.03	Finances cours de langues	-11'370.00	-10'600.00
4390.00	Recettes diverses	-1'737.49	-500.00
<b>714</b>	<b>ACCUEIL DE JOUR DE LA PETITE ENFANCE</b>	<b>986'328.00</b>	<b>920'700.00</b>
3512.01	Participations aux charges cantonales de la petite enfance (FAJE)	18'970.00	19'000.00
3522.03	Participations aux frais de l'AJEMA	965'658.00	900'000.00
3655.00	Dons et aides pour les garderies et crèches	1'700.00	1'700.00
<b>72</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>11'234'129.00</b>	<b>7'150'000.00</b>
<b>720</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE (COHESION SOCIALE)</b>	<b>11'234'129.00</b>	<b>7'150'000.00</b>
3515.01	Participations à la cohésion sociale (couche 1)	918'605.00	650'000.00
3515.02	Participations à la cohésion sociale (couches 2 et 3)	10'315'524.00	6'500'000.00
<b>73</b>	<b>SANTE PUBLIQUE</b>	<b>9'488.00</b>	<b>9'800.00</b>
<b>730</b>	<b>SANTE PUBLIQUE</b>	<b>9'488.00</b>	<b>9'800.00</b>
3654.01	Prévention de la santé	9'488.00	9'800.00

## Balance Fonctionnement

		Comptes 2023	Budget 2023
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>-642'839.80</b>	<b>-481'900.00</b>
<b>83</b>	<b>SERVICE DU GAZ</b>	<b>-642'839.80</b>	<b>-481'900.00</b>
<b>830</b>	<b>SERVICE DU GAZ</b>	<b>-642'839.80</b>	<b>-481'900.00</b>
3101.00	<i>Imprimés et fournitures de bureau</i>		500.00
3114.00	<i>Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien</i>	2'228.50	5'000.00
3122.00	<i>Achats et consommation de gaz</i>	2'193'465.95	2'845'000.00
3122.01	<i>Achats de gaz pour le compte de Valgaz</i>	2'148'335.13	2'865'000.00
3123.00	<i>Achats et consommation d'électricité</i>	243.55	300.00
3144.00	<i>Entretien des canalisations et citernes</i>	32'452.50	50'000.00
3185.00	<i>Frais d'études</i>		5'000.00
3185.02	<i>Honoraires saisies informatiques du SIT</i>	14'041.30	20'000.00
3186.00	<i>Primes d'assurances de tiers, choses et RC</i>	46.85	100.00
3189.01	<i>Prestations de la SEFA</i>	281'677.75	390'000.00
3191.01	<i>TVA due (non récupérable)</i>	-0.06	500.00
3193.00	<i>Cotisations diverses</i>	11'421.75	1'000.00
3223.00	<i>Intérêts des dettes à moyen et long terme</i>	9'555.00	10'000.00
3311.00	<i>Amortissements d'ouvrages génie civil et d'assainissement</i>	85'700.00	85'700.00
3809.00	<i>Attributions à d'autres fonds de réserve et de renouvellement</i>	161'400.00	
3901.20	<i>Imputations internes frais personnel avec bourse communale</i>	3'000.00	3'000.00
3901.41	<i>Imputations internes frais personnel avec service technique</i>	5'000.00	5'000.00
3901.81	<i>Imputation interne avec service des eaux</i>	500.00	50'000.00
4273.01	<i>Locations des compteurs</i>	-34'014.00	-41'000.00
4341.00	<i>Taxes uniques de raccordement</i>	-371.40	-20'000.00
4351.01	<i>Ventes de gaz</i>	-3'402'689.46	-3'885'000.00
4351.02	<i>Ventes de gaz à Valgaz</i>	-2'148'333.16	-2'865'000.00
4356.00	<i>Facturation de services à des tiers</i>	-6'500.00	-7'000.00
	<b>Total</b>	<b>-60'962.57</b>	<b>1'976'290.00</b>

# Détail des bâtiments

Commune d'Aubonne

Compte	Designation	Compte N 2023	Budget N 2023	Différence
<b>35</b>	<b>BATIMENTS</b>	<b>1'173'935.25</b>	<b>919'000.00</b>	<b>254'935.25</b>
<b>3500</b>	<b>BATIMENTS DIVERS</b>	<b>267'080.64</b>	<b>249'600.00</b>	<b>17'480.64</b>
<b>350</b>	<b>BATIMENTS DIVERS/TOILETTES PUBLIQUES</b>	<b>267'080.64</b>	<b>249'600.00</b>	<b>17'480.64</b>
<u>50.01</u>	<u>Bâtiments divers</u>	<u>61'638.80</u>	<u>36'900.00</u>	<u>24'738.80</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	474.45	200.00	274.45
3123.00	Achats et consommation d'électricité	2'241.65	2'000.00	241.65
3124.01	Achats de carburants pour véhicules	457.90	700.00	-242.10
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..		1'100.00	-1'100.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	8'292.25	2'500.00	5'792.25
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	16'245.30	7'000.00	9'245.30
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels..	12'924.00	600.00	12'324.00
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	1'531.70	600.00	931.70
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	19'341.85	16'500.00	2'841.85
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	18.10	100.00	-81.90
3192.00	Taxes sur les véhicules	711.60	800.00	-88.40
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	600.00	600.00	
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	3'200.00	4'800.00	-1'600.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-600.00	-600.00	
<u>50.02</u>	<u>Salle Hermanjat</u>	<u>30'679.85</u>	<u>47'300.00</u>	<u>-16'620.15</u>
3011.03	Traitements des piquets	1'150.00	400.00	750.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	198.15	100.00	98.15
3122.00	Achats et consommation de gaz	5'695.80	5'500.00	195.80
3123.00	Achats et consommation d'électricité	769.15	800.00	-30.85
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	744.45	1'000.00	-255.55
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	7'537.80	15'000.00	-7'462.20
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	1'440.00	1'500.00	-60.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	653.30	600.00	53.30
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	311.20	400.00	-88.80
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	1'500.00	1'500.00	
3901.52	Imputations internes frais personnel avec ..	13'900.00	17'300.00	-3'400.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	4'900.00	8'000.00	-3'100.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-6'320.00	-3'000.00	-3'320.00
4272.00	Locations de places de parcs, macarons e..	-1'800.00	-1'800.00	
<u>50.03</u>	<u>Bâtiments Clos d'équarrissage/Pétanque</u>	<u>6'566.45</u>	<u>3'000.00</u>	<u>3'566.45</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	41.00	100.00	-59.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	5'553.60	2'000.00	3'553.60
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'044.10	900.00	144.10
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	57.75	100.00	-42.25
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	1'500.00	1'500.00	
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-1'630.00	-1'600.00	-30.00
<u>50.04</u>	<u>Cinéma Rex</u>	<u>10'980.55</u>	<u>10'400.00</u>	<u>580.55</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	48.75	100.00	-51.25
3122.00	Achats et consommation de gaz	2'974.90	3'500.00	-525.10
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	4'038.70	3'000.00	1'038.70
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2'167.00	2'000.00	167.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	451.20	500.00	-48.80
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	2'500.00	2'500.00	
4272.00	Locations de places de parcs, macarons e..		-1'200.00	1'200.00
<u>50.05</u>	<u>Stand de tir</u>	<u>3'528.80</u>	<u>6'200.00</u>	<u>-2'671.20</u>
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	3'378.65	6'000.00	-2'621.35
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	150.15	200.00	-49.85
<u>50.06</u>	<u>Cure d'En-Bas</u>	<u>915.15</u>	<u>700.00</u>	<u>215.15</u>
3123.00	Achats et consommation d'électricité	252.50	300.00	-47.50
3129.00	Participation aux frais de chauffage	1'112.75	1'000.00	112.75
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	1'649.90	1'500.00	149.90
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-2'100.00	-2'100.00	
<u>50.07</u>	<u>Gare des bus</u>	<u>48'123.35</u>	<u>40'800.00</u>	<u>7'323.35</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	279.25	300.00	-20.75
3123.00	Achats et consommation d'électricité	22'433.85	16'000.00	6'433.85
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	14'777.00	6'000.00	8'777.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'051.95	1'000.00	51.95
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	681.00	700.00	-19.00
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	2'200.00	2'200.00	
3901.52	Imputations internes frais personnel avec ..	4'600.00	5'800.00	-1'200.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	12'600.00	8'800.00	3'800.00
<u>55.05</u>	<u>Esplanade</u>	<u>61'463.70</u>	<u>54'900.00</u>	<u>6'563.70</u>
3011.03	Traitements des piquets	1'600.00	2'000.00	-400.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	14'568.60	16'000.00	-1'431.40
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	2'000.00	2'000.00	
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	1'285.75	5'000.00	-3'714.25
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	6'763.85	6'000.00	763.85
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	835.50	900.00	-64.50
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	6'500.00	6'500.00	
3901.55	Imputations internes frais personnel avec ..	15'500.00	29'500.00	-14'000.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-5'670.00	-3'000.00	-2'670.00

# Détail des bâtiments

Commune d'Aubonne

Compte	Designation	Compte N 2023	Budget N 2023	Différence
4909.55	Imputations internes du service de la dette..	-10'000.00	-10'000.00	
<u>55.06</u>	<u>Pavillon du Chêne</u>	<u>6'775.50</u>	<u>11'800.00</u>	<u>-5'024.50</u>
3011.03	Traitements des piquets		300.00	-300.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	53.90	100.00	-46.10
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1'637.25	2'000.00	-362.75
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	969.30	1'300.00	-330.70
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	152.85	200.00	-47.15
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	62.20	100.00	-37.80
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	300.00	300.00	
3901.55	Imputations internes frais personnel avec ..	3'900.00	8'500.00	-4'600.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-300.00	-1'000.00	700.00
<u>60.01</u>	<u>Ancien collège Pizy</u>	<u>10'272.75</u>	<u>3'700.00</u>	<u>6'572.75</u>
3011.00	Traitements	1'958.80	500.00	1'458.80
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	91.30	100.00	-8.70
3123.00	Achats et consommation d'électricité	497.95	500.00	-2.05
3124.00	Achat et consommation de combustibles	6'944.20	5'000.00	1'944.20
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	15'882.75	13'000.00	2'882.75
3185.03	Frais de gérance immobilière	655.90	700.00	-44.10
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	514.10	600.00	-85.90
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	1'000.00	1'000.00	
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-17'400.00	-17'400.00	
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-400.00	-300.00	-100.00
<u>65.02</u>	<u>Centre communal Montherod</u>	<u>41'029.34</u>	<u>42'300.00</u>	<u>-1'270.66</u>
3011.03	Traitements des piquets	400.00	500.00	-100.00
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (C..	180.00	300.00	-120.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	753.85	500.00	253.85
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1'665.45	1'200.00	465.45
3124.00	Achat et consommation de combustibles	3'428.15	3'500.00	-71.85
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	1'395.20	1'500.00	-104.80
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	29'648.05	19'000.00	10'648.05
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'770.35	1'500.00	270.35
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	363.80	300.00	63.80
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	2'838.89	2'500.00	338.89
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	1'800.00	1'800.00	
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	15'400.00	19'700.00	-4'300.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-4'770.00	-5'000.00	230.00
4905.65	Imputation interne avec bâtiments Monthe..		-5'000.00	5'000.00
<u>65.03</u>	<u>Bâtiment administratif Montherod</u>	<u>-14'893.60</u>	<u>-8'400.00</u>	<u>-6'493.60</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	56.45	100.00	-43.55
3124.00	Achat et consommation de combustibles	3'428.15	4'000.00	-571.85
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	2'210.05	2'300.00	-89.95
3185.03	Frais de gérance immobilière	1'250.50	1'200.00	50.50
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'770.35	1'500.00	270.35
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	250.95	500.00	-249.05
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	3'600.00	3'600.00	
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-19'200.00	-19'200.00	
4362.00	Remboursements de frais	-8'260.05	-2'400.00	-5'860.05
<b>3510</b>	<b>BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>-319'644.52</b>	<b>-358'900.00</b>	<b>39'255.48</b>
<b>351</b>	<b>BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>-319'644.52</b>	<b>-358'900.00</b>	<b>39'255.48</b>
<u>51.01</u>	<u>Bâtiments Place du Marché 8</u>	<u>13'577.65</u>	<u>9'800.00</u>	<u>3'777.65</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	-142.90	800.00	-942.90
3123.00	Achats et consommation d'électricité	4'279.60	4'500.00	-220.40
3124.00	Achat et consommation de combustibles	8'151.30	5'000.00	3'151.30
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	9'752.30	17'000.00	-7'247.70
3185.03	Frais de gérance immobilière	1'458.60	1'500.00	-41.40
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'731.55	1'500.00	231.55
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	3'500.00	3'500.00	
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	12'600.00	11'000.00	1'600.00
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-28'685.00	-35'000.00	6'315.00
<u>51.02</u>	<u>Immeuble Rue du Chaffard 22</u>	<u>-112'539.55</u>	<u>-99'700.00</u>	<u>-12'839.55</u>
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1'236.05		1'236.05
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	6'033.35	28'000.00	-21'966.65
3185.03	Frais de gérance immobilière	6'032.00	6'000.00	32.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'951.45	1'800.00	151.45
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	3'500.00	3'500.00	
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-139'020.00	-138'000.00	-1'020.00
4362.00	Remboursements de frais	-1'060.00	-1'000.00	-60.00
<u>51.03</u>	<u>Immeuble Rue Trévelin 18</u>	<u>-63'715.85</u>	<u>-35'200.00</u>	<u>-28'515.85</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	-474.50	500.00	-974.50
3123.00	Achats et consommation d'électricité	7'139.75	2'000.00	5'139.75
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	19'679.00	22'000.00	-2'321.00
3185.03	Frais de gérance immobilière	6'128.35	6'500.00	-371.65
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2'192.65	2'000.00	192.65
3303.00	Amortissements des terrains et bâtiments	45'829.90	75'800.00	-29'970.10
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	4'000.00	4'000.00	
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-148'146.00	-148'000.00	-146.00

# Détail des bâtiments

Commune d'Aubonne

Compte	Designation	Compte N 2023	Budget N 2023	Différence
<u>51.04</u>	<u>Immeubles Rue Industrie 8-10-12</u>	<u>-122'837.45</u>	<u>-155'000.00</u>	<u>32'162.55</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	763.75	2'500.00	-1'736.25
3123.00	Achats et consommation d'électricité	1'722.65	2'000.00	-277.35
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	45'935.75	29'000.00	16'935.75
3185.03	Frais de gérance immobilière	8'330.90	8'500.00	-169.10
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	3'731.30	1'000.00	2'731.30
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	7'000.00	7'000.00	
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-198'419.50	-205'000.00	6'580.50
4362.00	Remboursements de frais	-50.30		-50.30
<u>52.06</u>	<u>Hôtel-Restaurant du Lion d'Or</u>	<u>-35'015.92</u>	<u>-1'000.00</u>	<u>-34'015.92</u>
3141.02	Entretien restaurants	44'904.20	50'000.00	-5'095.80
3161.00	Locations de locaux pour services commu..	24'000.00	24'000.00	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC		300.00	-300.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	227.85	300.00	-72.15
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	5'496.53	6'000.00	-503.47
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-72'000.00	-72'000.00	
4362.00	Remboursements de frais	-37'644.50	-9'600.00	-28'044.50
<u>55.05</u>	<u>Esplanade</u>	<u>-51'496.54</u>	<u>-52'300.00</u>	<u>803.46</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	387.05	700.00	-312.95
3141.02	Entretien restaurants	14'692.21	12'000.00	2'692.21
3905.55	Imputation interne bâtiments Chêne	10'000.00	10'000.00	
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-72'000.00	-72'000.00	
4362.00	Remboursements de frais	-3'000.00	-3'000.00	
<u>65.01</u>	<u>Ancien Collège Montherod</u>	<u>13'668.65</u>	<u>-13'200.00</u>	<u>26'868.65</u>
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour a..		500.00	-500.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	1'320.25	800.00	520.25
3122.00	Achats et consommation de gaz	8'344.45	8'000.00	344.45
3123.00	Achats et consommation d'électricité	657.35	600.00	57.35
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	21'193.10	16'500.00	4'693.10
3185.03	Frais de gérance immobilière	6'117.60	6'200.00	-82.40
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'673.65	1'500.00	173.65
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	605.45	600.00	5.45
3303.00	Amortissements des terrains et bâtiments	87'113.30	65'000.00	22'113.30
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	4'500.00	4'500.00	
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-11'400.00	-11'400.00	
4271.02	Location UAPE Rendez-Vous	-99'480.00	-100'000.00	520.00
4362.00	Remboursements de frais	-13'398.55	-6'000.00	-7'398.55
<u>65.02</u>	<u>Centre communal Montherod</u>	<u>38'714.49</u>	<u>-12'300.00</u>	<u>51'014.49</u>
3111.00	Achats de mobilier, machines, équip. tech..	4'550.20	3'000.00	1'550.20
3121.00	Achats et consommation d'eau	1'507.65	800.00	707.65
3123.00	Achats et consommation d'électricité	6'260.70	1'800.00	4'460.70
3124.00	Achat et consommation de combustibles	3'428.15	3'000.00	428.15
3141.02	Entretien restaurants	75'342.60	17'000.00	58'342.60
3185.03	Frais de gérance immobilière	3'312.60	3'600.00	-287.40
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'770.35	1'200.00	570.35
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	619.90	300.00	319.90
3221.00	Intérêts compensatoires		2'800.00	-2'800.00
3303.00	Amortissements des terrains et bâtiments	20'000.00	20'000.00	
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	2'500.00	2'500.00	
3905.65	Imputation interne avec bâtiments Monthe..		5'000.00	-5'000.00
4231.00	Loyers des bâtiments de patrimoine financ..	-56'038.90	-62'800.00	6'761.10
4362.00	Remboursements de frais	-27'873.95	-10'500.00	-17'373.95
<b>3520</b>	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITA..</b>	<b>333'782.85</b>	<b>356'600.00</b>	<b>-22'817.15</b>
<b>352</b>	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOI..</b>	<b>333'782.85</b>	<b>356'600.00</b>	<b>-22'817.15</b>
<u>52.01</u>	<u>Hôtel-de-Ville</u>	<u>110'284.85</u>	<u>112'700.00</u>	<u>-2'415.15</u>
3011.00	Traitements	90'684.60	90'200.00	484.60
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (C..		2'000.00	-2'000.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	7'017.50	8'600.00	-1'582.50
3040.00	Cotisations Caisse pensions	13'969.90	14'500.00	-530.10
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	1'509.80	1'700.00	-190.20
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	464.65	700.00	-235.35
3121.00	Achats et consommation d'eau	509.65	500.00	9.65
3122.00	Achats et consommation de gaz	11'218.15	15'000.00	-3'781.85
3123.00	Achats et consommation d'électricité	6'476.15	5'500.00	976.15
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	2'067.80	3'800.00	-1'732.20
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	23'306.35	18'000.00	5'306.35
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	34'003.55	5'500.00	28'503.55
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2'655.45	2'400.00	255.45
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	760.15	800.00	-39.85
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	4'700.00	4'700.00	
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	4'900.00	8'000.00	-3'100.00
4901.50	Imputations internes frais personnel avec ..	-18'500.00	-23'100.00	4'600.00
4901.52	Imputations internes frais personnel avec ..	-15'000.00	-17'300.00	2'300.00
4901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	-11'500.00	-5'800.00	-5'700.00
4901.57	Imputations internes frais personnel avec ..	-18'500.00	-11'500.00	-7'000.00
4901.58	Imputations internes frais personnel avec ..	-15'000.00	-11'500.00	-3'500.00

# Détail des bâtiments

Commune d'Aubonne

Compte	Designation	Compte N 2023	Budget N 2023	Différence
<u>52.02</u>	<u>Maison de Ville</u>	<u>72'717.60</u>	<u>89'800.00</u>	<u>-17'082.40</u>
3011.03	Traitements des piquets	700.00	500.00	200.00
3122.00	Achats et consommation de gaz	5'000.00	5'000.00	
3123.00	Achats et consommation d'électricité	822.80	1'000.00	-177.20
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	968.85	1'000.00	-31.15
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	7'327.00	25'000.00	-17'673.00
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	1'505.50	1'000.00	505.50
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'663.80	1'500.00	163.80
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	679.65	700.00	-20.35
3312.00	Amortissements des bâtiments et construc..	30'000.00	30'000.00	
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	2'800.00	2'800.00	
3901.52	Imputations internes frais personnel avec ..	15'000.00	17'300.00	-2'300.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	6'500.00	4'800.00	1'700.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-250.00	-800.00	550.00
<u>53.01</u>	<u>Bâtiment voirie</u>	<u>40'827.95</u>	<u>43'800.00</u>	<u>-2'972.05</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	2'725.25	2'500.00	225.25
3122.00	Achats et consommation de gaz	14'996.00	14'000.00	996.00
3123.00	Achats et consommation d'électricité	4'543.90	7'000.00	-2'456.10
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	5'768.80	7'000.00	-1'231.20
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	1'454.60	1'000.00	454.60
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'665.40	1'500.00	165.40
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	1'374.00	1'500.00	-126.00
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	2'500.00	2'500.00	
3901.55	Imputations internes frais personnel avec ..	5'800.00	6'800.00	-1'000.00
<u>5303</u>	<u>Caserne SDIS Etraz Région Chetry</u>	<u>109'952.45</u>	<u>110'300.00</u>	<u>-347.55</u>
3121.00	Achats et consommation d'eau	534.50	1'200.00	-665.50
3123.00	Achats et consommation d'électricité	21'665.75	12'000.00	9'665.75
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	151.85	1'000.00	-848.15
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	26'219.65	14'000.00	12'219.65
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetière..	9'056.10	3'000.00	6'056.10
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'148.60	6'500.00	-5'351.40
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	58'450.00	60'000.00	-1'550.00
3312.00	Amortissements des bâtiments et construc..	175'600.00	175'600.00	
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-166'500.00	-163'000.00	-3'500.00
<b>3530</b>	<b>BATIMENTS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES</b>	<b>887'495.97</b>	<b>682'250.00</b>	<b>205'245.97</b>
<b>353</b>	<b>BATIMENTS SCOLAIRES ET PARASCOLAIR..</b>	<b>887'495.97</b>	<b>682'250.00</b>	<b>205'245.97</b>
<u>54.02</u>	<u>Salle de gymnastique de Pré Baulan</u>	<u>79'398.85</u>	<u>94'600.00</u>	<u>-15'201.15</u>
3011.00	Traitements	37'432.35	55'000.00	-17'567.65
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (C..	1'095.35	1'000.00	95.35
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	3'550.10	4'800.00	-1'249.90
3040.00	Cotisations Caisse pensions	6'109.20	8'200.00	-2'090.80
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	1'308.75	2'000.00	-691.25
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour a..	9'432.40	8'000.00	1'432.40
3121.00	Achats et consommation d'eau	1'570.60	2'000.00	-429.40
3122.00	Achats et consommation de gaz	33'679.20	27'000.00	6'679.20
3123.00	Achats et consommation d'électricité	12'123.60	12'000.00	123.60
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	7'728.95	5'000.00	2'728.95
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	18'129.40	25'000.00	-6'870.60
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	30'260.40	31'000.00	-739.60
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetière..	7'776.55	3'500.00	4'276.55
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spéciali..	3'893.35	5'000.00	-1'106.65
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	936.00	1'000.00	-64.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	6'087.10	5'500.00	587.10
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	3'172.05	3'200.00	-27.95
3312.00	Amortissements des bâtiments et construc..	191'400.00	191'400.00	
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	11'000.00	11'000.00	
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-3'792.50	-2'000.00	-1'792.50
4271.01	Locations scolaires et concierges	-298'639.00	-300'000.00	1'361.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-5'000.00	-5'000.00	
<u>55.01</u>	<u>Centre culturel et sportif de Chêne</u>	<u>368'182.45</u>	<u>238'500.00</u>	<u>129'682.45</u>
3011.00	Traitements	122'075.35	122'100.00	-24.65
3011.03	Traitements des piquets	7'600.00	9'000.00	-1'400.00
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	11'704.70	12'500.00	-795.30
3040.00	Cotisations Caisse pensions	19'321.40	20'000.00	-678.60
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	2'338.55	2'500.00	-161.45
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	672.00	1'000.00	-328.00
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour a..	39'932.65	44'000.00	-4'067.35
3121.00	Achats et consommation d'eau	4'028.80	5'000.00	-971.20
3122.00	Achats et consommation de gaz	85'339.30	85'000.00	339.30
3123.00	Achats et consommation d'électricité	33'116.15	25'500.00	7'616.15
3131.02	Achats de café pour locations	360.30	300.00	60.30
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	20'008.25	10'008.00	10'008.25
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	144'493.70	118'000.00	26'493.70
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	60'858.15	54'000.00	6'858.15
3155.00	Entretien des véhicules et accessoires	255.55	1'000.00	-744.45
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	588.00	900.00	-312.00

# Détail des bâtiments

Commune d'Aubonne

Compte	Designation	Compte N 2023	Budget N 2023	Différence
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	13'414.55	11'000.00	2'414.55
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	2'293.40	2'000.00	293.40
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	5'552.70	6'000.00	-447.30
3192.00	Taxes sur les véhicules	209.70	300.00	-90.30
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	20'000.00	20'000.00	
3901.55	Imputations internes frais personnel avec ..	31'200.00	21'200.00	10'000.00
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-14'202.00	-20'000.00	5'798.00
4271.01	Locations scolaires et concierges	-215'672.00	-216'000.00	328.00
4356.01	Participations aux frais de chauffage	-6'000.00	-6'000.00	
4359.01	Ventes accessoires	-106.75	-200.00	93.25
4803.00	Prélèvement sur fonds de rénovation des ..		-55'900.00	55'900.00
4901.50	Imputations internes frais personnel avec ..	-11'800.00	-23'100.00	11'300.00
4901.55	Imputations interne frais personnel avec C..	-9'400.00	-11'600.00	2'200.00
<b>55.02</b>	<b><u>Collège du Chêne</u></b>	<b><u>-120'181.85</u></b>	<b><u>-139'300.00</u></b>	<b><u>19'118.15</u></b>
3011.00	Traitements	194'339.60	203'000.00	-8'660.40
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	17'888.75	19'300.00	-1'411.25
3040.00	Cotisations Caisse pensions	30'239.30	32'600.00	-2'360.70
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	3'609.85	3'800.00	-190.15
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	1'407.20	1'500.00	-92.80
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour a..	14'056.00	14'000.00	56.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	3'191.55	3'500.00	-308.45
3122.00	Achats et consommation de gaz	33'441.80	35'000.00	-1'558.20
3123.00	Achats et consommation d'électricité	21'210.25	20'000.00	1'210.25
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	18'397.00	15'000.00	3'397.00
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	68'988.80	70'000.00	-1'011.20
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	5'530.50	5'000.00	530.50
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels..	5'534.90	5'500.00	34.90
3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau et internet	971.95	1'000.00	-28.05
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	9'742.05	8'500.00	1'242.05
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	8'000.00	7'000.00	1'000.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	4'463.70	4'500.00	-36.30
3312.00	Amortissements des bâtiments et construc..	132'400.00	132'400.00	
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	19'000.00	19'000.00	
3901.55	Imputations internes frais personnel avec ..	9'700.00	15'900.00	-6'200.00
4271.01	Locations scolaires et concierges	-671'559.00	-671'600.00	41.00
4803.00	Prélèvement sur fonds de rénovation des ..		-39'000.00	39'000.00
4901.50	Imputations internes frais personnel avec ..	-6'500.00	-9'600.00	3'100.00
4901.52	Imputations internes frais personnel avec ..	-4'200.00	-6'800.00	2'600.00
4901.53	Imputations internes frais personnel avec ..		-28'800.00	28'800.00
<b>55.03</b>	<b><u>Modules Petit Chêne</u></b>	<b><u>-21'437.75</u></b>	<b><u>-6'900.00</u></b>	<b><u>-14'537.75</u></b>
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour a..		1'000.00	-1'000.00
3114.00	Achats de machines, de matériel d'exploit..		1'000.00	-1'000.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	53.90	100.00	-46.10
3122.00	Achats et consommation de gaz	6'620.75	5'500.00	1'120.75
3123.00	Achats et consommation d'électricité	2'017.65	1'800.00	217.65
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	3'201.35	2'000.00	1'201.35
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	689.10	8'000.00	-7'310.90
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	10'859.10	10'500.00	359.10
3162.00	Redevances d'utilisation et droits de pass..	3'000.00	3'000.00	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	807.45	700.00	107.45
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	1'500.00	1'500.00	
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	512.95	600.00	-87.05
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	1'500.00	1'500.00	
3901.55	Imputations internes frais personnel avec ..	7'800.00	15'900.00	-8'100.00
4271.01	Locations scolaires et concierges	-60'000.00	-60'000.00	
<b>55.04</b>	<b><u>Coeur du Chêne (collège et parking)</u></b>	<b><u>284'654.82</u></b>	<b><u>207'100.00</u></b>	<b><u>77'554.82</u></b>
3011.00	Traitements	124'458.65	118'000.00	6'458.65
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	11'514.10	11'200.00	314.10
3040.00	Cotisations Caisse pensions	17'569.90	17'000.00	569.90
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	2'219.15	2'100.00	119.15
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	522.00	600.00	-78.00
3114.00	Achats de machines, de matériel d'exploit..		15'000.00	-15'000.00
3121.00	Achats et consommation d'eau	2'214.20	2'000.00	214.20
3122.00	Achats et consommation de gaz	24'899.45	27'000.00	-2'100.55
3123.00	Achats et consommation d'électricité	24'782.35	19'000.00	5'782.35
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	9'415.95	6'000.00	3'415.95
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	90'522.37	58'000.00	32'522.37
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	9'904.60	8'000.00	1'904.60
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels..	1'421.20	2'000.00	-578.80
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	11'583.15	10'000.00	1'583.15
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	3'500.00	3'500.00	
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	3'614.65	3'700.00	-85.35
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	108'465.00	111'000.00	-2'535.00
3312.00	Amortissements des bâtiments et construc..	375'000.00	375'000.00	
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	13'000.00	13'000.00	
3901.55	Imputations internes frais personnel avec ..	33'400.00	29'800.00	3'600.00
4271.01	Locations scolaires et concierges	-424'145.00	-424'000.00	-145.00
4271.02	Location UAPE Rendez-Vous	-91'200.00	-91'200.00	

# Détail des bâtiments

Commune d'Aubonne

Compte	Designation	Compte N 2023	Budget N 2023	Différence
4363.00	Remboursements d'assurances	-6'850.00		-6'850.00
4803.00	Prélèvement sur fonds de rénovation des ..		-31'900.00	31'900.00
4901.50	Imputations internes frais personnel avec ..	-1'100.00	-5'300.00	4'200.00
4901.55	Imputations interne frais personnel avec C..	-72'000.00	-72'400.00	400.00
<b>56.01</b>	<b>Le Château</b>	<b>272'450.40</b>	<b>260'200.00</b>	<b>12'250.40</b>
3011.00	Traitements	265'343.25	266'600.00	-1'256.75
3011.03	Traitements des piquets	2'250.00	1'900.00	350.00
3012.00	Traitements du personnel occasionnel (C..	5'544.95	6'000.00	-455.05
3030.00	Cotisations AVS-AI-AC	25'225.70	25'500.00	-274.30
3040.00	Cotisations Caisse pensions	41'122.20	42'200.00	-1'077.80
3050.00	Assurances accidents, maladie et PG	5'062.00	5'000.00	62.00
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	2'191.10	2'500.00	-308.90
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour a..	4'252.95	2'500.00	1'752.95
3121.00	Achats et consommation d'eau	665.65	600.00	65.65
3122.00	Achats et consommation de gaz	62'062.85	60'000.00	2'062.85
3123.00	Achats et consommation d'électricité	15'940.45	15'000.00	940.45
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	15'434.15	10'500.00	4'934.15
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	94'459.20	103'000.00	-8'540.80
3141.01	Nettoyages effectués par une entreprise	6'871.40	3'500.00	3'371.40
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels..	4'178.30	5'000.00	-821.70
3182.00	Frais de téléphones, télé réseau et internet	1'192.30	1'300.00	-107.70
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	15'852.45	14'000.00	1'852.45
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	5'120.05	5'100.00	20.05
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	27'000.00	27'000.00	
4271.00	Loyers des bâtiments et locations salles d..	-10'802.95	-10'000.00	-802.95
4271.01	Locations scolaires et concierges	-200'650.00	-200'700.00	50.00
4361.00	Remboursements sur traitements	-1'360.00	-5'000.00	3'640.00
4803.00	Prélèvement sur fonds de rénovation des ..		-8'500.00	8'500.00
4901.13	Imputations internes frais personnel avec ..	-4'900.00	-16'000.00	11'100.00
4901.50	Imputations internes frais personnel avec ..	-35'600.00	-25'300.00	-10'300.00
4901.51	Imputations internes frais personnel avec ..	-18'000.00	-11'000.00	-7'000.00
4901.52	Imputations internes frais personnel avec ..	-11'400.00	-12'800.00	1'400.00
4901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	-25'500.00	-20'500.00	-5'000.00
4901.57	Imputations internes frais personnel avec ..	-5'300.00	-3'200.00	-2'100.00
4901.58	Imputations internes frais personnel avec ..	-8'800.00	-8'000.00	-800.00
4901.65	Imputations internes frais personnel avec ..	-2'100.00	-16'000.00	13'900.00
<b>56.02</b>	<b>Bâtiments des petites écoles</b>	<b>24'429.05</b>	<b>28'050.00</b>	<b>-3'620.95</b>
3011.00	Traitements		1'000.00	-1'000.00
3113.00	Achats de mobilier et équipements pour a..	1'339.30	3'000.00	-1'660.70
3121.00	Achats et consommation d'eau	419.15	550.00	-130.85
3122.00	Achats et consommation de gaz	9'926.35	10'000.00	-73.65
3123.00	Achats et consommation d'électricité	4'077.15	3'500.00	577.15
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoy..	559.35	1'000.00	-440.65
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	3'762.65	15'000.00	-11'237.35
3151.01	Entretien et maintenance matériel/logiciels..	193.80	200.00	-6.20
3182.00	Frais de téléphones, télé réseau et internet	588.00	600.00	-12.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'465.80	1'800.00	-334.20
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	597.50	600.00	-2.50
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	2'500.00	2'500.00	
3901.52	Imputations internes frais personnel avec ..	11'500.00	5'800.00	5'700.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	25'500.00	20'500.00	5'000.00
4271.01	Locations scolaires et concierges	-38'000.00	-38'000.00	
<b>3540</b>	<b>PARKINGS</b>	<b>5'220.31</b>	<b>-10'550.00</b>	<b>15'770.31</b>
<b>354</b>	<b>PARKINGS</b>	<b>5'220.31</b>	<b>-10'550.00</b>	<b>15'770.31</b>
<b>55.04</b>	<b>Coeur du Chêne (collège et parking)</b>	<b>30'797.60</b>	<b>28'300.00</b>	<b>2'497.60</b>
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	839.50	3'300.00	-2'460.50
3312.00	Amortissements des bâtiments et construc..	30'000.00	30'000.00	
3803.00	Attributions aux fonds de rénovation des b..	5'000.00	5'000.00	
3901.55	Imputations internes frais personnel avec ..	30'000.00	30'000.00	
4272.00	Locations de places de parcs, macarons e..	-35'042.32	-40'000.00	4'957.68
<b>57.01</b>	<b>Parking Vergers du Poyet</b>	<b>-20'168.60</b>	<b>-32'350.00</b>	<b>12'181.40</b>
3123.00	Achats et consommation d'électricité	9'733.60	7'200.00	2'533.60
3141.00	Entretien bâtiments-bassins et extérieur	31'208.47	45'000.00	-13'791.53
3182.00	Frais de téléphones, télé réseau et internet	712.80	750.00	-37.20
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2'660.05	2'500.00	160.05
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	2'356.15	2'500.00	-143.85
3901.20	Imputations internes frais personnel avec ..	5'000.00	5'000.00	
3901.52	Imputations internes frais personnel avec ..	18'500.00	11'500.00	7'000.00
3901.56	Imputations internes frais personnel avec ..	5'300.00	3'200.00	2'100.00
3901.61	Imputations internes frais personnel avec ..	5'000.00	5'000.00	
4272.00	Locations de places de parcs, macarons e..	-100'642.36	-97'000.00	-3'642.36
4803.00	Prélèvement sur fonds de rénovation des ..		-18'000.00	18'000.00
<b>57.03</b>	<b>Parking de la Colline</b>	<b>-11'225.02</b>	<b>-11'000.00</b>	<b>-225.02</b>
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetière..		1'000.00	-1'000.00
4272.00	Locations de places de parcs, macarons e..	-11'225.02	-12'000.00	774.98
<b>65.04</b>	<b>Parkings Montherod</b>	<b>5'816.33</b>	<b>4'500.00</b>	<b>1'316.33</b>



## Détail des bâtiments

Commune d'Aubonne

Compte	Designation	Compte N 2023	Budget N 2023	Différence
3121.00	Achats et consommation d'eau	200.00	200.00	
3145.00	Entretien des parcs-places-rues-cimetière..		500.00	-500.00
3191.00	Taxe d'épuration (facturation interne)	149.00	200.00	-51.00
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	764.13	800.00	-35.87
3312.00	Amortissements des bâtiments et construc..	20'300.00	20'300.00	
4272.00	Locations de places de parcs, macarons e..	-15'596.80	-17'500.00	1'903.20



## **BILAN**

## Bilan

1.1.2023 - 31.12.2023

		2023	2022
<b>*** A C T I F S ***</b>		<b>55'586'167.35</b>	<b>54'495'858.95</b>
<b>910</b>	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>13'484'769.75</b>	<b>15'837'464.40</b>
<b>9100</b>	<b>Caisses</b>	<b>18'134.25</b>	<b>15'955.00</b>
9100.00	Caisse Bourse communale	17'018.45	14'967.10
9100.02	Caisse Centre des Jeunes	150.00	150.00
9100.03	Caisse Contrôle des habitants	888.00	888.00
9100.04	Caisse bibliothèque jeunesse	18.75	-47.95
9100.05	Caisse bibliothèque adultes	59.05	-2.15
<b>9101</b>	<b>Postfinance</b>	<b>3'329'433.26</b>	<b>6'702'074.48</b>
9101.01	Postfinance 10-721-5	3'114'537.14	6'597'552.58
9101.04	Postfinance 15-809686-7 "Gérance"	214'896.12	104'521.90
<b>9102</b>	<b>Banques</b>	<b>10'137'202.24</b>	<b>9'119'434.92</b>
9102.01	BCV c/c 512.22.20	943'299.33	513'539.39
9102.14	CEA c/c 20 0.494.290.06	1'193'902.91	2'605'895.53
9102.20	BCV CAT L5568.18.48 - 16.01.23-15.04.23 - 0.55%		3'000'000.00
9102.21	CEA K20221108/00345- 08.11.23-08.11.24 - 1.9%	5'000'000.00	3'000'000.00
9102.22	BCV CAT L5621.74.42 - 26.01.24-26.04.24 - 1.50%	3'000'000.00	
<b>911</b>	<b>DEBITEURS ET COMPTES-COURANTS</b>	<b>13'265'113.83</b>	<b>6'717'919.73</b>
<b>9111</b>	<b>Débiteurs et comptes courants</b>	<b>3'885'539.70</b>	<b>2'251'473.30</b>
9111.00	Débiteurs Cpte collectif (ABACUS)	3'529'002.39	2'000'244.10
9111.03	C/C Caisse de pensions		3'906.50
9111.07	C/C Communauté catholique	6'540.10	
9111.10	Impot anticipé à récupérer	101'780.96	70'348.85
9111.48	Cpte d'attente préavis réfection Route Neuve	100'314.40	94'687.10
9111.51	Cpte d'attente préavis Rénovation Bâtiment Place Marché 8	75'382.70	62'413.40
9111.52	Cpte d'attente préavis Réfection Route Lucien Chevallaz		9'259.50
9111.53	Cpte d'attente préavis Réfection Chemin des Mûriers	22'631.90	10'613.85
9111.55	Cpte d'attente préavis Entretien réseau routier selon plan directeur	49'811.25	
9111.20.04	C/C ASSAGIE	76.00	
<b>9112</b>	<b>Débiteurs impôts</b>	<b>9'331'001.53</b>	<b>4'466'338.83</b>
9112.02	Débiteurs impôts ACI	8'141'032.55	3'410'580.27
9112.07	Débiteurs A.C.I. C/C	202'683.09	45'438.28
9112.01.07	Débiteurs Impôt anticipé supputé	987'285.89	1'010'320.28
<b>9119</b>	<b>Débiteurs TVA</b>	<b>48'572.60</b>	<b>107.60</b>
9119.07	Dépôts divers Dépôts divers	107.60	107.60
9119.10	SEFA-Contrat location fibre-Data Center Contrat du 2023-2033	48'465.00	
<b>912</b>	<b>PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>9'241'219.17</b>	<b>8'992'577.72</b>
<b>9120</b>	<b>Titres et placements</b>	<b>1'361'080.34</b>	<b>1'351'145.69</b>
9120.01	Titres	1'063'110.00	1'063'110.00
9120.06	Fonds immeuble personnes âgées livret CEA 42 7.100.376.02	20'269.20	20'135.00
9120.07	Fonds Prix-Dons et divers Legs CEA no 42 7.100.288.10	20'628.00	20'591.10
9120.09	Fonds de vacances Franz Konrad CEA 42 7.100.287.01	4'854.35	4'835.80
9120.10	Prêt à l'Armary S.à r.l. (remboursable)	45'000.00	50'000.00
9120.11	Prix Montherod (écoles) BCV S 5404.30.96	1'062.70	1'181.60
9120.13	Fonds Bordier (écoles) CEA 25.572.815.510.0	7'790.90	7'960.90
9120.14	Fonds A. Winkelmann (écoles) 25.572.815.450.2	4'283.75	4'467.10
9120.15	Fonds R. Giddey (écoles) 25.572.815.368.9	3'014.75	3'103.10
9120.16	CEA c/c 42 7.100.357.06 (Aide sociale)	191'066.69	175'761.09

**Bilan**

1.1.2023 - 31.12.2023

		2023	2022
<b>9122</b>	<b>Prêts</b>	<b>391'650.00</b>	
9122.02	Prêt "Travaux" à Doudoo Sàrl (amortissement 10%/année)	241'650.00	
9122.03	Prêt "Fonds" à Doudoo Sàrl (remboursable au 31.08.2023)	150'000.00	
<b>9123</b>	<b>Terrains et bâtiments du patrimoine financier</b>	<b>7'488'488.83</b>	<b>7'641'432.03</b>
9123.00	Terrains et bâtiments	134'127.80	134'127.80
9123.04	Immeuble Place du Marché 8/Route Neuve 2	503'000.00	503'000.00
9123.05	Immeuble Rue du Chaffard 22	1'229'000.00	1'229'000.00
9123.06	Immeuble Rue de Trévelin 18	1'808'000.00	1'242'427.95
9123.07	Bâtiment de l'Esplanade	623'661.95	623'661.95
9123.12	Reconstruction après incendie immeuble rue Trévelin 18		611'401.95
9123.13	Bâtiment Grande-Rue 25 - Cinéma Rex	357'210.10	357'210.10
9123.15	Lot de PPE Place du Marché 15 - "Lion d'Or"	868'000.00	868'000.00
9123.16	Bâtiment et Place de l'Ancienne Gare	1'200'000.00	1'200'000.00
9123.17	Immeuble Rue de l'Industrie 8-10-12	402'881.08	402'881.08
9123.18	Immeuble Place du Village 4 - Ancien Collège Montherod	213'607.90	98'024.45
9123.19	Ancien collège Montherod (Agrandissement Cupidon)		72'113.30
9123.20	Ancien collège Montherod (Extension Cupidon 44)		130'583.45
9123.21	Bâtiments Route de Gimel - Centre communal Montherod	149'000.00	169'000.00
<b>913</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>1'028'176.22</b>	<b>1'142'743.37</b>
<b>9139</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>1'028'176.22</b>	<b>1'142'743.37</b>
9139.00	Actifs transitoires (Charges payées d'avance)	550'505.25	456'559.10
9139.02	Actifs transitoires (Produits à recevoir)	477'670.97	686'184.27
<b>914</b>	<b>INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRAT</b>	<b>18'070'732.08</b>	<b>21'561'884.88</b>
<b>9141</b>	<b>Ouvrages de génies civils et d'assainis.</b>	<b>2'250'625.32</b>	<b>4'147'184.54</b>
9141.04	Création de 2 giratoires au Clos d'Asper	1'069'888.75	1'134'888.75
9141.18	Réaménagement de la place de jeux du Chêne	30'843.30	69'343.30
9141.24	Création d'un trottoir et modification de l'arrêt de bus - Av. Abraham Hermanjat	310'423.20	354'723.20
9141.26	Carrefour Battoir Montherod		34'211.35
9141.27	Remplacement revêtement RC54 Montherod	198'474.30	210'174.30
9141.28	Route d'accès parking sous l'Auberge Montherod (Phase I)	212'646.45	225'146.45
9141.29	Aménagement parking sous l'Auberge Montherod et place jeux (Phase II)	134'392.70	142'192.70
9141.30	Renaturation du ruisseau de l'Armary à la Pêcherie	16'871.47	16'871.47
9141.31	Réfection du chemin des Mulets	258'840.05	222'011.80
9141.32	Aménag. routiers chemin des Allobroges et bouclage réseau EP S/O Hôpital	15'552.60	
9141.33	Aménagements sportifs extérieurs du Chêne	2'692.50	
9141.11.1	Réfection Rue du Lignolat part routes		248'022.90
9141.11.2	Réfection Rue du Lignolat part EU/EC		242'208.70
9141.11.3	Réfection Rue du Lignolat part EP		220'049.30
9141.11.4	Réfection Rue du Lignolat part gaz		213'669.10
9141.15.1	Réfection Tavernier-Moulin (part routes)		145'565.00
9141.15.2	Réfection Tavernier-Moulin (part EU/EC)		113'288.52
9141.15.3	Réfection Tavernier-Moulin (part EP)		272'331.95
9141.15.4	Réfection Tavernier-Moulin (part Gaz)		282'485.75
<b>9143</b>	<b>Bâtiments et constructions à amortir</b>	<b>14'773'413.61</b>	<b>16'461'758.19</b>
9143.01	Terrains et bâtiments	1.00	1.00
9143.11	Extension du collège du Chêne	72'100.00	169'300.00
9143.16	Construction d'une salle de gymnastique à Pré Baulan	425'500.00	616'900.00
9143.25	Collège du Chêne - Réparation, entretien et mise à niveau technique		135'489.60
9143.26	Rénovation site de production horticole		33'990.15

**Bilan**

1.1.2023 - 31.12.2023

		2023	2022
9143.28	Construction complexe scolaire Coeur du Chêne	7'870'181.74	8'245'181.74
9143.34	Restauration et rénovation des Halles		132'551.10
9143.35	Réfection de la toiture du Pré de Rolle		17'856.55
9143.36	Réfection de la toiture du Pré d'Aubonne et adduction d'eau des alpages	257'132.60	392'716.80
9143.40	Construction caserne du feu SDIS Etraz Région	4'989'094.25	5'820'571.45
9143.41	Réfection de l'église de Montherod		14'185.50
9143.42	Réfection des extérieurs de l'église de Montherod		52'973.05
9143.44	Mise aux normes électriques bâtiments communaux (OIBT)	112'277.95	815.00
9143.45	Modernisation contrôle accès des bâtiments (SALTO)	407'348.27	159'448.45
9143.28.1	Construction complexe scolaire Coeur du Chêne (parkings)	639'777.80	669'777.80
<b>9144</b>	<b>Installations des services industriels</b>	<b>216'427.30</b>	<b>326'027.75</b>
9144.09	Extension réseau gaz vers Montherod		97'400.00
9144.18	Réseau gaz Montherod	153'684.70	172'384.70
9144.19	Mise à jour du Plan directeur de distribution de l'eau potable (PDDE)	62'742.60	56'243.05
<b>9145</b>	<b>Forêts</b>	<b>320'001.00</b>	<b>320'001.00</b>
9145.00	Forêts	320'001.00	320'001.00
<b>9146</b>	<b>Mobilier,machines et véhicules à amortir</b>	<b>318'681.90</b>	<b>109'454.35</b>
9146.07	Remplacement de deux véhicules des Services extérieurs		4'600.00
9146.08	Rénovation de l'orgue du Temple	12'500.00	24'500.00
9146.09	Remplacement de la balayeuse	26'554.35	80'354.35
9146.10	Renouvellement du parc de véhicules communaux - Période 2022-2027	266'417.25	
9146.11	Acquisition Groupes électrogènes STEP et Eau	13'210.30	
<b>9149</b>	<b>Autres biens</b>	<b>191'582.95</b>	<b>197'459.05</b>
9149.01	Rénovation de cinq fontaines historique du Bourg	117'000.00	131'602.35
9149.02	Aménagements favorisant la mobilité douce		65'856.70
9149.03	Etude globale de mobilité dans la périmètre communal	74'582.95	
<b>915</b>	<b>PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
<b>9153</b>	<b>Titres</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
9153.00	Titres	1.00	1.00
<b>916</b>	<b>SUBVENTIONS &amp; PARTICIPATIONS</b>		<b>96'075.80</b>
<b>9165</b>	<b>Autres subventions et participations amortissables</b>		<b>96'075.80</b>
9165.02	Particip financement carrefour Rte d'Aubonne-Ch. des Jaccaudes		96'075.80
<b>917</b>	<b>AUTRES DEPENSES A AMORTIR</b>	<b>496'155.30</b>	<b>147'192.05</b>
<b>9170</b>	<b>Autres dépenses à amortir</b>	<b>496'155.30</b>	<b>147'192.05</b>
9170.03	Révision Plan Général d'affectation		20'122.10
9170.09	Crédit d'étude avant-projet assainissement piscine	47'145.70	46'364.85
9170.10	Crédit d'étude construction site scolaire du Château	229'230.05	27'000.00
9170.11	Interface Gare d'Allaman - Etude préliminaire	84'842.20	
9170.12	PACom d'Aubonne - Crédit d'étude	134'937.35	53'705.10

## Bilan

1.1.2023 - 31.12.2023

		2023	2022
<b>*** P A S S I F S ***</b>		<b>-55'586'167.35</b>	<b>-54'495'858.95</b>
<b>920</b>	<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>-3'607'161.79</b>	<b>-2'345'097.35</b>
<b>9200</b>	<b>Créanciers</b>	<b>-3'628'798.55</b>	<b>-2'261'833.45</b>
9200.03	Compte collectif créanciers (ABACUS)	-3'628'798.55	-2'261'833.45
<b>9206</b>	<b>Comptes-courants créanciers</b>	<b>-23'943.55</b>	<b>-33'062.45</b>
9206.05	C/C Communauté catholique		-5'905.05
9206.06	C/C Projet Mega STEP Intercommunale	-23'943.55	-23'943.55
9206.07	Projet solidarité "Migrants"		-895.25
9206.08	C/C Ligne fortifiée de l'Aubonne		-2'318.60
<b>9209</b>	<b>Autres engagements courants</b>	<b>45'580.31</b>	<b>-50'201.45</b>
9209.03	Dépôts clés casiers Chêne	-10'260.00	-11'380.00
9209.04	Garantie de loyers piscine	-2'400.00	-2'400.00
9209.08	C/C Caution vaisselle réutilisable	-603.35	-257.00
9209.13	C/C TVA Eaux	15'625.90	3'375.56
9209.14	C/C TVA EU-EC	23'609.30	-16'466.69
9209.15	C/C TVA Gaz	32'470.30	-21'965.68
9209.16	C/C TVA Déchets et Déchetterie	-12'097.50	80.69
9209.17	C/C TVA Parkings	-764.34	-1'188.33
<b>921</b>	<b>DETTES A COURT TERME</b>		<b>-3'000'000.00</b>
<b>9210</b>	<b>Banques</b>		<b>-3'000'000.00</b>
9210.16	Swissquote Bank 22.06.2022-22.06.2023 (0%)		-3'000'000.00
<b>922</b>	<b>EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME</b>	<b>-19'853'000.00</b>	<b>-20'938'250.00</b>
<b>9221</b>	<b>Emprunts par obligation simple</b>	<b>-19'853'000.00</b>	<b>-20'938'250.00</b>
9221.30	Postfinance 28.08.13-28.08.23 Tavernier-Moulin - 1,47%		-100'000.00
9221.31	Helvetia ass. 07.08.2014-07.08.2029 Tavernier-Moulin - 1,49%	-2'500'000.00	-2'500'000.00
9221.32	Postfinance 14.11.2014-14.11.2034 Coeur Chêne - 1.34%	-2'200'000.00	-2'400'000.00
9221.33	VZ DepotBank 17.11.2014-18.11.2024 Coeur Chêne - 0,99%	-2'000'000.00	-2'000'000.00
9221.34	Postfinance 15.01.2015-15.01.2035 Lion d'Or - 1,07%	-513'000.00	-555'750.00
9221.35	Postfinance 15.06.2015-15.06.2035 Coeur du Chêne - 1,66%	-1'800'000.00	-1'950'000.00
9221.36	Caisse de pension Lucerne 30.10.2015-30.10.2030 Déferrisation - 1%	-1'500'000.00	-1'500'000.00
9221.37	Postfinance 15.12.2015-14.12.2035 Coeur du Chêne - 1.33%	-1'800'000.00	-1'950'000.00
9221.38	Rentes Genevoises 09.06.2017-09.06.2037 Clos d'Asper - 1.30%	-1'050'000.00	-1'125'000.00
9221.39	SUVA 20.06.2019-20.06.2031 Trottoir Abr.-Her.+Revêtements - 0.36%	-1'700'000.00	-1'700'000.00
9221.40	BCV E5248.04.29 - 10.05.2024 - Centre communal Montherod - 0.8%	-700'000.00	-700'000.00
9221.44	BCV T5248.04.33 - 12.05.2023 - Eau-Epuration Montherod - 0.75%		-150'000.00
9221.46	BCV U5481.09.60 - 05.02.2029 - Parking Montherod Phase II - 0.60%	-120'000.00	-127'500.00
9221.47	BCV T5500.30.75 - 23.09.2025 - RC54 Phonoabsorbant - 0.50%	-170'000.00	-180'000.00
9221.48	Rentes Genevoises - 22.06.2022-22.06.2042 - 1.5% - Caserne SDIS	-3'800'000.00	-4'000'000.00
<b>923</b>	<b>ENGAGEMENTS ET FONDS SPECIAUX</b>	<b>-252'970.34</b>	<b>-238'032.19</b>
<b>9233</b>	<b>Fonds et fondations</b>	<b>-252'970.34</b>	<b>-238'032.19</b>
9233.05	Fonds : Construction immeuble pour personnes âgées	-20'269.20	-20'135.00

**Bilan**

1.1.2023 - 31.12.2023

		2023	2022
9233.07	Fonds : Prix-dons-Legs	-20'628.00	-20'591.10
9233.08	Fonds : Aide sociale Aubonnoise	-191'066.69	-175'761.09
9233.09	Fonds : Franz Konrad	-4'854.35	-4'835.80
9233.11	Fonds : Prix Montherod (écoles)	-1'062.70	-1'178.10
9233.13	Fonds : Bordier (écoles)	-7'790.90	-7'960.90
9233.14	Fonds : A. Winkelmann (écoles)	-4'283.75	-4'467.10
9233.15	Fonds : R. Giddey (écoles)	-3'014.75	-3'103.10
<b>925</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>-6'769'162.03</b>	<b>-2'224'433.87</b>
<b>9259</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>-6'769'162.03</b>	<b>-2'224'433.87</b>
9259.00	Passifs transitoires (Produits reçus d'avance)	-81'836.45	-72'613.17
9259.01	Passifs transitoires (Charges à payer)	-6'687'325.58	-2'151'820.70
<b>928</b>	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERV</b>	<b>-18'566'680.90</b>	<b>-19'273'815.82</b>
<b>9280</b>	<b>Fonds alimentés par des recettes affect.</b>	<b>-5'581'188.83</b>	<b>-6'029'294.35</b>
9280.01	Fonds de réserve : Extension eau potable	-1'970'860.76	-2'403'575.10
9280.03	Fonds de réserve : Egouts et épuration	-2'628'594.89	-2'818'092.21
9280.05	Fonds de réserve : Compensation des places de stationnement	-142'000.00	-124'000.00
9280.09	Fonds de réserve : Elimination ordures	-136'616.48	-183'627.04
9280.10	Fonds de réserve : Energies renouvelables	-468'116.70	-500'000.00
9280.13	Fonds de réserve : Problèmes circulation dans le bourg	-235'000.00	
<b>9281</b>	<b>Fonds de renouvellement et rénovation</b>	<b>-5'198'463.27</b>	<b>-4'902'890.57</b>
9281.03	Fonds réserve : SI Gaz	-1'423'541.47	-1'950'096.32
9281.07	Fonds renouvellement véhicules communaux	-166'517.00	-397'800.00
9281.09	Fonds de renouvellement matériel/logiciel informatique	-131'884.10	-143'174.30
9281.13	Fonds de renouvellement et rénovation	-122'138.80	-122'138.80
9281.14	Fonds de réserve : Entretien bâtiments communaux	-399'903.20	-530'312.85
9281.15	Fonds de réserve : Entretien bâtiments locatifs/restaurants	-144'200.00	-119'200.00
9281.17	Fonds de réserve : Entretien bâtiments administratifs et d'exploitation	-57'500.00	-47'500.00
9281.18	Fonds de réserve : Entretien bâtiments scolaires et parascolaires	-533'378.70	-539'668.30
9281.19	Fonds de réserve : Entretien Parkings	-58'000.00	-53'000.00
9281.21	Fonds de réserve : Efficience énergétique des bâtiments communaux	-2'000'000.00	-1'000'000.00
9281.22	Fonds de réserve : Fluctuation du gaz	-161'400.00	
<b>9282</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>-7'787'028.80</b>	<b>-8'341'630.90</b>
9282.02	Fonds de réserve : Investissements futurs	-3'374'821.05	-3'861'196.10
9282.04	Fonds de réserve : Politique du personnel	-56'202.80	-56'202.80
9282.11	Fonds de réserve : Equipement parcelle au Clos d'Aubonne	-5'574.95	-5'574.95
9282.13	Fonds de réserve : Etude et rénovation globale de l'Esplanade	-348'021.95	-348'021.95
9282.14	Fonds de réserve : Créances irrécouvrables	-1'310'000.00	-1'290'000.00
9282.19	Fonds de réserve : Manifestations et réceptions	-110'000.00	-110'000.00
9282.20	Fonds de réserve : Politique stationnement	-184'448.00	-184'448.00
9282.26	Fonds de réserve : Etude et aménagement Pl. Ancienne Gare	-1'976'100.00	-1'976'100.00
9282.28	Fonds de réserve : Forêts et Pâturages	-213'342.55	-213'342.55
9282.30	Fonds de réserve : Mobilité douce	-73'397.20	-152'500.00
9282.32	Fonds de réserve : Aides d'urgences	-135'120.30	-144'244.55
<b>929</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>-6'537'192.29</b>	<b>-6'476'229.72</b>
<b>9290</b>	<b>Capital</b>	<b>-6'537'192.29</b>	<b>-5'710'105.43</b>
9290.00	Capital	-6'537'192.29	-5'710'105.43
<b>9291</b>	<b>P.P. en cours</b>		<b>-766'124.29</b>
9291.00	P.P en cours		-766'124.29



## **INVESTISSEMENTS**



## Dépenses d'investissements et amortissements par préavis

Préavis	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Amortissements		Soldes à amortir
		en 2023		au 31.12.2023		au 31.12.2022	en 2023	au 31.12.2023
	Terrains et bâtiments	0.00	0.00	1 163 640.95	0.00	1 029 513.15	0.00	134 127.80
6/02	Immeuble Place du Marché 8/Route Neuve 2	0.00	0.00	700 000.00	0.00	197 000.00	0.00	503 000.00
7/06	Immeuble Rue du Chaffard 22	0.00	0.00	1 357 660.00	0.00	128 660.00	0.00	1 229 000.00
18/06	Immeuble Rue de Trévelin 18	0.00	0.00	3 794 474.65	765 244.75	1 175 400.00	45 829.90	1 808 000.00
11/06	Bâtiment de l'Esplanade	0.00	0.00	805 310.35	600.00	181 048.40	0.00	623 661.95
18/06	Bâtiment Grande-Rue 25 - Cinéma Rex	0.00	0.00	357 210.10	0.00	0.00	0.00	357 210.10
5/14	Lot de PPE Place du Marché 15 - "Lion d'Or"	0.00	0.00	868 000.00	0.00	0.00	0.00	868 000.00
1/15	Bâtiment et Place de l'Ancienne Gare	0.00	0.00	1 223 900.00	0.00	23 900.00	0.00	1 200 000.00
1/16	Immeuble Rue de l'Industrie 8-10-12	0.00	0.00	585 263.68	40 164.60	142 218.00	0.00	402 881.08
	Immeuble Place du Village 4 - Ancien Collège Montherod	0.00	0.00	1 522 655.50	22 934.30	1 199 000.00	87 113.30	213 607.90
	Bâtiments Route de Gimel - Centre communal Montherod	0.00	0.00	510 000.00	0.00	341 000.00	20 000.00	149 000.00
	<b>Sous-total Patrimoine financier</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>12 888 115.23</b>	<b>828 943.65</b>	<b>4 417 739.55</b>	<b>152 943.20</b>	<b>7 488 488.83</b>
5/11	Création giratoires au Clos d'Asper et Hôpital	0.00	0.00	1 940 580.45	44 491.70	761 200.00	65 000.00	1 069 888.75
13/07	Réfection "Rue du Lignol"	0.00	0.00	2 075 566.10	65 816.10	1 085 800.00	923 950.00	0.00
7/12	Mise en en séparatif Tavernier-Moulin-Marchands et Soleil-Levant	0.00	0.00	3 489 899.10	196 227.88	2 480 000.00	813 671.22	0.00
11/14	Réaménagement complet place jeux Chêne	0.00	0.00	673 843.30	0.00	604 500.00	38 500.00	30 843.30
7/18	Av. Abraham-Herjanjat - Création trottoir/arrêt bus	0.00	0.00	444 023.20	0.00	89 300.00	44 300.00	310 423.20
6/08	Carrefour Battoir Montherod	0.00	0.00	299 438.85	182 727.50	82 500.00	34 211.35	0.00
2/20	Pose phonoabsorbant RC54 Montherod	0.00	0.00	318 052.60	84 078.30	23 800.00	11 700.00	198 474.30
5/18	Création route d'accès parking sous l'Auberge (Phase I)	0.00	0.00	268 896.45	0.00	43 750.00	12 500.00	212 646.45
6/19	Aménagement du parking sous l'Auberge et Place jeux	0.00	0.00	157 792.70	0.00	15 600.00	7 800.00	134 392.70
6/20	Renaturation du ruisseau de l'Armary à la Pêcherie	0.00	0.00	36 904.75	20 033.28	0.00	0.00	16 871.47
1/22	Réfection du Chemin des Mulets à Montherod	64 322.10	27 493.85	287 445.70	28 605.65	0.00	0.00	258 840.05
8/23	Aménagements ch. des Allobroges et bouclage réseau d'eau	15 552.60	0.00	15 552.60	0.00	0.00	0.00	15 552.60
13/23	Aménagements sportifs extérieurs du Chêne	2 692.50	0.00	2 692.50	0.00	0.00	0.00	2 692.50
	Terrains et bâtiments	0.00	0.00	13 311.00	0.00	13 310.00	0.00	1.00
1/03	Extension du collège du Chêne	0.00	0.00	3 330 192.65	412 994.15	2 747 898.50	97 200.00	72 100.00
12/02	Construction salle de gymnastique Pré Baulan	0.00	0.00	5 838 673.60	654 982.00	4 566 791.60	191 400.00	425 500.00
1/13	Collège du Chêne : Entretien, réparation	0.00	0.00	658 506.40	71 016.80	452 000.00	135 489.60	0.00
8/13	Rénovation site de production horticole	0.00	0.00	617 890.15	0.00	583 900.00	33 990.15	0.00
4/14	Constr. complexe scolaire Cœur du Chêne	0.00	0.00	11 909 959.54	0.00	2 995 000.00	405 000.00	8 509 959.54
8/17	Restauration et réaménagement des Halles	0.00	0.00	282 551.10	0.00	150 000.00	132 551.10	0.00
8/18	Réfection de la toiture du Pré de Rolle							
1/19	Réfection de la toiture du Pré d'Aubonne et adduction d'eau des alpages	3 459.25	129 900.00	859 032.60	574 900.00	0.00	27 000.00	257 132.60
1/20	Crédit construction caserne SDIS Etraz Région	143 878.80	799 756.00	6 614 450.25	1 449 756.00	0.00	175 600.00	4 989 094.25
7/14	Réfection de l'église de Montherod	0.00	0.00	49 185.50	0.00	35 000.00	14 185.50	0.00
3/20	Réfection de l'extérieur de l'église de Montherod	0.00	0.00	65 686.55	0.00	12 713.50	52 973.05	0.00
11/21	Mise aux normes électriques bâtiments communaux (OIBT)	111 462.95	0.00	112 277.95	0.00	0.00	0.00	112 277.95
2/22	Modernisation du contrôle d'accès des bâtiments "Salto"	256 053.72	8 153.90	415 502.17	8 153.90	0.00	0.00	407 348.27
11/23	Création escalier de secours et couverture préau Cœur Chêne	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6/03	Extension réseau gaz vers Montherod	0.00	0.00	701 989.65	0.00	604 589.65	97 400.00	0.00
2/03	Réseau gaz Montherod	0.00	0.00	554 511.88	0.00	382 127.18	18 700.00	153 684.70
4/21	Révision Plan directeur de la distribution d'eau (PDDE)	6 499.55	0.00	62 742.60	0.00	0.00	0.00	62 742.60
9/01	Forêts			320 601.00	0.00	600.00	0.00	320 001.00
13/18	Remplacement 2 véhicules Services extérieurs	0.00	0.00	47 146.20	0.00	42 546.20	4 600.00	0.00
10/19	Rénovation de l'orgue du Temple	0.00	0.00	68 835.50	0.00	44 335.50	12 000.00	12 500.00
9/20	Remplacement de la balayeuse des services extérieurs	0.00	0.00	89 154.35	0.00	8 800.00	53 800.00	26 554.35
7/22	Renouvellement du parc véhicules période 2022-2027	584 070.25	0.00	584 070.25	0.00	0.00	317 653.00	266 417.25
12/23	Acquisition de groupes électrogènes STEP et réseau d'eau	13 210.30	0.00	13 210.30	0.00	0.00	0.00	13 210.30
12/19	Rénovation de cinq fontaines historiques du Bourg	0.00	0.00	131 602.35	0.00	0.00	14 602.35	117 000.00
1/21	Aménagements favorisant la mobilité douce	13 246.10	0.00	79 102.80	0.00	0.00	79 102.80	0.00
10/22	Etude globale de mobilité dans le périmètre communal	74 582.95	0.00	74 582.95	0.00	0.00	0.00	74 582.95
	<b>Sous-total Patrimoine administratif</b>	<b>1 289 031.07</b>	<b>965 303.75</b>	<b>43 505 457.59</b>	<b>3 793 783.26</b>	<b>17 826 062.13</b>	<b>3 814 880.12</b>	<b>18 070 732.08</b>
-	Titres	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	<b>Sous-total Prêts et capitaux de dotations</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1.00</b>
7/09	Part. financ. carrefour rte d'Aubonne-Jaccaudes	0.00	0.00	180 075.80	0.00	84 000.00	96 075.80	0.00
	<b>Sous-total subventions &amp; participations</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>180 075.80</b>	<b>0.00</b>	<b>84 000.00</b>	<b>96 075.80</b>	<b>0.00</b>
11/13	Révision du PGA	0.00	0.00	224 422.10	0.00	204 300.00	20 122.10	0.00
13/19	Crédit d'étude avant-projet assainissement piscine	780.85	0.00	47 145.70	0.00	0.00	0.00	47 145.70
2/21	Crédit d'étude Construction scolaires site du Château	202 230.05	0.00	229 230.05	0.00	0.00	0.00	229 230.05
4/22	Interface de la Gare d'Allaman - Etude préliminaire aménag.	84 842.20	0.00	84 842.20	0.00	0.00	0.00	84 842.20
6/22	PACom - Crédit d'étude	81 232.25	0.00	134 937.35	0.00	0.00	0.00	134 937.35
	<b>Sous-total autres dépenses à amortir</b>	<b>369 085.35</b>	<b>0.00</b>	<b>720 577.40</b>	<b>0.00</b>	<b>204 300.00</b>	<b>20 122.10</b>	<b>496 155.30</b>
		<b>1 658 116.42</b>	<b>965 303.75</b>	<b>57 294 227.02</b>	<b>4 622 726.91</b>	<b>22 532 101.68</b>	<b>4 084 021.22</b>	<b>26 055 377.21</b>